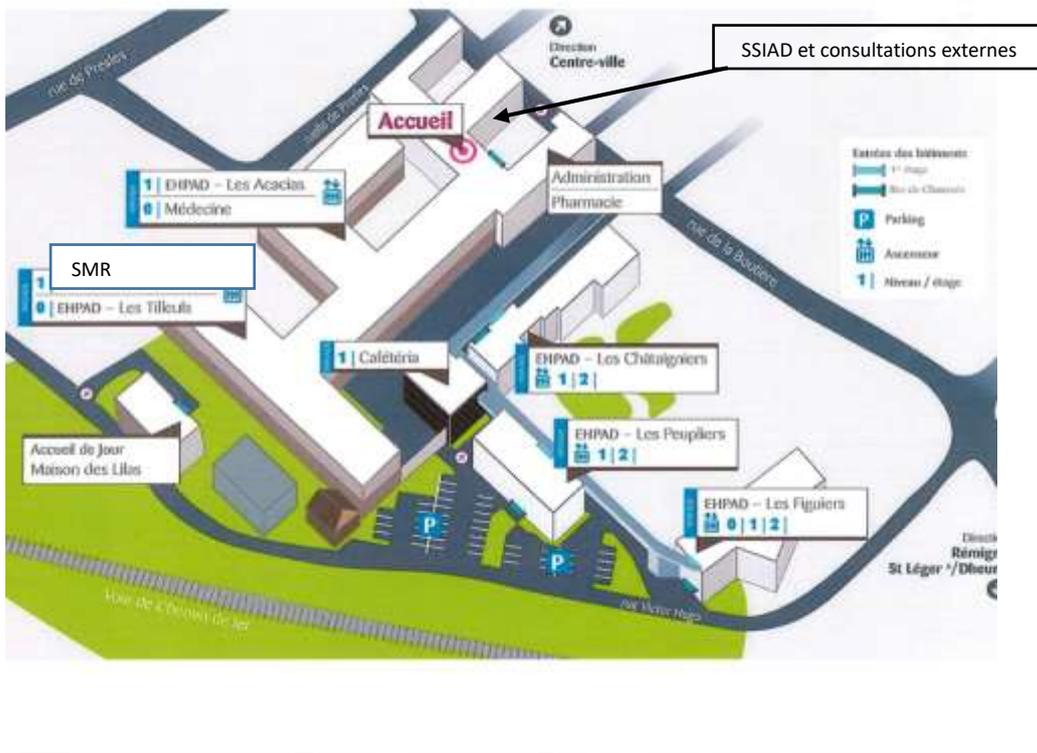


Rapport d'activité

Année 2023



Sommaire

Propos liminaires	Page 3
1^{ère} partie : Services administratifs	Page 6
Bureau des admissions	Page 7
Activité vue depuis le PMSI	Page 15
Service qualité et gestion des risques	Page 20
Secrétariat de direction	Page 23
2^{ème} partie : Services de soins ou d'hébergement	Page 24
Direction des soins	Page 25
Service médecine	Page 39
Service des soins médicaux et de réadaptation	Page 40
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	Page 42
Accueil de jour « Alzheimer »	Page 47
Services de soins infirmiers à domicile	Page 49
Plaies et cicatrisation	Page 59
Soins psychologiques (EHPAD et médecine)	Page 30
Soins psychologiques (soins médicaux et de réadaptation)	Page 64
3^{ème} partie : Services d'animation, de vie sociale et de rééducation	Page 66
Service d'animation et de vie sociale	Page 67
Service coiffure	Page 70
Activités physiques adaptées à la santé	Page 71
Service de masso-kinésithérapie	Page 75
Service diététique	Page 77
4^{ème} partie : Services médico-techniques	Page 80
Pharmacie à usage intérieur	Page 81
Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière	Page 90
5^{ème} partie : Services techniques, logistiques ou informatiques	Page 96
Cuisine	Page 93
Lingerie	Page 99
Système d'information hospitalière	Page 101
Délégué à la protection des données	Page 108
6^{ème} partie : Rapports annuels d'instances	Page 119
Comité de lutte contre la douleur	Page 120
Comité Liaison Alimentation Nutrition	Page 122
Commission des usagers	Page 124
Siglaire	Page 139



L'activité du service des Ressources Humaines est détaillée dans le Rapport Social Unique tandis que les données du service « Finances / Achats » sont incluses dans le Compte Financier.

Les éléments 2023 des services techniques ne sont pas intégrés ; le responsable n'ayant pas pu réaliser son rapport avant son départ, courant février 2024.

Propos liminaires

L'élaboration d'un rapport annuel d'activité répond certes à la satisfaction d'une disposition réglementaire mais c'est surtout l'opportunité d'inscrire, dans la mémoire collective, les événements marquants d'une année et d'évoquer tout le travail accompli au quotidien.

Les situations à traiter et les projets à mener à bien ont été très divers au cours de l'année 2023. Toutefois, certains se détachent plus que d'autres.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté a inscrit le Centre Hospitalier de Chagny sur la liste régionale des hôpitaux de proximité et ce, à effet du 1^{er} janvier.

Le changement de l'organisation du traitement du linge hôtelier survenu au 1^{er} avril a eu des conséquences multiples telles que l'acquisition de tenues professionnelles (précédemment louées auprès de l'ancien prestataire de blanchissage), des modifications des locaux de linge propre et de linge sale dans les Maisonnées, la révision des dotations et l'adaptation des horaires de travail de l'équipe lingerie.

L'établissement a pu ouvrir un service de consultations avancées avec des plages de rendez-vous auprès d'un gériatre depuis juin et d'une gynécologue médicale depuis septembre. L'activité monte doucement mais sûrement avec 12 réalisées en gériatrie et 11 en gynécologie sur le 2nd semestre 2023.

Envisagé fin 2021 au moyen de la procédure dite de cession de l'autorisation d'activité détenue par le Centre Hospitalier de Toulon-sur-Arroux, le projet d'ouverture d'un service de soins médicaux et de réadaptation polyvalent s'est concrétisé, partiellement, le 11 septembre par la constitution de l'équipe pluridisciplinaire et le 18 suivant avec l'accueil du 1^{er} patient.

Plus de 6 mois de préparation ont été nécessaires pour engager :

- la transformation d'un secteur hébergement en un secteur sanitaire dans ses différents aspects : effectifs, achats (petits matériels, dispositifs médicaux, bureautiques, logiciels, télévisions ...), documents (livret d'accueil, protocoles de soins ...) et locaux selon les normes techniques (ex : création une salle de soins infirmiers dans une salle à manger, modification d'un espace sanitaires en local de stockage, refonte complète de la signalétique) ;
- la diminution capacitaire en EHPAD et surtout en places pour des résidents de GIR 1 et 2, sans transfert dans d'autres structures, ce qui a induit une augmentation du niveau de dépendance sur les Maisonnées et aux Tilleuls, l'accompagnement des résidents et de leurs familles lors du déménagement des Charmilles aux Acacias et, enfin, réduit la possibilité d'accueillir de nouveaux résidents venant du domicile ou de médecine (GIR 1 et 2) à partir de mars 2023. Pour autant, 32 admissions ont pu être faites contre 57 en 2022 en EHPAD.

Cette nouvelle activité de soins a permis le recrutement net de 15 emplois, de passer 3 professionnels à temps plein, de constituer une équipe de rééducation et d'équiper la salle kinésithérapie (quasi vide de matériels jusqu'alors).

Bien que l'autorisation cédée est « polyvalente » et en accord avec l'ARS, les effectifs ont été pensés pour demander, dans le cadre de la réforme des SMR en cours, l'obtention d'une spécialisation en gériatrie.

En septembre 2023, 15 lits ont pu être installés dans le service des SMR en raison du déménagement interne restant à organiser pour les 15 autres personnes accompagnées occupant l'unité « Les Charmilles ». L'atteinte des 30 lits dédiés aux SMR est espérée pour mai 2024.

Le déploiement du logiciel qualité « BlueKango », effectif au 1^{er} juillet 2023, a été un succès : le paramétrage fait par la responsable qualité a permis que l'outil soit simple d'utilisation et donc mieux utilisé par les agents. La preuve en est le nombre de déclarations formulées entre juillet et décembre 2023 soit 416 alors qu'il était proche de 280 sur le 1^{er} semestre avec l'ancien logiciel « YES ».

Une accélération des actions sur les thématiques liées à la qualité et la gestion des risques a été lancée en vue de passer positivement l'évaluation médico-sociale EHPAD et la certification, avec la mise à jour des projets d'accompagnement personnalisé (PAP), les audits qualité et les simulations « patient traceur » et « accompagné traceur », l'enquête en cours « Regards croisés sur la bientraitance ».

La solidarité et la complémentarité entre le CH de Chalon-sur-Saône et le CH de Chagny sont bien réelles avec la venue régulière de 2 gériatres chalonnais (sur le SMR et le service de consultations) et semestrielle de 4 autres pour soutenir la permanence des soins médicaux sur le secteur sanitaire.

Nombre d'opérations de maintenance curative se sont imposées à cause de pannes à répétition sur les chaudières et les ascenseurs ainsi que des fuites d'eau.

Les périodes de tensions en ressources humaines pour cause d'absentéisme inopiné, parfois prolongé, ou de postes vacants, dans un contexte national de candidatures au « compte-gouttes », ont été fortes sur les 2^{ème} et 4^{ème} trimestre : elles ont exigé un engagement notable des soignants revenus assurer des postes sur des repos ; idem dans le service restauration.

Afin de renouveler une partie des membres du Conseil de la vie sociale, des élections des représentants des résidents et des représentants de leurs familles et proches ont eu lieu en début d'année.

Le scrutin pour les personnes accompagnées a été un beau moment de vie sociale. En effet, un bureau de vote avait été installé dans cette salle et toutes les opérations électorales ont été, ce jour-là, assurées par des résidents.

Une attention toute particulière a été portée sur le développement de réguliers moments de « joie simple » pour les résidents : les spectacles mensuels, les temps proposés avec leurs familles (galette, barbecue et le goûter de Noël), les projections de films, les repas régionaux (ex : antillais), etc.

Des nouveautés sont survenues cette année avec la venue des Reines de la Mi-Carême, d'une machine de glaces à l'italienne, des barbes à papa, des « Chouettes du cœur », de la médiation avec les chevaux et chiens et, pour finir, des danseuses de French Cancan. Les animations avec les glaces et barbes à papa n'ont pas plu qu'aux résidents ; nous avons vécu un moment d'égalité et de partage des professionnels avec les résidents : tous avec un cornet ou un bâtonnet à la main !

Des prises en charge de personnes hébergées complexes ont nécessité des remises en question et des analyses de ces situations de la part des équipes pluriprofessionnelles.

Les remerciements des familles pour les soins apportés par les différentes équipes de l'hôpital, tous services confondus, sont réguliers : 76 courriers ont été reçus en 2023 et ils ne représentent qu'une partie des événements dits « positifs ».

« Le service public n'est pas désincarné. Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre, c'est un esprit qui l'habite. »

A Chagny, cette citation de l'Académicien Gabriel DE BROGLIE (haut fonctionnaire, essayiste) se vit au quotidien.

Stéphanie BOULNOIS

Directrice déléguée

1^{ère} partie

Services administratifs



1. Activité sanitaire

L'activité sanitaire de l'établissement est constituée par celle du service de médecine et, depuis le 18 septembre 2023 par celles, également, du service des soins médicaux et de réadaptation et du service des consultations.

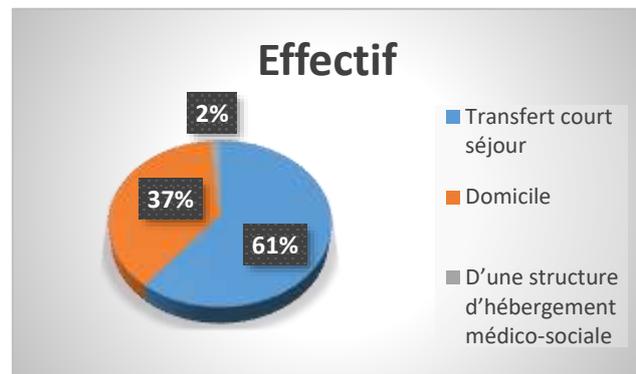
a. Service médecine

- Données d'activité :

Année	Capacité en nombre de lits	Journées réalisées au 31/12	Nombre de séjours	Taux d'occupation moyen	Durée moyenne de séjour en jours
2023	15	1 404	42	90 %	37,10

- Mode d'entrée :

Type d'entrée en 2022	Nombre de patients	Taux
Transfert d'une unité MCO	149	60,82 %
Domicile	92	37,55 %
Structure d'hébergement médico-sociale	4	1,63 %
Total	245	100,00 %



Type d'entrée en 2023	Nombre de patients	Taux
Transfert d'un court séjour	182	60,87 %
Transfert HAD	1	0,33 %
Domicile	112	37,46 %
Structure d'hébergement médico-sociale	4	1,34 %
Total	299	100,00 %



- Mode de sortie :

Type de sortie en 2022	Nombre de patients	Taux
Transfert vers un court séjour	12	4,90 %
Transfert vers un moyen séjour	3	1,22 %
Transfert HAD	2	0,82 %
Domicile	133	54,28 %
Vers une structure d'hébergement médico-sociale	46	18,78 %
Décès	49	20,00 %

Type de sortie en 2023	Nombre de patients	Taux
Transfert vers un court séjour	7	2,34 %
Transfert vers un moyen séjour	4	1,34 %
Transfert HAD	6	2,01 %
Domicile	152	50,84 %
Vers une structure d'hébergement médico-sociale	47	15,72 %
Décès	83	27,76 %

- Répartition des séjours par sexe et âge :

En 2022 Tranche d'âge	Séjours par des femmes		Séjours par des hommes		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
De 19 ans à 65 ans	8	3,27 %	9	3,67 %	17	6,94 %
De 65 ans à 85 ans	41	16,73 %	63	25,71 %	104	42,45 %
85 ans et plus	88	35,92 %	36	14,69 %	124	50,61 %
Total	137	55,92 %	108	44,08 %	245	100,00 %

En 2023 Tranche d'âge	Séjours par des femmes		Séjours par des hommes		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
De 19 ans à 65 ans	17	5,69 %	15	5,02 %	32	10,70 %
De 65 ans à 85 ans	66	22,07 %	78	26,09 %	144	48,16 %
85 ans et plus	84	28,09 %	39	13,04 %	123	41,14 %
Total	167	55,85 %	132	44,15 %	299	100,00 %

Le service de médecine prend en charge majoritairement des patients assez âgés. Toutefois, des patients plus jeunes sont accueillis dans le cadre des soins palliatifs proposés.

- Caractéristiques démographiques sur la base des séjours

Indice	Données en 2022	Données en 2023
Age moyen	82,30	82,30
Age médian	85	85
Nombre de séjours de patient domiciliés en Saône-et-Loire	205	207
Nombre de séjours de patients domiciliés en Côte d'Or	38	92
Nombre de séjours de patients dans le Jura	2	
Nombre de séjours de patients hors Bourgogne-Franche-Comté	0	

b. Service des soins médicaux et de réadaptation

▪ Données d'activité :

Année	Capacité en nombre de lits	Journées réalisées au 31/12	Nombre de séjours	Taux d'occupation moyen	Durée moyenne de séjour en jours
2023	15	1 404	42	90 %	37,10

Le service des SMR a accueilli ses premiers patients le 18 septembre 2023. La montée en charge de la 1^{ère} tranche de 15 lits s'est faite progressivement sur 4 semaines pour éviter « l'effet ciseaux ».

▪ Mode d'entrée :

Type d'entrée en 2023	Nombre de patients	Taux
Transfert d'une unité MCO	41	97,62 %
Domicile	1	2,38 %
Structure d'hébergement médico-sociale	0	1,63 %
Total	42	100,00 %



▪ Mode de sortie :

Type de sortie en 2023	Nombre de patients	Taux
Transfert vers un court séjour	0	
Transfert vers un moyen séjour	0	
Transfert HAD	0	
Transfert vers une autre unité sanitaire	1	3,13 %
Domicile	26	81,25 %
Vers une structure d'hébergement médico-sociale	1	3,13 %
Décès	4	12,50 %

▪ Répartition des séjours par sexe et âge :

En 2023 Tranche d'âge	Séjours par des femmes		Séjours par des hommes		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
De 19 ans à 65 ans						
De 65 ans à 85 ans	16	38,10 %	7	16,67 %	23	54,76 %
85 ans et plus	12	28,57 %	7	16,67 %	19	45,24 %
Total	28	66,67 %	14	33,33 %	42	100,00 %

Le service des SMR prend en charge majoritairement des patients assez âgés, comme prévu à l'ouverture.

c. Service des consultations

▪ Consultations en gériatrie

Année	Nombre de consultations	Age moyen
2023	10 <i>3 par des femmes 7 par des hommes</i>	82,50 ans

Une plage (1/2 journée) de consultations mensuelles est réalisée depuis fin juin, à l'exception des mois de juillet et août.

▪ Consultations en gynécologie médicale

Année	Nombre de consultations	Age moyen
2023	6	43 ans

Une plage (1/2 journée) de consultations est organisée 3 fois par mois depuis le début septembre.

2. **Activité médico-sociale**

Le CH de Chagny a 2 activités médico-sociales : l'EHPAD (hébergement complet et accueil de jour) et le SSIAD.

a) Activité de l'EHPAD

Les admissions pour dans les unités Charmilles et Acacias ont été réduites à compter de mars 2023 afin de libérer 15 chambres d'EHPAD ; ces places devant être transformées en lits sanitaires à la mi-septembre (ouverture de la 1^{ère} tranche du service des SMR) :

▪ Données d'activité :

Année	Capacité en nombre de places	Nombre d'entrées réalisées	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation moyen
2020	148	52	51 735	95,77 %
2021	148	57	49 933	92,43 %
2022	148	57	51 070	94,54 %
2023	Du 01/01 au 17/09 : 148 Du 18/09 au 31/12: 133	32	40 105	76,49 %

Le taux d'occupation 2022 est le rapport entre le nombre de journées réalisées sur le nombre de journées théoriques (54 020). Pour l'année 2023, il a été évalué sur une base de 52 434 journées.

- Mode d'entrée :

Type d'entrée en 2022	Nombre de résidents	Taux
Transfert court séjour	31	54,39 %
Domicile	14	24,56 %
D'une structure d'hébergement médico-sociale ou sociale	12	21,05 %
Total	57	100,00 %

Type d'entrée en 2023	Nombre de résidents	Taux
Transfert hospitalisation	12	37,50 %
Domicile	6	18,75 %
D'une structure d'hébergement médico-sociale ou sociale	0	
Mouvements internes	14	43,75 %
Total	32	100,00 %

- Répartition des séjours par sexe et âge :

Compte-tenu des sorties, il est normal que le nombre total de personnes accueillies dans l'année soit supérieur à la capacité d'accueil.

En 2022 Tranche d'âge	Séjours par des femmes		Séjours par des hommes		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Moins de 75 ans	11	5,64 %	6	3,08 %	17	8,72 %
De 75 ans à 84 ans	34	17,44 %	14	7,18 %	48	24,62 %
De 85 ans à 94 ans	82	42,05 %	28	14,36 %	110	56,41 %
De 95 ans à 99 ans	12	6,15 %	3	1,54 %	15	7,69 %
100 ans et plus	3	1,54 %	2	1,03 %	5	2,56 %
Total	142	72,82 %	53	27,18 %	195	100,00 %

En 2023 Tranche d'âge	Séjours par des femmes		Séjours par des hommes		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Moins de 75 ans	10	5,78 %	4	2,31 %	14	8,09 %
De 75 ans à 84 ans	26	15,03 %	9	5,20 %	35	20,23 %
De 85 ans à 94 ans	69	39,88 %	26	15,03 %	95	54,91 %
De 95 ans à 99 ans	20	11,56 %	3	1,73 %	23	13,29 %
100 ans et plus	5	2,89 %	1	0,58 %	6	3,47 %
Total	142	75,14 %	43	24,86 %	173	100,00 %

Les admissions de nouveaux résidents relevant des GIR 1 et 2 ont été fortement réduites à partir de mars, voire un temps suspendues, pour permettre de libérer 15 chambres en vue de l'ouverture de la 1^{ère} phase du service des SMR mi-septembre. Cette démarche a été maintenue sur les premiers mois de 2024 pour tendre à 30 chambres d'EHPAD transférées dans cette nouvelle activité sanitaire.

- Mode de sortie :

En 2023 - Type de sortie	Nombre de patients	Taux
Domicile		
Vers une structure d'hébergement médico-social	4	7,69 %
Décès	48	92,31 %

- Protection juridique éventuelle au 31 décembre

En 2022 Typologie du représentant qui assure la mesure	Nombre de résidents sous		
	Tutelle	Curatelle (simple ou renforcée)	Autres mesures (habilitation familiale ou sauvegarde de justice)
Mandataire familiale	6	7	7
Mandataire indépendant	4	4	6
Association tutélaire	22	5	1
Préposée interne	0	0	0

En 2023 Typologie du représentant qui assure la mesure	Nombre de résidents sous		
	Tutelle	Curatelle (simple ou renforcée)	Autres mesures (habilitation familiale ou sauvegarde de justice)
Mandataire familiale	5	1	6
Mandataire indépendant	2	3	3
Association tutélaire	15	5	1
Préposée interne	0	0	0

- Bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

Durant l'année 2022		
Départements	Nombre de résidents	Pourcentage de résidents concernés par rapport au nombre total d'hébergés
Saône-et-Loire	25	12,82 %
Côte d'Or	2	1,03 %
Autres départements de Bourgogne-Franche-Comté	0	
Autres départements de France	1	0,51 %

167 résidents ont été payants (85,64 %), avec ou sans participation de leur(s) obligé(s) alimentaire(s).

Durant l'année 2023		
Départements	Nombre de résidents	Pourcentage de résidents concernés par rapport au nombre total d'hébergés
Saône-et-Loire	23	13,30 %
Côte d'Or		
Autres départements de Bourgogne-Franche-Comté		
Autres départements de France		

150 résidents ont été payants (86,70 %), avec ou sans participation de leur(s) obligé(s) alimentaire(s).

- Bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie

GIR	Durant l'année 2022		Durant l'année 2023	
	Résidents de + de 60 ans	Bénéficiaire de l'APA	Résidents de + de 60 ans	Bénéficiaire de l'APA
1	41	41	44	44
2	75	75	67	67
3	35	35	30	29
4	44	43	32	32
5	0	0	0	0
6	0	0	0	0
Total	195	194	173	172

Un résident ne perçoit pas d'allocation en raison de sa situation financière.

b) Activité de l'Accueil de jour

Année	Capacité en nombre de places	Nombre de journées théoriques	Nombre d'entrées réalisées	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation moyen
2020	8	1 888	3	556	29,45 %
2021	8	1 920	8	538	28,02 %
2022	8	1 904	11	607	31,88 %
2023	8	1 180	12	569	48,22 %

Activité du SSIAD

Année	GMP	Durée moyenne de PEC en mois	Nombre d'utilisateurs PEC (file active)	Nombre de communes desservies	Taux d'occupation en % (sur la base des 43 places)
2020	792	19	62	18	82 %
2021	813	19	85	21	75 %
2022	759	19	70	18	66 %
2023	747	16	53	12	78 %

Thomas LUNGHI

**Responsable des finances,
achats et admissions**

Les données ci-après sont issues du diaporama du médecin DIM.

1. Activité du service de médecine

Evolution de l'activité sur 5 ans

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Nombre de Séjours	287	292	273	245	299	279



	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Valorisation des RSS (T2A)	1 437 924 €	1 732 586 €	1 796 091 €	1 678 213 €	1 987 437 €	1 726 450 €

L'année 2023 est une très bonne année tant en termes de nombre de séjours que de montant T2A. Elle fait bouger la moyenne des 5 dernières années à la hausse pour les 2 critères.

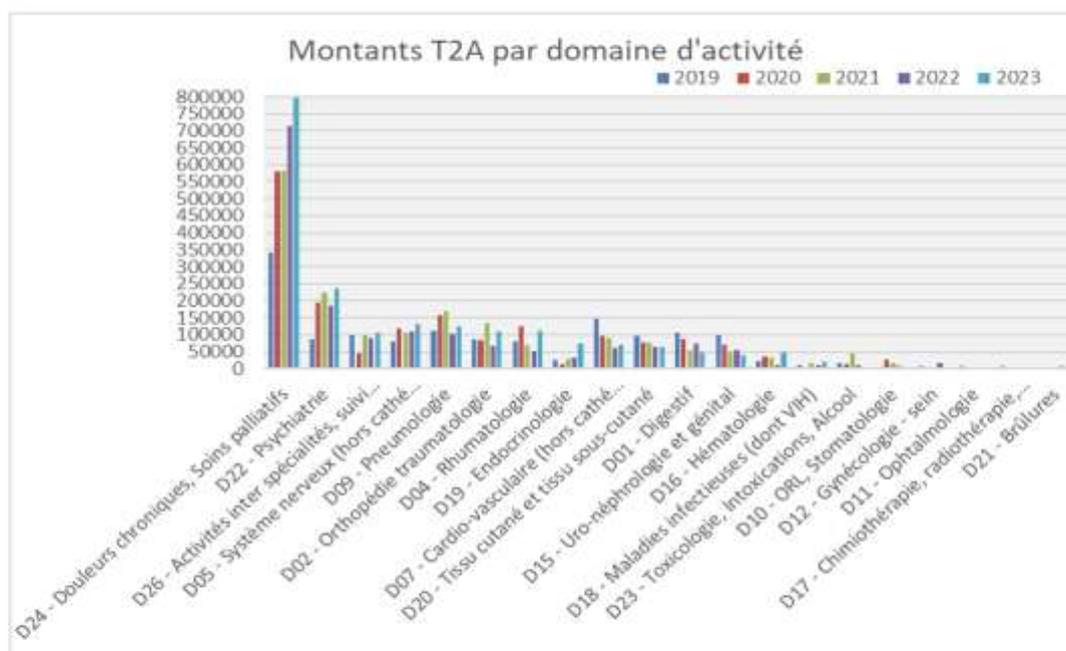


Evolution des montants par domaine d'activité

	Nombre de Séjours					Valorisation des RSS (T2A)					% cumulé 2023
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
D24 - Douleurs chroniques, Soins palliatifs	40	59	51	69	91	342 860 €	580 359 €	582 362 €	713 581 €	795 975 €	40%
D22 - Psychiatrie	20	32	34	33	39	86 949 €	196 031 €	223 003 €	184 553 €	238 006 €	52%
D26 - Activités inter spécialités, suivi thérapeutique	23	13	23	17	24	99 707 €	46 999 €	99 339 €	89 212 €	105 989 €	57%
D05 - Système nerveux (hors cathé vasculaires)	22	23	20	22	22	79 574 €	119 215 €	104 643 €	108 109 €	131 456 €	64%
D09 - Pneumologie	28	36	28	19	21	112 667 €	156 641 €	168 583 €	104 212 €	123 734 €	70%
D02 - Orthopédie traumatologie	20	19	24	13	20	85 341 €	84 560 €	133 437 €	68 954 €	108 280 €	76%
D04 - Rhumatologie	18	23	14	10	18	79 912 €	124 675 €	69 872 €	52 967 €	112 772 €	81%
D19 - Endocrinologie	6	4	6	7	15	27 876 €	14 083 €	30 320 €	32 274 €	72 836 €	85%
D07 - Cardio-vasculaire (hors cathé vasculaires)	32	23	18	13	14	147 139 €	95 724 €	89 937 €	61 689 €	70 521 €	89%
D20 - Tissu cutané et tissu sous-cutané	18	15	14	9	10	97 172 €	78 212 €	76 041 €	64 438 €	63 223 €	92%
D01 - Digestif	23	15	13	15	8	106 830 €	86 568 €	56 238 €	75 221 €	48 890 €	94%
D15 - Uro-néphrologie et génital	22	16	13	8	7	99 630 €	70 925 €	49 424 €	53 987 €	40 631 €	96%
D16 - Hématologie	4	5	5	2	4	21 810 €	36 127 €	33 196 €	12 018 €	47 457 €	99%
D18 - Maladies infectieuses (dont VIH)	3		4	1	4	11 205 €		15 958 €	9 050 €	21 157 €	100%
D23 - Toxicologie, Intoxications, Alcool	4	2	4	2	1	17 743 €	12 056 €	45 444 €	11 099 €	5 571 €	100%
D10 - ORL, Stomatologie	1	5	2	2	1	3 035 €	25 253 €	18 294 €	8 773 €	940 €	100%
D12 - Gynécologie - sein	1			1		6 507 €			15 917 €		100%
D11 - Ophtalmologie	1	2		1		5 915 €	5 161 €		5 299 €		100%
D17 - Chimiothérapie, radiothérapie, hors séances	1					6 053 €					100%
D21 - Brûlures				1					6 858 €		100%
Total général	287	292	273	245	299	1 437 924 €	1 732 586 €	1 796 091 €	1 678 213 €	1 987 437 €	

Les domaines d'activité représentant 80% de l'activité ont peu changé entre 2022 et 2023. Le seul changement notable est que l'appareil digestif est sorti de la liste au profit de la rhumatologie

Comparatif 2019-2023 des recettes T2A par domaine d'activité

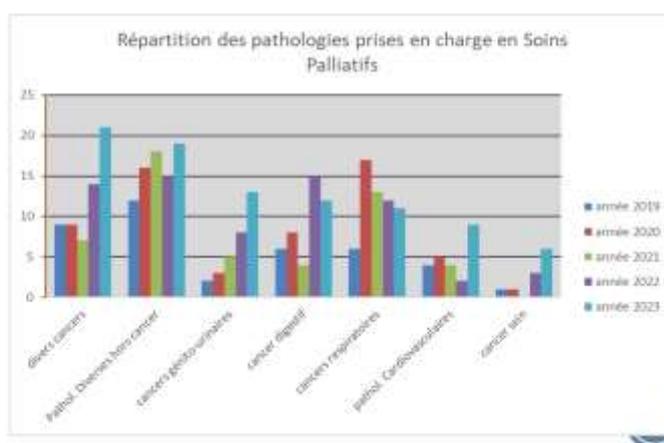


Focus Soins palliatifs

	2019	2020	2021	2022	2023	moyenne
DMS	19	23	26	23	16	21
Valorisation moyenne par jour (PMJT)	441 €	424 €	442 €	441 €	559 €	463 €

	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
divers cancers	9	9	7	14	21
Pathol. Diverses hors cancer	12	16	18	15	19
cancers génito-urinaires	2	3	5	8	13
cancer digestif	6	8	4	15	12
cancers respiratoires	6	17	13	12	11
pathol. Cardiovasculaires	4	5	4	2	9
cancer sein	1	1		3	6
total	40	59	51	69	91

L'activité de Soins Palliatifs est de plus en plus diversifiée, avec des prises en charges de pathologies multiples et en particulier non cancéreuses



MCO: SÉJOURS ET MONTANTS

Nombre de séjours	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
Soins palliatifs	38	57	50	63	87
Hors soins palliatifs	249	235	223	182	212
TOTAL	287	292	273	245	299

Montants T2A	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
Soins palliatifs	332 389 €	569 456 €	576 709 €	673 823 €	771 615 €
Hors soins palliatifs	1 105 535 €	1 163 130 €	1 219 382 €	1 004 390 €	1 215 822 €
	1 437 924 €	1 732 586 €	1 796 091 €	1 678 213 €	1 987 437 €

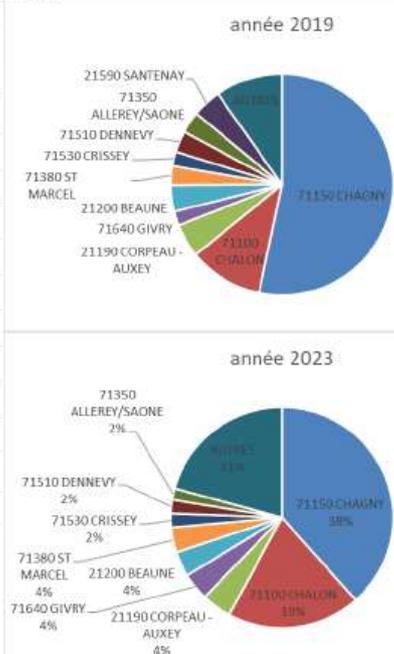
MCO: INDICATEURS DE PERFORMANCE

Total activité	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
DMS	16,5	19,4	20,4	20,4	17,4
IPDMS	1,5	1,7	1,7	1,6	1,3
Montant par séjour	5 010 €	5 934 €	6 579 €	6 850 €	6 647 €
Montant par jour	304 €	306 €	323 €	335 €	382 €

Soins Palliatifs	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
DMS	19,7	23,4	26,2	24,0	15,8
IPDMS	1,2	1,4	1,6	1,5	1,0
Montant par séjour	8 747 €	9 990 €	11 534 €	10 696 €	8 869 €
Montant par jour	443 €	427 €	440 €	446 €	561 €

MCO: PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Répartition par code postal	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023
71150 CHAGNY	153	133	153	131	115
71100 CHALON	31	49	45	36	58
21190 CORPEAU - AUXEY	14	21	6	14	13
71640 GIVRY	6	10	4	8	12
21200 BEAUNE	11	10	9	11	11
71380 ST MARCEL	8	5	2		11
71530 CRISSEY	6	7	11	4	6
71510 DENNEVY	9	6	4	5	6
71350 ALLEREY/SAONE	9	4	6	5	5
21590 SANTENAY	12	12	1	6	
AUTRES	28	35	32	25	62
	287	292	273	245	299



2. Activité du service des soins médicaux et de réadaptation

Pour mémoire, ce service a accueilli ses premiers patients le 18 septembre 2023, sur la base d'une capacité de 15 lits.

SMR: PREMIER APERÇU DE L'ACTIVITÉ

CENTRE HOSPITALIER CHAGNY (Finess=710781592)	
2023 M12 : année entière	
nb séjours	42
nb journées	1404
DMS séjours terminés	37,1

CENTRE HOSPITALIER CHAGNY (Finess=710781592)		
2023 M12 : année entière		
Type de réadaptation	Nb journées	% journées
Spécialisée importante	26	2%
Globale importante	664	47%
Autre	714	51%
Total	1 404	100%

CENTRE HOSPITALIER CHAGNY (Finess=710781592)		
2023 M12 : année entière		
Groupe de Lourdeur	Nb journées	% journées
A	227	16%
B	316	23%
C	861	61%
TOTAL	1 404	100%

Dr Claude PETIT-MARNIER
Médecin au Département
d'Information Médicale

L'année 2023 est marquée par 3 événements majeurs :

1. Déploiement d'un nouveau logiciel de gestion documentaire et de déclaration d'événements indésirables : Bluekango (remplace le logiciel Yes) ;
2. Préparation à la certification des services sanitaires programmée en mai 2025 ;
3. Préparation à l'évaluation externe médico-sociale programmée le 22 et 23 mai 2024.

1. Nouveau logiciel : Bluekango



Ce logiciel commun à tous les établissements du G.H.T. permet de

- consulter tous les documents mis en place sur l'établissement,
- de déclarer les événements positifs et indésirables et de suivre le traitement de ces événements,
- de faire les demandes d'intervention auprès des services techniques et de les suivre,
- d'avoir accès au Plan d'Actions Qualité,
- de demander l'intégration et/ou des modifications de documents.

Il a été déployé au 01 juillet 2023 ; les professionnels ont été formés au préalable à l'utilisation de ce logiciel.

2. Certification sanitaire

Initialement prévue en septembre 2023, la date a été repoussée par l'Agence Régionale de Santé.

L'année 2023 a permis l'auto-évaluation interne en lien avec le nouveau référentiel et la préparation aux méthodes d'évaluations qui seront déployées lors de la visite des experts.

Lors des formations au nouveau logiciel qualité, les agents ont été sensibilisés à cette certification.

Le programme des évaluations internes et le plan de formation ont été établis en lien avec les thématiques de cette certification (cf. bilan 2023 des évaluations).

3. Evaluation externe médico-sociale

L'organisme retenu pour la visite est ABAQ CONSEIL. La venue des évaluateurs experts est arrêtée aux 22 et 23 mai 2024.

L'auto-évaluation interne en lien avec le référentiel a donc été réalisée en 2023.

Pour se préparer à cette évaluation, l'établissement bénéficie d'un accompagnement personnalisé par une structure d'appui régionale à savoir le « Requa ».
De la même façon que pour la certification sanitaire, les agents ont été sensibilisés à cette évaluation et le programme des évaluations internes et le plan de formation ont été établis en lien (cf. bilan 2023 des évaluations).

4. Bilan 2023 des évaluations secteur sanitaire

Intitulé	Etat d'avancement
Questionnaire de sortie Médecine + SMR	Prospectif sur l'année
E-satis SMR + Médecine	Prospectif sur l'année
Auto-évaluation interne	
Indicateurs nationaux Médecine : vaccination antigrippale du personnel hospitalier, lettre de liaison à la sortie d'une hospitalisation, évaluation de la douleur , taux de patients hospitalisés ayant une prescription d'antibiotiques inférieure ou égale à 7 jours, ou justifiée pour une durée supérieure, pour infection respiratoire basse, consommation de solutions hydroalcooliques	Réalisé
1 patient traceur avec REQUA en Médecine	Réalisé
1 patient traceur au SMR	Recueil patient réalisé Entretien professionnels 01/02/2024
1 traceur ciblé : MEDICAMENTS (antibiotiques + médicaments à risque) au SMR	Réalisé
Contrôles bio nettoyage société extérieure avec H.MARTIN	Prospectifs sur l'année
Audits : réévaluation et durées de traitement par rapport aux recommandations HAS et SPILF 2021, prescription conditionnelle en médecine, salle de soin, circuit du médicament	Réalisé

5. Bilan 2023 des évaluations secteur médico-social

Intitulé	Etat d'avancement
Enquête de satisfaction : accueil en EHPAD (familles)	Prospectif sur l'année
Enquête de satisfaction : prise en charge du patient par le SSIAD (usagers + aidants)	Réalisé
Enquête de satisfaction : la restauration en EHPAD (résidents)	En cours d'analyse
Auto-évaluation interne	
Indicateur : surveillance nationale des consommations de produits hydro-alcooliques en EHPAD	Réalisé
Audits : réévaluations et durées de traitement par rapport aux recommandations HAS et SPILF 2021, circuit du médicament, pertinence des prescriptions anticoagulants oraux, pertinence des prescriptions de metformine, salles de soin	Réalisé
Contrôles bio nettoyage société extérieure avec H.MARTIN	Prospectifs sur l'année

6. Bilan 2023 des évènements / gestion des risques (tout secteur confondu)

Evènements indésirables	325 dans logiciel Yes + 416 dans Bluekango = 741
Evènements indésirables non clôturés	8
Evènements positifs	31 dans logiciel Yes + 45 dans Bluekango = 76
RETEX	3 en Médecine (2 avec restitutions en 2024) + 3 en EHPAD
E.I.G	3
Plaintes / réclamations	15
F.E.I. Intersites	3 avec CH W.MOREY
Bons de travaux	541 du 01 janvier au 01 juillet + 943 dans Bluekango = 1 484

Stéphanie GUTIERREZ

**Responsable Qualité et Gestion
des Risques**

1. Secrétariat administratif des instances et organes techniques

Directoire	16 janvier, 20 février, 13 mars, 24 avril, 22 mai, 27 juin, 10 juillet, 11 et 26 septembre (séance complémentaire), 16 octobre, 13 novembre, 18 décembre	12
CME	24 avril, 27 juin, 26 septembre (séance complémentaire), 16 octobre, 18 décembre	5
CSE	07 février (installation), 25 avril, 11 mai, 26 juin, 26 septembre, 17 octobre, 19 décembre	7
CDU	24 avril, 16 juin, 13 octobre, 08 décembre	4
CVS	06 avril, 04 décembre	2
CSIRMT	28 février, 13 juin, 07 novembre	3
Conseil de Surveillance	27 avril, 19 octobre, 20 décembre	3
F3SCT	30 mars, 11 mai, 23 novembre	3
CLIN	08 mars, 30 septembre, 1 ^{er} décembre	3
CLUD	24 janvier, 04 juillet, 28 novembre	3
COMEDIMS	08 juin, 03 octobre	2
CLAN	07 mars, 05 octobre	2
Nombre total de séances en 2023		49

Pour chacune de ces réunions il a été fait :

- une planification dans l'agenda,
- une rédaction et diffusion d'un ordre du jour,
- un compte-rendu

Le secrétariat du CLIN est assuré par l'équipe opérationnelle d'hygiène. La secrétaire médicale gère celui du CLUD / COMEDIMS par la secrétaire médicale et, si ce n'est la diffusion de l'ordre du jour, celui du CLAN est assuré par la diététicienne.

2. Gestion des correspondances et documents administratifs

- 2.101 courriers ont été réceptionnés au secrétariat de direction. Les lettres destinées aux résidents ou les plis médicaux ne sont pas enregistrés puisqu'ils sont transmis directement au destinataire (usager ou médecin) ;
- 110 lettres ont été rédigées ;
- 33 notes de service et 49 notes d'information ont été diffusées ;
- 49 décisions ont été élaborées.

Le secrétariat assure, en autres, la mise à jour de l'annuaire téléphonique interne, la gestion des salles ainsi que le suivi des tableaux pour les astreintes administratives, techniques et médicales.

Delphine VOUILLON

Assistante de direction



2^{ème} partie

Services de soins ou d'hébergement



1. DEPARTS ET ARRIVEES DANS L'EQUIPE D'ENCADREMENT SOIGNANT :

L'année 2023 fut marquée par de nombreux mouvements dans l'encadrement soignant.

- En janvier recrutement :
 - o d'une infirmière coordonnatrice sur poste vacant au SSIAD
 - o d'une cadre de santé faisant fonction sur les unités d'EHPAD Acacias et Charmilles ;
- En juin recrutement :
 - o d'une faisant fonction de CDS, sur Acacias Charmilles suite au départ de son homologue recrutée en janvier
- En septembre, arrivée par mutation d'une CDS, sur les unités de médecine et SMR, suite au départ de la CDS de médecine.

2. OUVERTURE DU SMR

a. Gestion des lits et des résidents des Charmilles

Création de 30 lits de soins de suite et de réadaptation en 2 tranches de 15 lits (la 1^{ère} en septembre 2023, la seconde prévue au cours du 1^{er} semestre 2024), par transformation de 30 places d'EHPAD. Ces lits seront installés dans l'unité les Charmilles.

Dans le but de libérer les 15 premiers lits de leurs résidents, les admissions sur les Acacias ont été stoppées au 01 mars 2023 de manière à pouvoir y transférer les résidents des Charmilles. Cette « fermeture » des lits a engendré des répercussions sur les autres unités d'EHPAD de l'établissement :

- Aucune possibilité de transférer des résidents des unités des Tilleuls et/ou maisonnées quand le niveau de dépendance nécessitait une admission sur Acacias ou Charmilles
- Alourdissement de la charge en soins dans ces unités
- Transformation progressive de l'UVP en unité d'EHPAD traditionnelle

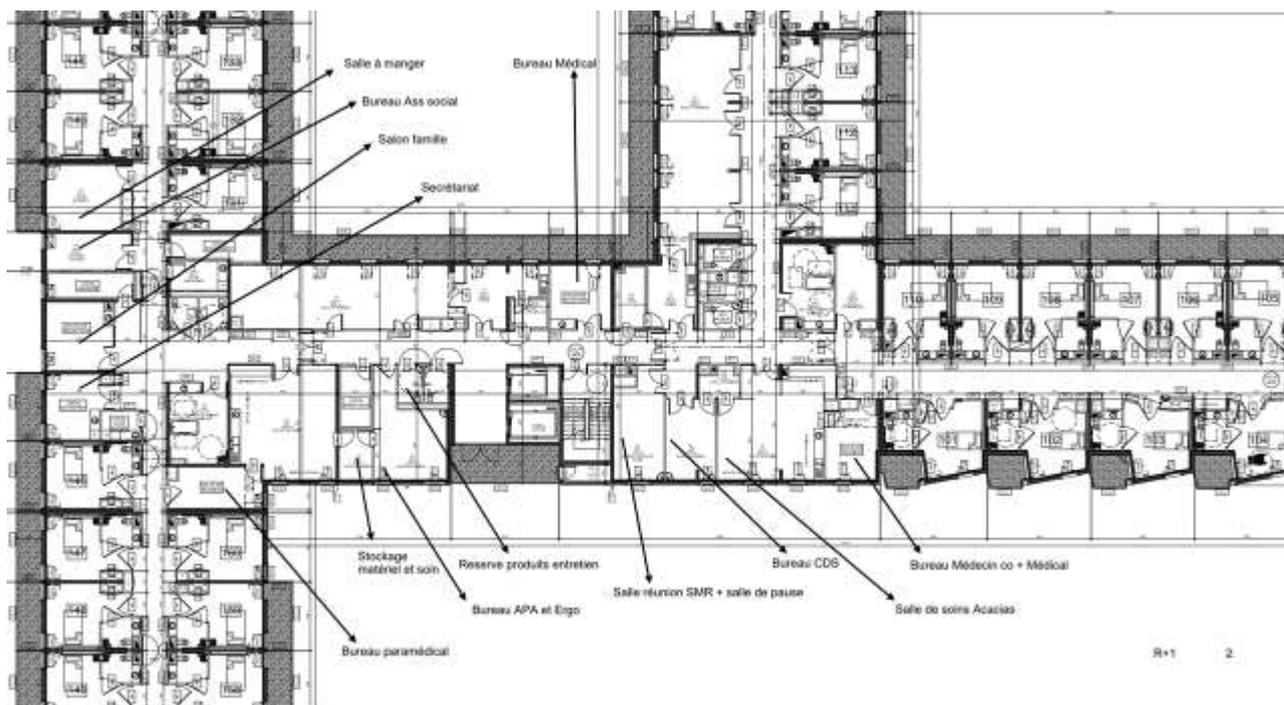
b. L'organisation du SMR

Afin de définir les organisations de travail, l'aménagement des locaux et les besoins en matériel, des visites et rencontres ont été organisées avec les équipes soignantes et médicales du SMR du CHWM.

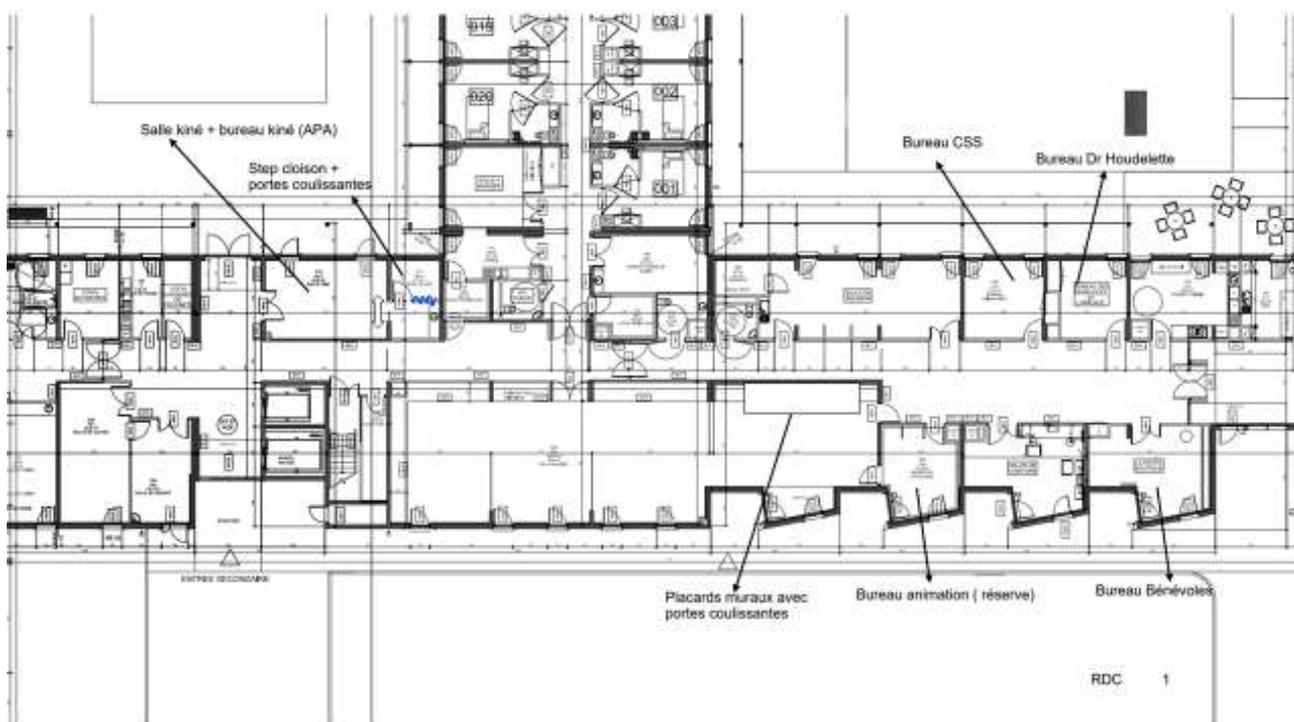
c. L'aménagement des locaux

La transformation d'une unité d'EHPAD en SMR a nécessité un réaménagement des locaux. Plusieurs scénarii ont été envisagés pour que cette nouvelle unité réponde aux exigences d'une activité sanitaire de soins médicaux et de réadaptation.

1^{er} étage



RDCH



- Création d'une salle de soins, inexistante dans l'unité des Charmilles, d'une salle de réunion pour les temps de synthèse, de différentes réserves et de plusieurs bureaux, d'un salon des familles, de 2 salles à manger indispensables pour travailler la réadaptation et la resocialisation des patients ;
- Création d'un bureau infirmier garantissant la sécurisation du circuit du médicament ;

- Organisation avec le responsable des services techniques des déménagements ;
- Réflexion et mise en place d'une signalétique adaptée aux patients accueillis. Plusieurs rencontres furent nécessaires avec la société et le responsable financier ;



- Choix des matériels notamment pour l'équipement de la nouvelle salle de soins. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents prestataires de matériel médical, la pharmacienne et l'encadrement soignant ;
- Réflexion sur l'équipement informatique afin de faciliter les transmissions écrites.

d. Volet Ressources Humaines

✓ Les besoins en effectif

Travail sur les organisations soignantes pour évaluer les besoins en effectifs et assurer la continuité des soins jour et nuit. Le choix d'une équipe unique infirmière assurant des postes jour et nuit s'est imposé car aucune candidature IDE externe n'avait postulé pour la nuit.

Le choix s'est porté sur le recrutement de la totalité des effectifs afin de travailler l'acculturation et les organisations mais surtout d'éviter de faire porter l'alternance jour/nuit à une équipe IDE de 6 personnes.

IDE EN 12H pour 30 lits												
Postes fonctionnels	Horaires	Durée du poste								Total en postes	Total en h. Nb de postes X durée (a) x (b)=(c)	
		pas "amplitude en heures (a)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche			
IDE	JOUR	12	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0
	NUIT	12	1	1	1	1	1	1	1	1	7	84
											0	0
											0	0
TOTAL											21	252
Calcul des besoins	en heures	252	heures/s	X	52	semaines	divisé par	1547	h	=	8.47	ETP

Service	SMR	EFFECTIF AS 30 LITS										
Postes fonctionnels	Horaires	Durée du poste								Total en postes	Total en h. Nb de postes X durée (a) x (b)=(c)	
		(pas "amplitude") en heures (a)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche			
AS JOUR											0	0
	AS MATIN	7.5	2	2	2	2	2	2	2	2	14	105
	AS SOIR	7.5	2	2	2	2	2	2	2	2	14	105
	AS COUPE NUIT	7.5	2	2	2	2	2	2	2	2	14	105
		10	1	1	1	1	1	1	1	1	7	70
											0	0
											0	0
TOTAL											49	385
Calcul des besoins	en heures	385	heures/s	X	52	semaine divisé par	1547	h	=		12.94	ETP AS jour

EFFECTIF ASH en 7h30 pour 30 lits												
Postes fonctionnels	Horaires	Durée du poste								Total en postes	Total en h. Nb de postes X durée (a) x (b)=(c)	
		(pas "amplitude") en heures (a)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche			
ASH	M	7.5	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
	S	7.5	1	1	1	1	1	1	1	1	7	52.5
											7	52.5
											0	0
											0	0
											0	0
TOTAL											14	105
Calcul des besoins	en heures	105	heures/s	X	52	semaine divisé par	1547	h	=		3.53	ETP

✓ Ouverture des postes en interne

Redéploiement numérique des postes précédemment affectés dans l'unité Charmille avec un appel à candidature interne. Les postes infirmiers, aides-soignants et agents des services hospitaliers ont été publiés pour mobilité interne. Tous les candidats ont été reçu en entretien par la CSS et la CDS du futur SMR. Toutes les candidatures ont été retenues pour intégrer le SMR.

VACANCES DE POSTES OUVERTURE SMR	
POSTE	CANDIDATURES
4 POSTES IDE	1 DE Acacias/Charmilles 1 IDE Promo pro
38 POSTES AS	3 AS CHARMILLES 5 AS ACACIAS
5 POSTES AS NUIT	1 AS MEDECINE 1 AS EHPAD Nuit
4 POSTES ASHQ	1 ASH Charmilles

✓ Recrutement externe

Parallèlement un appel à candidature externe pour recruter infirmiers, aides-soignants, ASH, APA, KINE. Réalisation des entretiens de sélection des candidatures.

NOMBRE DE CANDIDATURES RECUES		
GRADES	CANDIDATURES EXTERNES	REFUS CONTRAT
IDE	8	2
AS JOUR	2	0
AS NUIT	1	
APA	8	
KINESITHERAPEUTE	1	
ERGOTHERAPEUTE	0	

✓ Les cycles de travail

Les cycles de travail IDE, AS et ASH ont été travaillés, présentés et validés en instances. Au préalable, plusieurs rencontres avec les professionnels de l'EHPAD (IDE, AS et ASH) ont eu lieu afin de leur présenter le projet et recueillir leurs avis quant aux horaires. (Souhait de rester en 12h pour les IDE de l'EHPAD, 7h30 pour les aides-soignants et ASH et garder si possible leur roulement de WE).

✓ L'ouverture du SMR

Organisation d'une semaine d'intégration des nouveaux professionnels soignants (issus de l'EHPAD ou venant d'autres établissements, ou nouveaux diplômés) afin de finaliser le projet de service et travailler la cohésion d'équipe. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- Organisation des soins, rédaction des fiches d'activité par grade
- Initiation au codage des actes
- Formation hygiène, nutrition, qualité, logiciels métier
- Appropriation des « outils » et du fonctionnement d'un SMR

Le bilan de cette semaine fut très positif avec un niveau de satisfaction des professionnels très bon.

Les premiers patients ont été admis dès la semaine suivante, le 18 septembre 23 avec une montée en charge progressive sur 10 jours pour atteindre les 15 patients. Les soignants ont signalé que cette montée en charge fut trop rapide avec le COVID qui s'est invité sur cette période mettant en évidence des problèmes d'organisation. Des points réguliers ont été fait avec la CDS, pour réajuster les organisations.

Cependant, il est important de souligner que les 1ers patients furent très satisfaits de leur prise en charge grâce à l'investissement et l'implication de tous.

A noter, un turnover assez important dans le personnel soignant (démission de 3 IDE, difficulté pour 2 AS de s'adapter à un rythme et une façon de travailler très différente de l'EHPAD) nécessitant des changements d'affectation pour ces aides-soignantes et de nouveaux recrutements infirmiers.

De plus, la cohabitation entre patients SMR et résidents des Charmilles n'est pas facile. Les résidents sont perturbés dans leurs habitudes (moins d'animation, nouveaux soignants), quant aux patients, ils se disent gênés par la proximité des résidents d'EHPAD (bruit).

3. RESSOURCES HUMAINES

a. Gestion absentéisme

Cette année 2023 fut marquée par un fort absentéisme sur l'ensemble des unités et notamment les unités d'EHPAD. Les possibilités de recrutements n'ont quasi pas été possibles, obligeant le recours régulier aux heures supplémentaires et à l'intérim, notamment pour le personnel infirmier mais aussi aide-soignant. Les conséquences sur la qualité des prises en charges et sur l'épuisement du personnel soignant et hôtelier furent palpables.

- Aucun congé maternité remplacé en médecine, ACACIAS et nuit EHPAD ;
- Gestion des intérimaires compliqué : méconnaissance du service, intérimaire ne se présentant pas à leur poste imposant une organisation dégradée dans les unités ;
- Difficulté également de recrutement de la catégorie ASH (non présentation à l'entretien, durée dans le poste de quelques jours puis abandon) ;
- Désistement après signature du contrat ;
- L'offre d'emploi étant tellement importante que les professionnels « choisissent ».

b. Recrutements

2023		
NOMBRES RECRUTEMENTS		REFUS CONTRAT
CDS	1	
IDE	11	4
AS/AES	13	3
ASH	4	2
ASHFF	4	
SECRETAIRE	1	
KINE	1	
APA	1	
CESF	1	

c. Sélection des futures promotions professionnelles en collaboration avec la responsable des Ressources Humaines

Participation aux entretiens pour sélectionner les candidats à une future entrée en IFSI en septembre 2024.

2 candidats se sont présentés, 1 est sélectionné pour une entrée en septembre 2023.

d. Vacances de poste

Compte-tenu de l'ouverture du SMR en septembre 2023, et des changements d'affectation d'un grand nombre de personnel, il n'a pas eu d'autre ouverture de poste en 2023 en dehors du SMR.

4. FORMATION ET ENCADREMENT DES STAGIAIRES

La formation et l'encadrement des stagiaires représentent une activité importante des professionnels de soins, et font partie intégrante de leur référentiel de compétences. L'établissement représente pour tous les partenaires pédagogiques extérieurs un véritable bassin de formation en termes de capacité d'accueil et de qualité d'encadrement. Les retours des établissements sont très positifs en ce qui concerne la qualité d'accueil et d'encadrement des stagiaires.

La répartition des terrains de stage est organisée afin de garantir une qualité d'accueil et d'encadrement optimal. Cependant, cette année, compte-tenu de l'augmentation du numerus clausus dans les IFSI, un effort a été fait pour accueillir sur le secteur de médecine 2 étudiants supplémentaires.

Sur l'année, le CH a accueilli 45 stagiaires.

Accueil des stagiaires en 2023									
	MEDECINE	SMR	ACACIAS	CHARMILLES	TILLEULS	FIGUIERS	PEUPLIERS	CHATAIGNIERS	SSIAD
IDE	9	3	7	6					
AS	5	1	3	4	1				1
DIETETICIENNE	2 stagiaires BTS 2ème A								
APA	1								
ANIMATION	2								

5. ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL EN EHPAD

Réalisation d'une étude de la charge de travail sur les secteurs d'EHPAD (Acacias, Charmilles, Figuiers, Châtaigniers et Peupliers) sur 2 semaines du 22 février au 08 mars 2023, impliquant l'ensemble des professionnels de jour IDE, AS, ASFF et ASH pendant les 15 jours de l'étude.

a. Méthodologie :

- Constructions des grilles de recueil par catégories professionnelles sur la base des fiches d'activité ;
- Explications dans chaque unité concernée de la grille et des objectifs ;
- Implication des cadres pour accompagner les équipes ;
- Note de service.
- Présentation des résultats en instances et à l'ensemble des professionnels

b. Limites et difficultés :

- Difficulté de compréhension de la grille par certains agents ;
- Temps conséquent pour noter entre chaque soin non comptabilisé dans l'étude ;
- Renseignements en fin de poste donc +/- approximatifs ;
- Temps de saisie et d'analyse important, environ 600 fiches à saisir et à analyser ;
- Saisie des résultats par un non soignant : incohérences de certains résultats.

c. Résultats :

- Disparité architecturale entre le bâtiment neuf et les maisonnées (équipements inadaptés à la prise en charge des résidents dépendants : pas de rail au plafond aux maisonnées, escaliers, ascenseurs vieillissants, partage des locaux avec locataires OPAC) ;
- Disparité des effectifs toute filière confondue : pas de filière distincte entre soins et hôtellerie aux maisonnées générant des glissements de tâches importants pour les ASH / effectif en inéquation avec les prises en charge aux maisonnées ;
- Disparité des organisations soignantes et hôtelières entre les bâtiments neufs et les maisonnées.

6. REDACTION DU PROJET D'ANIMATION ET DE VIE SOCIALE

Le début d'année 2023 fut consacré à l'écriture du projet d'animation et de vie sociale en collaboration avec les animatrices afin de déterminer les fondements inhérents à l'accueil et à l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD (recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM « Qualité de vie en EHPAD (volet 3) La vie sociale des résidents en EHPAD »).

Ce projet a pour vocation de lutter contre le sentiment de rupture en offrant une image et un sentiment de « continuité de vie ». C'est un outil indispensable dans le maintien du rôle social, pour prévenir le risque d'isolement et être un relais entre vie interne et vie externe, permettre au résident de se divertir, de prendre plaisir au travers d'activités adaptées et choisies et surtout associer l'ensemble des acteurs pour répondre aux attentes des personnes accueillies. Ainsi, le projet d'Animation et de Vie Sociale de l'EHPAD se définit comme une démarche et une réflexion sur l'accompagnement personnalisé du résident qui concerne et rassemble l'ensemble du personnel.

7. MISE EN PLACE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (PAP)

Fort du constat que les PAP n'étaient pas réalisés dans l'établissement selon les dernières recommandations de l'ANESM « *le projet personnalisé, une dynamique de parcours d'accompagnement* » notamment concernant la co-construction de ce projet avec le résident et/ou son référent familial et la prise en compte de ses attentes, un appel à candidature est lancé pour constituer un groupe de travail pluri professionnel permettant de :

- Retravailler sur la définition et le sens du projet d'accompagnement personnalisé ;
- Construire une grille de recueil adaptée ;
- Organiser sa mise en œuvre.

14 professionnels ont répondu à l'appel : 2 IDE, 7 AS ou AES, 1 ASH, 2 animatrices, 1 psychologue, 1 diététicienne, groupe animé par 1 CDS et 1 APA.

a. Formation des référents

En amont, une formation est proposée à tous les référents. Cette formation fut réalisée pour une cadre supérieure de santé ayant travaillé sur la mise en place des PAP dans son établissement. Les objectifs principaux :

- Travailler l'acculturation et les représentations
- Connaître les bases règlementaires et la démarche

Parallèlement, élaboration d'une fiche de missions du référent PAP afin de bien cerner son rôle et ses missions au sein des unités.

b. Groupe de travail / pilotage

Suite à cette formation, le groupe s'est réuni 3 fois en 2023 afin de travailler sur :

- Analyse de l'existant ;
- Travail sur l'outil de recueil d'information ;
- Création du document PAP pour l'établissement et mise en œuvre du PAP ;
- Développement de la partie évaluation

c. Déploiement en 2024

La finalisation de l'outil est prévue pour le 1^{er} trimestre 2024. Un déploiement général est envisagé sur toutes les unités d'EHPAD, afin qu'en fin d'année la grande majorité des résidents ait un projet d'accompagnement personnalisé.

8. APPELS A PROJET

a. Demande de Crédits non reconductibles - EHPAD 2023

Les personnes âgées accueillies à l'EHPAD, sont en majorité atteintes d'une maladie neuro dégénérative, alourdissant et complexifiant la prise en charge. Dans le but de soulager les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer et ainsi réduire les troubles du comportement qui y sont associés mais aussi de stimuler ces personnes n'ayant plus la possibilité de communiquer, la direction des soins a répondu à cet appel à projet afin de financer 2 chariots mobiles Snoezelen (1 pour le bâtiment neuf, 1 pour les maisonnées) et les actions de formation inhérentes pour leurs utilisations

Le financement, a été accordé pour un dispositif.

b. Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) de Saône et Loire

En vue d'améliorer l'offre de soin des résidents, de préserver l'autonomie et la qualité de vie, de lutter contre l'isolement, mais aussi d'impliquer les équipes professionnelles, la direction des soins a répondu à un appel à projet afin de proposer des ateliers « danser c'est la santé ». Cette action avait eu lieu dans l'unité des Tilleuls en 2022 avec des résultats très encourageants pour les résidents ayant participé. Cette année, le souhait est de proposer cette activité aux autres unités d'EHPAD avec les objectifs suivants :

- Permettre la pratique en groupe d'une activité physique artistique adaptée à travers la danse
- Limiter la sédentarité et améliorer la condition physique des participants
- Favoriser le lien social entre les résidents
- Impliquer les équipes pluri professionnelles dans le projet pour favoriser une pérennité et une communion entre les professionnels et les bénéficiaires

A fin mars 2024, le CH de Chagny n'a pas encore reçu l'accord de financement de ces séances.

9. DEMARCHE QUALITE ET PREPARATION EVALUATION ET CERTIFICATION

a. Travail avec le REQUA et la responsable qualité

Cette année 2023 fut consacré à la préparation de l'évaluation externe de l'EHPAD. Tous les 15 jours, depuis septembre, une rencontre avec le REQUA, la responsable qualité et la direction des soins a eu lieu afin de préparer cette évaluation. Plusieurs actions ont été réalisées ou sont en cours fin 2023.

- Grille d'évaluation « Regard croisé sur la bientraitance » (évaluation réalisée au nouveau gouvernance, prévue début 2024 pour les professionnels)
- Axes de formations/sensibilisation des professionnels ;
⇒ Sensibilisation à la liberté d'aller et venir en EHPAD sur toutes les unités d'EHPAD
- Affiche douleur ;
- Livret bientraitance ;
- Création de cartes reprenant les critères impératifs avec éléments de réponses attendus afin de préparer les professionnels.

b. Analyse et cotation bimensuelles des FEI

Tous les 15 jours, les FEI sont analysées et cotées avec le coordonnateur de la gestion des risques associées aux soins, la responsable qualité et la direction des soins.

c. Participation aux audits qualité

- Réalisation d'un audit contention dans le secteur médico-social (construction de la grille de recueil et audit des dossiers en collaboration avec les CDS)
- Enquête auprès des professionnels de tous les secteurs pour l'audit administration des médicaments en MCO et EHPAD

d. Réunion pluridisciplinaire

Afin d'assurer la qualité et la continuité des soins dans les unités d'EHPAD, les réunions sont dorénavant pilotées par les cadres afin que certains points soient systématiquement abordés en équipes. Toute décision sera obligatoirement tracée dans le dossier de soins.

- Douleur
- Contention
- PAP

Une grille formalisant cette organisation est en cours d'élaboration.

e. Réactualisation liste des référents

Suite à de nombreux mouvements de personnel dans l'établissement et afin de favoriser la communication entre les professionnels et respecter les bonnes pratiques :

- Liste des références mise à jour
- Appel à candidature des référents
- Rédaction des fiches missions

Chaque unité et catégorie de personnel a au minimum un référent dans chaque thématique ainsi qu'un pilote.

REFERENTS 2024									
Thématiques	Grades	MEDECINE	SMR	ACACIAS	TILLEULS	FIGUIERS	PEUPLIERS	CHATAGNIERS	SSIAD
HYGIENE	PILOTE	EOH							
	IDE	1				1			
	AS	1	1	1	1	1	1		1
	ASH FF					1		2	
CIRCUIT DU MEDICAMENT	PILOTE	PHARMACIEN							
	IDE	1	1		1		1		
	AS				1	1			
DOULEUR	PILOTE	MEDECIN							
	IDE	1	1		1		1		
	AS	1	1	1	1	1	1	1	1
	NUIT						1		
NUTRITION ALIMENTATION	PILOTE	DIETETICIENNE							
	IDE	1	1			1			
	AS	2	2	2	1	1	1	1	
	ASH FF					1			
INCONTINENCE	PILOTE	CDS							
	AS	2	1	2	1	2	1	1	2
	NUIT	1	1				2		
PLAIE ET CICATRISATION	PILOTE	IDEC							
	IDE	1	1		2		1		
	AS	1	2	2	1	1	1	1	2
ENCADREMENT DES STAGIAIRES	PILOTE	CSS							
	IDE	1	2				1		
	AS	2	2	1	1	1	1	1	1
LINGE	PILOTE	RESPONSABLE LINGERIE							
	AS		2			1	1	1	
	ASH FF			2	1	1	1	1	
	ASH	1	1	1					
LUMINOTHERAPIE	PILOTE	CSS							
	IDE	1	1				1		
	AS	1	1	2	1				
PAP	PILOTE	CDS ET APA							
	IDE				1				1
	AS			2	2				1
	ASH					1			
	PSYCHO						1		
	DIETETICIENNE						1		
	ACCUEIL DE ANIMATRICES						2		

f. Guide pratique du nouvel arrivant

Rédaction d'un guide ayant pour vocation de fournir aux nouveaux professionnels et aux étudiants des informations concrètes et pratiques afin de faciliter la prise de poste. Il reprend entre autres :

- Présentation de l'établissement ;
- Principes d'hygiène ;
- Circuit du linge et les tenues professionnelles ;
- Fonctionnement logiciel de soin PSI ;
- Circuit du médicament et les commandes de DM ;
- Charte de bientraitance.

10. FORMATIONS

- Mise en place d'une formation sur le Projet d'Accompagnement Personnalisé à l'automne 2023 ;
- Mise en place d'une formation sur les techniques de pose des sangles pour lève malade destiné à tout le personnel soignant. Elle a été réalisée par un ergothérapeute ;
- Organisation des ateliers TENA sur les bonnes pratiques de pose et de choix de taille et d'absorption ;
- Evaluation des besoins en formation pour les professionnels soignants, hôteliers et de rééducation et participation à la Commission de Formation
- Choix des organismes de formation en partenariat avec la responsable des Ressources Humaines ;
- Co construction avec les CDS de programmes de formation sur :
 - o Accompagnement des ASH faisant fonction
 - o Communication hypnotique
 - o Plaies et cicatrisation

11. TRAVAIL SUR LES CYCLES ET LES ORGANISATIONS

Afin de mettre en adéquation l'organisation et les besoins et assurer la mise en conformité des cycles de travail, les cycles des unités FIGUIERS, SSIAD, TILLEULS et NUIT, ont été retravaillés avec les cadres de santé et les Ressources Humaines.

12. ACTION TOK TOK DOC

Organisation du dépistage des pathologies ORL et bucco-dentaires suite à l'acceptation du financement par la conférence des financeurs.

- Communication aux instances
- Choix des résidents pouvant en bénéficier avec les cadres de proximité
- Information des résidents et référents familiaux
- Organisation sur 1 journée avec les infirmiers de TOK TOK DOC
- Suivi des actions à mettre en place (RDV spécialiste, gestion des prescriptions)

13. COORDINATION DES TRANSVERSAUX ET CADRES DE SANTE

a. Encadrement de proximité

- 34 réunions avec les cadres
 - ⇒ Point RH
 - ⇒ Information et coordination des projets

b. Animation

- 8 rencontres avec les animatrices (choix des prestations d'animation, programmation, achats)
- Réflexion sur les organisations de l'équipe animation avec une permanence de 2 animatrices tous les jours de 9h à 17h ; changement du cycle de travail prévu en janvier 2024
- Intégration des animatrices au projet d'accompagnement personnalisé
- Participation au CVS

c. Diététicienne

- 9 rencontres avec la diététicienne
- Travail sur les tableaux de commande de repas dans les unités
- Organisation des actions lors de la journée dénutrition pour les personnels soignants et hôteliers
- Réflexion sur l'identification des plateaux repas au SMR
- Participation au CLAN

d. APA et Kiné

- 6 rencontres avec l'équipe APA et de rééducation
- Réorganisation de leurs activités et planning suite ouverture du SMR et recrutement d'1 APA
- Réorganisation des missions du kinésithérapeute et suivi de son activité en EHPAD

e. Hygiène

- 8 rencontres avec l'EOH
- Organisation des formations hygiène
- Organisation bio nettoyage des maisonnées et SMR
- Participation au CLIN

14. AMENAGEMENT DES MAISONNEES

a. Création de locaux linge propre, linge sale et réserves suite réorganisation lingerie

Suite au changement de prestataire de linge et de l'organisation de la lingerie, une réflexion a été engagée afin de créer dans chaque unité des maisonnées :

- 1 local linge propre
- 1 local linge sale
- 1 réserve matériel
- 1 local ménage

Les objectifs étaient :

- 1 local par fonction
- Respecter les normes en vigueur, notamment en termes d'hygiène et éviter les réserves « sauvages »

Des chariots linge sale ont également été rachetés afin que chaque étage en soit doté, évitant les allers et venues des agents dans les escaliers.

b. Travail en collaboration avec responsable lingerie sur l'intervention des lingères aux maisonnées

Contrairement au bâtiment neuf, Les maisonnées, ne bénéficient pas de l'intervention d'un prestataire de ménage pour le bio nettoyage des locaux communs, imposant à l'équipe soignante et hôtelière la réalisation du ménage.

Suite à la réorganisation de la lingerie, du temps a été dégagé aux lingères pour leur permettre d'assurer le ménage quotidien et le ménage de fond des locaux communs des maisonnées.

Une organisation a pu être mise en place avec la collaboration de la responsable lingerie et de l'encadrement de proximité.

15. BILAN DE LA CSIRMT

La CSIRMT s'est réunie 3 fois en 2023. Lors de ces 3 réunions différents sujets ont été abordés :

a. Qualité

- CR audit salles de soins
- Audit administration des médicaments en médecine et EHPAD
- Audit des traitements broyés à l'EHPAD.
- Actualités évaluations externe de l'EHPAD et certification
- Sensibilisation insuline
- Traitement par Lucentis
- Sensibilisation traçabilité administration
- Résultats patient traceur médecine par le Réqua
- Bilan des EI 2^{ème} trimestre 23
- Bilan enquête satisfaction usagers SSIAD
- Présentation audit contention

b. Validation protocoles/procédures

- Procédure utilisation PSE
- Procédure circuit des anticancéreux oraux
- Protocole insuline
- Procédure PEC risque de chutes
- Composition de la trousse urgence des maisonnées
- Présentation projet Animation et Vie Sociale
- Cellule de médiation territoriale

c. Actualités

- Ouverture du SMR
- Prise en charge de la fin de vie en UVP
- Présentation outil d'évaluation de la charge de travail
- Actions préventives état buccal et pathologie ORL par TOK TOK DOC
- MAJ des références soins
- Bilan semaine des déchets 11/ 2022
- Information sur la journée du 16/03 dénutrition familles patients / résidents
- Rapport d'activités du CLIN 2022 et le programme d'actions 2023
- Point compteurs et travail sur les cycles

16. PROJETS 2024

Les projets et dossiers ne manquent pas. En voici quelques exemples : déploiement des PAP, préparation des professionnels à l'évaluation externe de l'EHPAD et à la certification, changement logiciel de soins, réforme du SSIAD, réflexion de la future organisation de l'HDJ sur les SMR et mise en place l'éducation thérapeutique

Valérie BASSET

**Cadre supérieur de santé
Faisant-fonction de directeur
des soins**

1. ACTIVITE

J'ai pris mes fonctions de cadre de santé au CH de Chagny le 4 septembre 2023.

- Le capacitaire sur la période du 4 septembre au 31 décembre, est de 15 lits avec une période marquée par une diminution à 12 lits la semaine du 6 novembre en raison des congés des médecins.

Nombre de patients admis : 100 dont 5 venant EHPAD de Chagny

Nombre de sorties : 94

Transfert vers le SMR : 6

Entrées vers EHPAD Chagny : 5

Nombre de décès : 22

- Mouvements RH : pas de mouvements au sein de l'unité.
- Absentéisme IDE : L'absentéisme n'a pas été significatif sur cette période.
- Absentéisme AS/ASH : L'absentéisme est quasi inexistant sur cette période.

2. FORMATION DU PERSONNEL

Les professionnels se sont formés à différentes thématiques :

- PRAP
- AFGSU
- Nutrition chez la personne âgée
- E-learning sur bon usage du médicament
- Transmissions ciblées
- Hygiène

3. DEMARCHE QUALILTE

- Procédures et protocole : Pas de réalisation sur cette période de 4 mois
- Audits
- Patient traceur : Annulé pour absentéisme dans l'unité, reporté début 2024

4. ACHAT EQUIPEMENT

Achat d'une cave à vin, d'un blender pour smoothies via l'association de soins palliatifs.
Aménagement de la salle de pause / salon des familles.

Blandine GUICHARD

Cadre de santé

1. ACTIVITE

J'ai pris mes fonctions de cadre de santé au CH de Chagny le 4 septembre 2023.

- La semaine du 11 au 15 septembre a été une **semaine d'intégration**, avec participation de l'ensemble des professionnels pluri disciplinaires en présence alternante. Des thématiques et groupes de travail ont été proposés (planning pré établi à mon arrivée) et ont permis d'initier une dynamique d'équipe, ainsi que des fiches de tâches, pour les IDE, ASD, et ASH.
- Le capacitaire sur la période du 18 septembre au 31 décembre sur une montée en charge progressive jusqu'à 15 lits de SMR. La décélération des lits en EHPAD avec un transfert progressif de résidents a été simultanée. Cependant, au regard de l'effectif IDE, il a été validé de limiter la seconde phase de montée en charge du SMR.

Nombre de patients admis : 42 dont 7 venant de l'unité de médecine du CH de Chagny

Nombre de sorties : 34, dont RAD : 21,

Entrées vers EHPAD Chagny : 0,

Institutionnalisation : 5

Nombre de décès : 4

- 3 bilans de fonctionnement ont été réalisés sur cette période : 3 octobre, 31 octobre et 14 décembre avec l'ensemble des équipes pluri disciplinaires. Ces bilans ont permis les réajustements nécessaires sur les thématiques abordées : matériel, organisation du travail, collaboration, irritants.
- Faits marquants : Le mois d'octobre a été marqué par une épidémie de Covid, patients et soignants concernés.
- Mouvements RH

IDE : Les effectifs sont très instables sur cette période : affectation en septembre et octobre des nouveaux professionnels coïncidant avec départ d'une IDE (projet professionnel de SMR insatisfaisant), d'une IDE en congés maternité. L'activité a été maintenue grâce à la mobilisation des IDE pour les remplacements des postes vacants. Sur les 9 postes, 2 sont vacants au 31 décembre 2023.

AS : L'effectif a été remodelé avec des demandes de mutation vers l'unité des Acacias pour 2 ASD au regard du sentiment d'insatisfaction de l'activité soignante requise au SMR. L'effectif est de 14 ASD (dont une ASD de nuit à mi-temps en affectation SMR) au 31 décembre 2023.

ASH : L'effectif est stable à 4 ASH.

- Absentéisme IDE-ASD-ASH : L'absentéisme n'a pas été significatif sur cette période.

2. FORMATION DU PERSONNEL

Les professionnels se sont formés à différentes thématiques :

- Bladder Scan par prestataire
- Présentation par Santé Services des prestations possibles
- MAC PRAP et PRAP initial
- Nutrition

3. DEMARCHE QUALILTE

1. Procédures et protocoles

Les fiches de tâches des différents professionnels ont été travaillées mais restent à alimenter au fur et à mesure des évolutions de l'activité vers une unité entièrement dédiée SMR.

2. Audits

Un audit de la salle de soins a été réalisé.

3. Patient traceur

Un « patient traceur » a été réalisé.

Un « traceur ciblé médicaments à risque » a aussi eu lieu.

4. ACHAT D'EQUIPEMENTS

Les équipements suivants ont été nécessaires : téléphone, télévision, bassins, urinaux.

Blandine GUICHARD

Cadre de santé

Les 6 unités d'EHPAD sont réparties sur plusieurs bâtiments :

- Les 3 bâtiments anciens dénommés « les maisonnées » accueillant, de par leur architecture, des résidents GIR 3 et 4
 - Figuier 30 lits
 - Châtaigniers 18 lits
 - Peupliers 16 lits
- Le bâtiment neuf avec 3 unités dont 2 accueillant principalement des résidents GIR 1 et 2 et 1 unité de vie protégée :
 - Acacias 30 lits
 - Charmilles 30 lits jusqu'au 17 septembre puis 15 à compter du 18 septembre
 - Tilleuls 24 lits

Unités Figuiers, Châtaigniers et Peupliers

1. Projets de l'année 2023

- Participation au pré projet architectural des futures maisonnées
- Changement de prestataire lingerie au 1er avril 2023 : avec réorganisation des locaux dans les services en mars. Changement de place de certains locaux qui étaient multi-usages). Chaque service possède désormais un local linge sale et un local linge propre attitré.
- Projet Agent de lingerie pour entretien des maisonnées : travail en collaboration avec la responsable lingerie et CSS pour organisation d'un temps dédié à l'entretien des maisonnées par les agents de lingerie. Ecriture des fiches de poste, fiches d'activités et de traçabilités.
- TOK TOK DOC : 14 décembre
 - 18 résidents des maisonnées pour l'ORL (4 Châtaigniers, 7 Peupliers et 7 Figuiers)
 - 5 résidents des maisonnées pour le bucco-dentaire : (2 Châtaigniers, 2 Peupliers et 1 Figuiers)

2. Projet d'accompagnement personnalisé

- Ecriture en début d'année des PAP des résidents.
- Mise en place ensuite de quelques actions : coiffure et jardinage avec bac au Rdc des Figuiers.

3. Ressources humaines

- Réalisation de nouveaux cycles de travail pour les AS et ASH des Figuiers et AS nuits : cycle à l'essai
- Formations :
 - Bonne pratique pour les mobilisations avec les sangles de lève malade en octobre par Santé Service

- Ateliers TENA : Bonne pratique de pose et de choix de taille et d'absorption en novembre
- Sensibilisation REQUA sur les libertés d'aller et venir

4. Audits

- Administration du médicament (juin)
- Contention (novembre)

5. Réunions d'équipes

- Figuiers et châtaigniers en avril, Peupliers en septembre et nuit en septembre et octobre.
- Révisions des fiches d'activités au moment de la réunion d'équipe pour chaque service.

6. COVID : cluster aux Figuiers mi-décembre jusqu'au nouvel an

7. Matériel

- Matériel de jardinage pour les Figuiers : bac, terreaux et petit matériel pour planter
- 5 fauteuils confort : 3 figuiers et 1 châtaignier et 1 peupliers

8. Animation

- 17/10/23 : repas antillais, les équipes ont joué le jeu et se sont déguisées, danses et chants dans les services.



- Noël est jour de l'an : les équipes on fait de jolies tables dans les services avec chants de Noël et apéritif avec les résidents



Unités Acacias et Charmilles

1. Ressources humaines

a. Absentéisme et mouvements de personnels

CHARMILLES :

- Changements d'affectation
 - 4 AS et 3 ASH affectés au SMR,
 - 3 AS affectés aux Acacias
 - 1 AS affecté aux Peupliers
- 2 arrêts maladie longue durée
- 1 départ en retraite remplacé sur le dernier trimestre 2023.

ACACIAS :

- 4 AS ont souhaité changer d'affectation vers la nouvelle unité SMR,
- 2 arrêts maladie longue durée
- 1 congé maternité
- 1 départ en retraite remplacé sur le dernier trimestre 2023.
- 2 IDE changements d'affectation vers la nouvelle unité SMR
- 2 démissions IDE

b. Formations

Pose de sangles et filets de transferts
 Prise en charge médicamenteuse
 Soins palliatifs
 Approche de la fin de vie
 Maladie Alzheimer et apparentés
 PRAP/ MAC PRAP
 AFGSU
 Formation incendie
 Transmissions ciblées

Hygiène
 Nutrition chez la personne âgée
 Accompagné traceur
 Projet d'Accompagnement Personnalisé
 Dépression et prévention du suicide chez la personne âgée

2. Projets engagés

- Mise en place d'une organisation pour les déménagements induits dans le cadre de la fermeture des places d'EHPAD sur l'unité Charmilles
- Réorganisation des réunions pluridisciplinaires
- Mise en place de réunions d'équipes pour aborder spécifiquement certaines prises en charge de résidents ou problématiques d'organisation de service. Fréquence pour 2024 à tester : une semaine sur 2 ou 3, en alternance avec les réunions pluridisciplinaires.
- Travail sur la traçabilité des surveillances des contentions physiques et chimiques en lien avec l'audit réalisé
- Mise en place d'une organisation pour la distribution du courrier des résidents
- Equipe ASHQ : révision des temps / processus dédiés au bio-nettoyage des chambres, et de la pertinence des transmissions orales et écrites. Etude sur le sens donné au travail.
- Travail sur le suivi de la douleur et sa traçabilité
- Réorganisation des temps de présence des IDE dans les unités Acacias et Tilleuls (transmissions d'équipe, soins, vérification des piluliers)
- Révision des fiches d'activité IDE, AS/AES et ASHQ
- Evaluation des besoins des résidents
- Mise à jour des plans de soins : horaires de couchers, sieste, repas,
- Mise à jour des protocoles d'incontinence par résident
- Déploiement et l'élaboration du PAP.

3. Démarche qualité

- Circuit du médicament en EHPAD
- Audit salle de soins (chariots de soins et stockage)
- CREX autour de la PEC de la douleur

4. Projets 2024

- Symbolique de l'entrée/départ du résident en EHPAD : entretien avec chaque résident en capacité de communiquer ou avec la famille/référent familial, sur leurs souhaits concernant la façon dont ils souhaitent être accueillis, présentés à leur unité et leur souhait pour signaler leur décès.
- Travail autour du consentement, de la sexualité en EHPAD et la bientraitance (réunions avec la direction, temps de réunion d'équipe, proposition de formations acceptées sur 2024, intervention de l'organisme REQUA)
- Poursuivre le déploiement et l'élaboration des PAP des résidents
- Poursuivre le travail autour de la douleur, son évaluation et son suivi
- Poursuivre les actions autour de la bientraitance (intervention organisme REQUA)
- Réorganiser les salles de soins ACACIAS sur le premier trimestre
- Mise en place de « retour de formations » : les agents en formation prennent un temps dédié pour restituer à leur collègue leur formation et ce qu'ils peuvent mettre en place/ mettre à profit dans leurs unités respectives.
- Mise en place de « flash infos » courant 2024 : thématiques (soins techniques, relationnels, pathologies, gériatrie, ...) abordés en équipe avec CR, dans le but d'analyses de pratique et mises à jour des connaissances.

Unité Tilleuls

1. Actions réalisées

- Réflexion autour de la qualité de prises en soins des résidents en UVP, de leurs besoins, de la charge de travail du personnel
- Mise à jour d'une nouvelle trame de travail
- Mise en place de temps d'activités et relationnel supplémentaire auprès des résidents
- Mise en place de rendez-vous avec les référents soignants et les familles/référents familiaux.
- Mise en place de réunions d'équipes pour aborder spécifiquement certaines prises en charge de résidents ou problématiques d'organisation de service. Fréquence pour 2024 : une semaine sur 2 ou 3, en alternance avec les réunions pluridisciplinaires.
- Poursuivre le travail sur le suivi de la douleur et sa traçabilité

2. Projets 2024

- Poursuivre les temps relationnels et d'activités en UVP
- Réorganiser les salles de soins des Tilleuls

Fanny DUPLUS

**FF Cadre de santé
Unités
« Les Châtaigniers »,
« Les Figuiers »,
« les Peupliers »
et l'équipe de nuit**

Julie MULLER

**FF Cadre de santé
Unités
« Les Acacias »
« Les Charmilles »
« Les Tilleuls »**

1. Activité

La capacité d'accueil est de 8 personnes par jour du lundi au vendredi.

Ouverture les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 16h30. Fermeture des autres jours en raison du faible taux d'accueil.

Le service a fermé ses portes pendant 15 jours sur les périodes de vacances scolaires.

Les personnes accueillies sont pour la plupart adressées par leurs médecins traitants, ou dans la continuité d'un suivi à domicile par celui-ci, par un neurologue ou gériatre suite à des bilans mémoire en consultation externe effectués à l'hôpital.

Les GIR varient entre les GIR 3 et 5.

Le taux d'occupation demeure faible malgré les actions de communication réalisées (presse, flyers aux médecins, contacts avec des CCAS).

Au 31.12.2023, sont accueillies :

- 5 personnes le mardi
- 6 personnes le mercredi
- 6 personnes le vendredi

Mouvements :

- - 6 nouvelles personnes accueillies
- - 3 départs (institutionnalisation en EHPAD, hospitalisation)

2. Prises en charge proposées

Il est organisé, autant que possible, une répartition des résidents suivant les personnalités, profils de pathologie et leurs besoins.

Les journées se déroulent de la façon suivante de manière générale, en dehors des temps de sortie à l'extérieur de l'établissement ou des événements festifs organisés (journée à thème) :

- Accueil progressif des personnes moment de convivialité autour d'un café, thé
- Repères Temporaux et Spatiaux : Ephéméride, date du jour, météo, Saint du jour, anniversaires, menu du déjeuner, actualité (lecture du journal). Présentation des activités de la journée.
- Atelier de stimulation cognitive oral et/ou écrit : souvent sous forme ludique et/ou en utilisant des supports combinant expression et pratique. Jeux de sociétés stimulant les capacités cognitives (puzzles, scrabble, brainstorming, jeux des ombres, jeux de cartes...)
- Atelier cuisine thérapeutique : Préparation du déjeuner et de la collation de 16h00 (gâteaux, tartes) ; les patients retrouvent des gestes quotidiens oubliés ou rendus

plus difficiles. La mémoire est, elle aussi, mise à contribution, chacun essaie de retrouver ses « secrets de fabrication », de se souvenir ou de calculer les proportions nécessaires à la recette, d'associer le plat élaboré à un événement (fête calendaire, moment de vie, etc...) Les sens sont mis en éveil lors de la préparation des plats (odorat : odeur de cuisson, des produits travaillés ; ouïe : frémissement de l'eau qui bout, crépitement des aliments dans la poêle ; toucher : texture des aliments, chaud/froid)

- Atelier vie quotidienne : Mise en place de la table (les couverts, la préparation du pain, des boissons etc.)
- Déjeuner : Le moment du repas redevient un moment de convivialité, associé à la notion de plaisir et de lien social. A la fin du déjeuner, les discussions se poursuivent et la rééducation manuelle s'opère à nouveau : en débarrassant la table, en rangeant la cuisine, en effectuant la vaisselle...
- Temps de repos : au calme (siestes), informations/ télévision/échanges ...
- Ateliers manuels et/ou créatifs : Conception et réalisation d'objets, peinture, jardinage... A partir d'un thème général qui oriente toutes les activités du moment (par exemple : les fêtes, les animaux de compagnie, le temps qui passe, l'homme et son environnement, les cinq sens, le mouvement,).
- Atelier mobilité bien-être : Relaxation, assouplissements, jeux de ballon, jeux extérieurs (boules, quilles...).
- Goûter : Temps d'échanges et de repos, gâteaux et boissons pris en commun.
- Jeux de mémoire oraux : (quizz...), chants, lectures (poésies/contes...), musique
- Préparation des retours à domicile

3. Bilan des activités réalisées

- Rencontre avec les famille des-personnes accueillies septembre 2023
- Participation des 2 agents au forum Bien Vieillir octobre 2023
- Organisation d'une sortie avec les personnes accueillies pour la journée Senior lors de la Foire de Chalon sur Saône.
- Activités sur une journée à thème : repas antillais
- Mise en place d'un planning d'intervention des professionnelles dans les autres unités de l'EHPAD (les jeudis puisque l'accueil de jour est fermé) afin de réaliser des activités destinées aux résidents avec partage d'un repas pour lesdits résidents.
- Actions de communication pour relancer l'activité en resensibilisant les médecins traitants, professionnels paramédicaux, libéraux, hospitaliers (consultation mémoire) et maisons de santé
- Non-parution d'une gazette présentée en projet (destinée aux familles des personnes accueillies, avec présentation de certaines activités car les autorisations sur le droit à l'image n'ont pas été toutes récupérées).

Julie MULLER

FF cadre de santé

Le SSIAD de Chagny a pour vocation d'éviter ou d'écourter les hospitalisations des personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées. Cette prise en charge permet de prévenir ou retarder la dégradation de leur état de santé mais aussi d'accompagner la fin de vie de personnes désireuses de rester à leur domicile.

Le SSIAD de Chagny intervient sur les secteurs de Chagny et de Couches.

En 2022 et en 2023, le SSIAD a fonctionné avec 4 tournées par jour (dont une sur le secteur de Couches).

1. ACTIVITE ET PROFILS DES PATIENTS ACCUEILLIS

Le SSIAD a accueilli sur l'année 2023, 56 patients différents. Au 31 décembre 2023, le SSIAD comptait 29 patients pour une capacité totale d'accueil de 43. Il y a eu 5 départs sur le mois de décembre (décès et hébergement). Les patients commencent à rentrer de nouveau en janvier 2024.

- Répartition des prises en charge par tranche d'âge

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Décompte en nombre de prises en charge

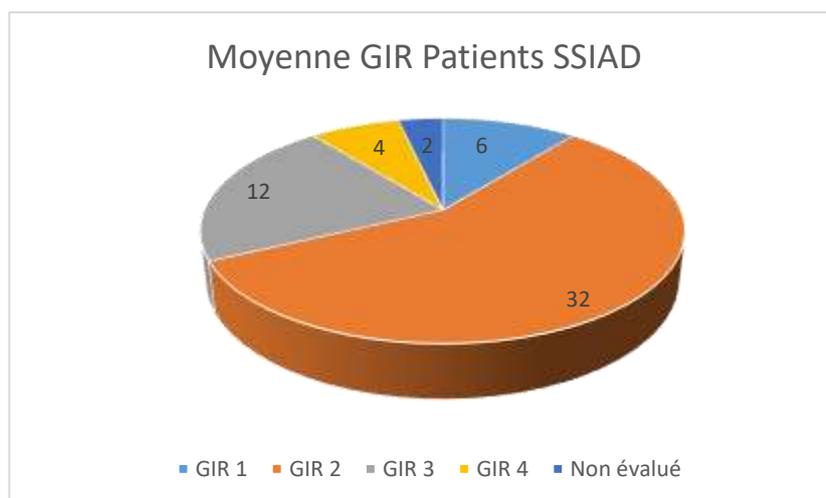
Age	Hommes		Femmes		Total	
Moins de 60 ans	1	4,35%	1	3,03%	2	3,57%
De 60 à 64 ans	1	4,35%	0	0,00%	1	1,79%
De 65 à 69 ans	2	8,70%	0	0,00%	2	3,57%
De 70 à 74 ans	3	13,04%	6	18,18%	9	16,07%
De 75 à 79 ans	2	8,70%	3	9,09%	5	8,93%
De 80 à 84 ans	3	13,04%	2	6,06%	5	8,93%
De 85 à 89 ans	3	13,04%	10	30,30%	13	23,21%
De 90 à 94 ans	7	30,43%	7	21,21%	14	25,00%
De 95 à 99 ans	1	4,35%	3	9,09%	4	7,14%
De 100 à 104 ans	0	0,00%	1	3,03%	1	1,79%
De 105 ans et plus	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL :	23	100,00%	33	100,00%	56	100,00%

- Moyenne d'âge des femmes : 84.2 Ans

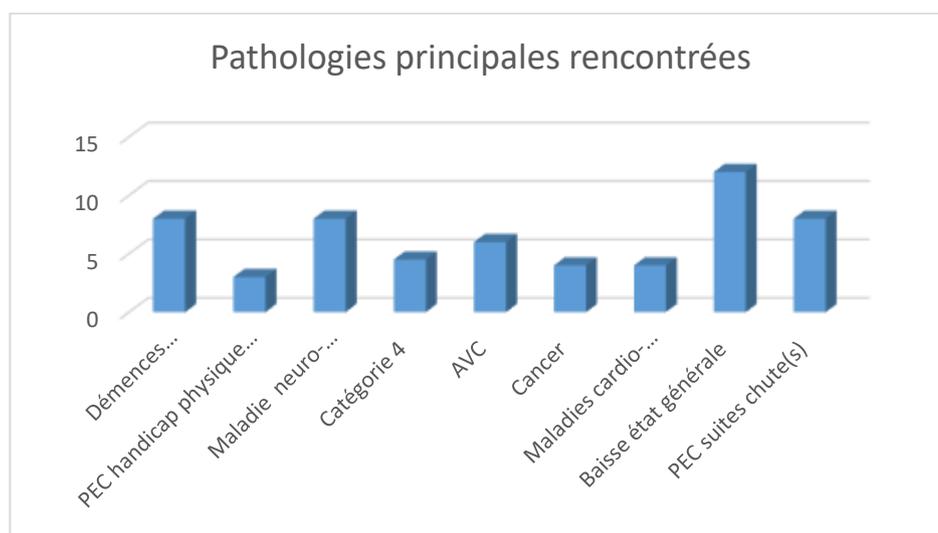
- Moyenne d'âge des hommes : 81.5 Ans

- Moyenne d'âge globale : 83.1 Ans

- GIR moyen sur 2023



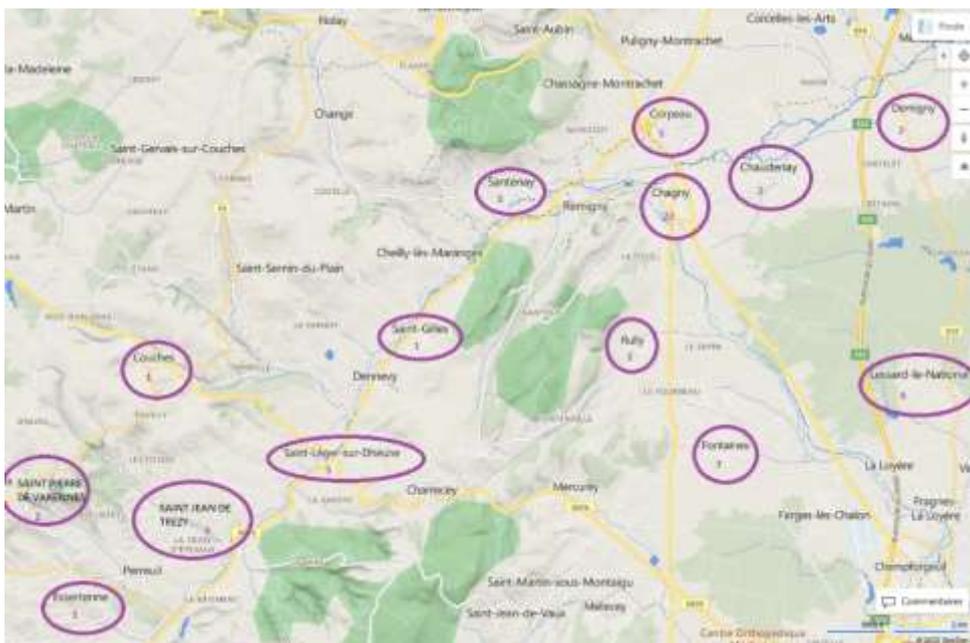
- Répartition des prises en charges selon la pathologie principale



- Motifs de sortie du SSIAD

Motifs	Nombre de patients concernés
Décès en établissement de santé	3
Décès à domicile	6
Hospitalisation en soins de suite et réadaptation	
Guérison ou reprise autonomie	
Hospitalisation en soins de courte durée	
Sans objet	
Entrée en EHPAD	13
Arrêt prise en charge par le SSIAD	1
Arrêt prise en charge par l'entourage	3
Arrêt prise en charge par le patient	
Total	26

- Répartition géographique des patients



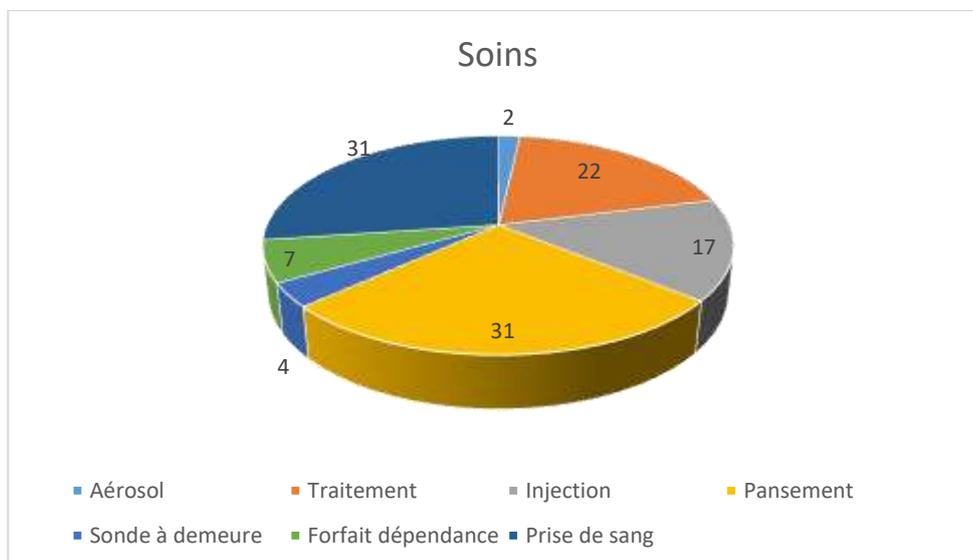
Les communes desservies cette année sont Chagny ; Rully ; Saint-Léger-sur-Dheune ; Demigny ; Saint-Pierre-de-Varennnes ; Fontaines ; Saint-Gilles ; Lessard-le-National ; Corpeau ; Santenay (sur dérogation) ; Essertennes ; Couches ; Saint-Jean-de-Trézy ; Chaudenay
 → soit 14 communes.

Cette année, les aides-soignants font en moyenne 34 km par jour (près de 45 en 2022). Sur le secteur de Couches, ils font en moyenne 60 km sur la journée.

- Répartition des soins infirmiers réalisés :

Sur 2023, 40 patients ont eu besoin de soins infirmiers. Ils ont été réalisés par 32 infirmiers libéraux. Leurs dépenses totales s'élèvent à 63 943.06€.

Les soins réalisés sont les suivants (certains patients ont eu plusieurs soins) :



2. RESSOURCES HUMAINES

En 2023, toutes les soignantes du SSIAD sont parties en formation :

- Elles ont toutes bénéficié de la formation Centaure
- 3 d'entre elles ont assisté à la formation MAC PRAP
- 1 est devenue référente douleur au sein de notre établissement grâce à une formation dispensée au CH de Chalon sur Saône. Formation qui se poursuivra sur 2024.
- Les formations sur la nutrition, l'hygiène hospitalière, la dépression et la prévention du suicide de la personne âgée ont également été suivies.

3. MATERIEL

En 2023, les soignantes ont pu bénéficier de saturomètres, appareils à glycémie et de tensiomètres neufs. En effet, elles ont désormais tous le matériel en cas d'urgences afin de transmettre toutes les données aux services d'urgences.

4. REUNION HEBDOMADAIRE

Des réunions ont été mises en place tous les jeudis afin d'évoquer différentes problématiques. Les soignants ont également des relèves plus approfondies afin de trouver en équipe des solutions (mise en place de matériel adapté, dégradation d'un patient, ...).

Des réunions ont été mises en place tous les jeudis afin d'évoquer différentes problématiques. Les soignants ont également des relèves plus approfondies afin de trouver en équipe des solutions (mise en place de matériel adapté, dégradation d'un patient, ...).

5. PAP :

Mise en place d'une démarche de Projet d'Accompagnement Personnalisé au sein du SSIAD grâce au groupe de travail initié par la direction des soins.

6. PARTENAIRES EXTERIEURS :

Face à différentes problématiques rencontrées avec certains patients, le SSIAD a collaboré avec différents partenaires :

- Dispositif d'Aide à la Coordination 21. Des réunions pluri professionnelles ont eu lieu dans le but de trouver des solutions. Pour la première situation d'un patient, une solution a été apporté. Pour la 2ème une prochaine réunion va avoir lieu.
- SAD (ASAP Services) pour un patient dont la pathologie devient difficilement compatible avec le domicile.
- Consultations auprès du Docteur CANNARD, gériatre, pour 2 patients
- Lien avec les différentes Plateformes Territoriales d'Appuis de Saône et Loire,
- Le centre de ressources territoriales du Creusot,
- Le Centre Communal d'Action Social,
- La Maison Locale de l'Autonomie de Chalon-sur-Saône
- Les différents travailleurs sociaux.

Anaïs POMARICO

Infirmière coordonnatrice

△ Les tableaux des pages suivantes représentent les données transmises aux autorités de tarifications quant au fonctionnement du SSIAD.

Rapport d'activité SSIAD ou SPASAD (volet soin uniquement) Année 2023			
Autorisation (cf dernier arrêté d'autorisation)			Commentaires
N° FINESS juridique :	ATTENTION A RENSEIGNER LE BON FINESS	710973520	
NOM du gestionnaire		CENTRE HOSPITALIER	
Raison sociale :	Si les données sont erronées à préciser dans la colonne commentaires	SSIAD DU CH DE CHAGNY	
Statut :		Etablissement Public	
Adresse :		16 R DE LA BOUTIERE 71150 CHAGNY	
Nombre de SSIAD gérés (total du principal et du/des site(s) secondaire(s) le cas échéant)		1	
Catégorie de clientèle	700 - Personnes âgées (SAI)	53	pris en charge sur l'année 2023
<i>Données issues de la base FINESS: Si les données à préciser dans la colonne commentaire</i>	711 - Personnes âgées dépendantes	0	51
	436 - Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	21	21 diagnostiqués
	010- Tous types de déficiences pers. handicapées	1	1 patiente paraplégique de 47 ans et un patient présentant un handicap mental de 58 ans
Modalités horaires de prise en charge en SSIAD :	Horaires spécifique weekend, jours fériés ou nuit à préciser	07h30 - 12h30 / 17h00 - 19h30 du lundi au dimanche	même horaires weekend et jours fériés
Territoires desservis dans l'année			
Communes autorisées	Si les données sont erronées à préciser dans la colonne Commentaires	Aluze, Bouzeron, Chagny, Chamilly, Chassey-le-Camp, Chaudonay, Chilly-lès-Maranges, Carpeau, Caucher, Demigny, Dennevy, Dracy-lès-Caucher, Ezortonne, Fontaines, Lazard-le-National, Ferreuil, Remigny, Rully, Saint-Emiland, Saint-Gilles, Saint-Jean-de-Trézy, Saint-Léger-sur-Ouche, Saint-Léger-	
Nombre de communes non desservies au cours de l'année	Préciser lesquelles dans la colonne Commentaires	12	Aluze, Bouzeron, Chamilly, Chassey-le-Camp, Dennevy, Ferreuil, Remigny, Saint-Emiland, Saint-Gilles, Saint-Loup-Géanges, Saint-Martin-de-Commune, Saint-Maurice-les-Couches
Motifs pour lesquelles certaines communes n'ont pas été desservies	Pas de demande sur ce territoire (en nb)	11	Aluze, Bouzeron, Chamilly, Dennevy, Ferreuil, Remigny, Saint-Emiland, Saint-Gilles, Saint-Loup-Géanges, Saint-Martin-de-Commune, Saint-Maurice-les-
	Difficultés d'intervention (ex : éloignement, pas de places sur la tournée (en nb)	1	1 demande à Dracy-les-Couches sur liste d'attente (pas de place sur la tournée de Couches)

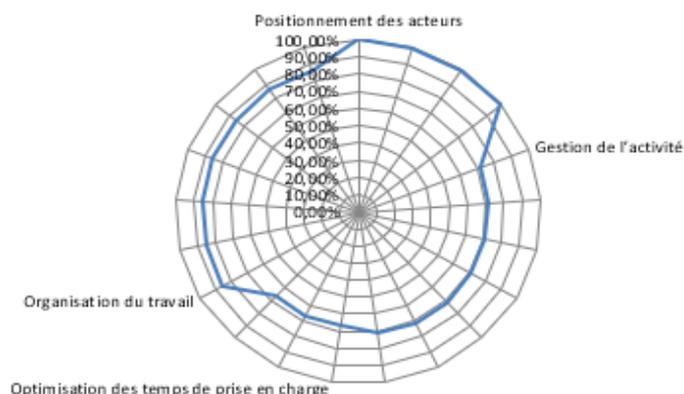
File active de l'année (nombres de personnes prises en charge entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023)			Commentaires
Nombre de sorties au cours de l'année civile :		18	
Dernier GMP connu au 31/12/2023		747	
Niveau de dépendance des bénéficiaires (répartition par GIR de la file active) :	GIR 1	7	
	GIR 2	31	
	GIR 3	12	
	GIR 4	3	
	GIR 5	0	
	GIR 6	0	
Niveau de dépendance des bénéficiaires en liste d'attente au 31/12/2023	GIR 1	0	
	GIR 2	12	
	GIR 3	3	
	GIR 4	0	
	GIR 5	0	
	GIR 6	0	
Nombre de personnes en situation de polhandicap pris en charge au cours de l'année		2	
Fréquence de l'actualisation de la liste d'attente	Préciser si l'actualisation de la liste d'attente est faite de façon mensuelle, bi mensuelle, hebdomadaire ou autre (Si Autre, à préciser la fréquence dans la colonne Commentaires)	Hebdomadaire	et à chaque nouvelle demande
Existe-t-il une priorisation des critères d'admission ?		Oui	urgence de la prise en charge : pas d'autre
Si oui, elle comprend les critères de priorisation suivants :	<ul style="list-style-type: none"> GIR 1 et 2* (cf commentaire) notion d'isolement environnemental ou familial / épuisement de l'aidant, urgence de la prise en charge (en cas de fin de vie, soins palliatifs...), précarité sociale ou économique limites de compétences du SAAD si déjà positionné et en cas de dégradation de la situation proximité géographique / organisation du SSIAD Autre critère (à préciser dans la colonne Commentaires) : 	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Non	10 sont isolés familialement et 15 ont un aidant principal épuisé prise en charge soins palliatifs fait de nos patients et avec HAD binôme avec SAAD ou HAD quand nécessaire Nous intervenons pour 2 patients à Saint-Pierre-de-Varennes qui fait partie de notre secteur mais qui se situe à 5min du Creusot et qui engendre 45 min de route pour
Système d'information/ Outils numériques			Commentaires
Existence du dossier dans ETICSS et inscription le cas échéant		Non	
Le service est-il doté d'un Dossier Usager Informatisé (DUI)?		Non	le logiciel va être modifié en 2024
Le dernier répond aux critères suivants :	<ul style="list-style-type: none"> référencement SEGUR? conformité avec les exigences de sécurité définies dans le cadre de la politique de sécurité des SI en santé? gestion des accès à l'information selon le profil des professionnels? 	Oui Oui Oui	

Activité			Commentaires
Nombre de journées réalisées	Tous bénéficiaires confondus	53	
Pourcentage d'usagers pris en charge 7jours/7	Nombre d'usagers pris en charge au moins une fois par jour, tous les jours de la semaine/ nombre total d'usagers	34%	18 patients
Taux de patients bénéficiant d'une prise en charge par 2 soignants du SSIAD	Nb de patients ayant bénéficié d'une prise en charge par un binôme de soignants / file active		1 patient 2 soignants SSIAD et 3 patients binôme SAAD et 3 patients binôme HAD
Nombre de conventions signées avec les IDEL du territoire d'intervention		38	
Nombre de conventions avec les CSI (Centres de soins infirmiers) du territoire d'intervention		0	
Nombre d'usagers bénéficiant d'au moins un		40	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ETP IDEC Nombre d'ETP AS Nombre d'ETP psychologue 	0,80 7,80 0,00	7 AS à temps plein et 1 à 80%
Avez-vous recours à des intervenants en activités pl	Si oui, préciser le nombre d'interventions dans la colonne Commentaires	oui	1 fois (APA de l'établissement) pour une évaluation de certains patients pour des aménagements et pour que les professionnels acquièrent les bons gestes face à certains patients problématiques
Le service a-t-il mis en place des interventions coordonnées d'aide à domicile?	Avec combien de service(s) d'aide? Le nombre d'interventions coordonnées avez-vous menées au cours de l'année?	oui 3,00	les 3 du secteur
Prévention en santé			Commentaires
Un outil d'évaluation des risques de fragilité est utilisé dans les transmissions	exemple: grille FRAGIRE Indiquer lequel dans la partie Commentaires	Oui	Grille individuelle d'évaluation de la fragilité, Grille MINI-ZARIT (évaluation souffrance des
Nombre d'actions de prévention menées en cours	Chutes	non	
	Dépression	non	
	iatrogénie médicamenteuse	non	
	Dénutrition	non	
	Autre (décrire dans la colonne Commentaires)		
Dont	Nombre d'actions de prévention collectives	0	
	Nombre d'actions de prévention individuelles	1	en période de canicule : incitation à l'hydratation + flyer conseils

Qualité de prise en charge		Commentaires	
Une procédure de déclaration, traitement et analyse d'un Evènement Indésirable Grave/réclamations existe et est connue par l'ensemble des professionnels	Oui		
Durant l'année 2023:	<i>Nombre d'EI/réclamations collectés en interne</i>	0	
	<i>Nombre d'EI/réclamations collectés ayant donné lieu à une analyse des causes et formulation d'un plan d'actions</i>	0	
Les modalités de signalements des faits de maltraitance sont précisées dans le livret d'accueil?	<i>Le service doit fournir aux personnes accompagnées des informations sur les modalités de signalement des faits de maltraitance dans le livret d'accueil (cf point 3.4.1 du cahier des</i>	<i>oui</i>	dans livret d'accueil
Une convention existe avec:	Equipe mobile Soins palliatifs	Oui	partenariat existant avec le CHWM + HCB
	Equipe mobile psychiatriques	Oui	partenariat existant avec EPSM71
	Filière gériatrique locale	Non	travail avec gériatre des consultations externes du Ch Chagny
	HAD	Oui	Travail avec HAD Chalons et Le Creusot en binôme ou travail complémentaire sur des patients communs
	Organismes proposant des actions de prévention Préciser lesquels dans la colonne Commentaires	Non	Lien avec le réseau des aidants 71 et le CRT du Creusot
Nombre d'intervention	Equipe mobile Soins palliatifs	4	
	Equipe mobile psychiatriques	0	
	Filière gériatrique locale	2	
Convention avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)	<i>Le DAC est le point d'entrée unique pour les professionnels et structures afin de favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de santé et de vie complexes et participe à la coordination</i>	Oui	
	Nb de réunions réalisées	3	
Les partenariats suivants sont mis en œuvre :	Avec le DAC	3	3 réunions physiques avec DAC 21 mais échanges réguliers avec DAC 21 et 71
	Avec France Alzheimer	Non	
	Avec les consultations mémoire	Non	
	Avec des dispositifs spécialisés dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives (ESA, CMRR, CEP, SRC-	Oui	1 avec CRT du Creusot
	Avec des dispositifs à destination des personnes en situation de handicap (SAVS, communauté 360, PCPE, PFP, SMR, SAMSAH,	Oui	1 avec MLA de Chalon-sur-saône
	Avec des organismes proposant des actions de lutte contre l'isolement (Petits frères des Pauvres, Croix Rouge Française, Mona	Oui	1 avec CCAS de chagny
	Avec des offres de soins ambulatoires (médecin traitant, CPTS,	Non	
Taux de projets initiaux personnalisés élaborés à l'entrée	Nb bénéficiaires admis depuis moins de 15 jours pour lesquels un projet personnalisé a été réalisé / Nb bénéficiaires admis depuis moins de 15 jours (se positionner au 31/12/2023)	25%	Pour 13 patients
Fréquence de réévaluation du projet personnalisé	Si Autre, préciser la fréquence dans la colonne	Annuelle	1 par an et plus si demande patient
Nb de bénéficiaires de la file active ayant désigné une personne de confiance		53	100%
Nb de bénéficiaires de la file active ayant rédigé des directives anticipées / souhaits de fin de vie		15	
Existence d'une enquête annuelle de satisfaction		Oui	1/an pour patient et 1/an pour proche aidant = résultats des 2 enquêtes très positives
	Cette enquête a donné lieu à des actions correctives Si oui, préciser lesquelles dans la colonne Commentaires	Non	
Taux de professionnels du soin ayant suivi au moins une séance d'analyse de la pratique dans l'année	Nb de professionnels du soin ayant suivi au moins une séance d'analyse de la pratique dans l'année / Nb total de professionnels du soin	0%	

Aidants			
Disposez-vous d'outils pour répondre aux besoins des aidants?	Le soutien aux proches aidants de la personne accompagnée est une nouvelle mission facultative.	Oui	orientation vers réseau des aidants et nous avons organisé une réunion pour les aidants principaux afin de faire un point sur
Orientation des aidants vers les plateformes de répit?		Oui	oui diverses associations (France Alzheimer, CRT, ...)
Pour les chapitres ci-dessous (avec un bandeau vert): NE COMPLETER QUE SI VOUS ETES CONCERNES			
Prise en charge spécifique SSIAD renforcés, SSIAD d'urgence (dont ex-TRANSI-SSIAD)			<i>Commentaires</i>
<small>Expérimentation qui a pour objectif de permettre le développement d'une "offre intermédiaire" de prise en charge du soins infirmiers pour les personnes dont la dépendance augmente et dont la prise en charge par le SSIAD classique s'avère insuffisante mais qui ne relève pas une intervention HAD</small>			
File active pour ces places spécifiques	SSIAD renforcés	non	par de place spécifique mais priorité aux parties hospitalisation et prise en charge HAD rapide
	SSIAD d'urgence	non	
Nb de journées réalisées pour ces prises en charge	SSIAD renforcés	0	
	SSIAD d'urgence	0	
Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)			<i>Commentaires</i>
Intervenez-vous dans des communes différentes de la zone d'intervention du SSIAD "classique"?	Préciser lesquelles dans la colonne Commentaires	Non	Pas ESA
File active ESA			
Liste d'attente au 31/12/2023			
Nb de nouveaux bénéficiaires dans l'année			
Nb de séances dans l'année	Tous bénéficiaires confondus		
Nb sorties dans l'année			
Nombre de refus de prise en charge par l'ESA			
Motifs de refus			
Composition de l'équipe	Nombre d'ETP ASG		
	Nombre d'ETP Psychomotricien		
	Nombre d'ETP Ergothérapeute		
	Nombre d'ETP Infirmier coordonnateur		
	Nombre d'ETP Psychologue		
	Nombre d'ETP Autre (précisez dans la colonne)		
Equipe spécialisée Maladies neuro-évolutives (ES-MNE)			<i>Commentaires</i>
File active équipe spécialisée MNE			
Liste d'attente au 31/12/2023			
Nb de refus de prise en charge			
Motif du refus			
Durée de prise en charge moyenne de prévention et de réadaptation	Nb de semaines		
Nb de séances dans l'année	Tous bénéficiaires confondus		
Nb d'entrées sur l'année de l'équipe spécialisée			
Nb de sorties sur l'année de l'équipe spécialisée			
Composition de l'équipe	Nombre d'ETP ASG		
	Nombre d'ETP Psychomotricien		
	Nombre d'ETP Ergothérapeute		
	Nombre d'ETP Infirmier coordonnateur		
	Nombre d'ETP Psychologue		
	Nombre d'ETP Autre (précisez dans la colonne)		

Autoévaluation organisationnelle (pour tous)		
Positionnement des acteurs	La direction du SSIAD rencontre régulièrement l'IDEC	Oui
	Les rôles et missions de l'IDEC sont définis	Oui
	Le SSIAD a mis en place des temps de transmission quotidiens et hebdomadaires	Oui
	Les modalités de coordination avec les partenaires sont définies précisément	Oui
Gestion de l'activité	Le SSIAD communique auprès des acteurs du territoire (prescripteurs, SSR,...)	Oui
	Le taux de GIR 1 + GIR 2 est supérieur ou égal à 60 % ((si donnée non calculée, cocher non)	Oui
	Il existe une liste d'attente	Oui
	Le SSIAD anticipe les admissions en prenant des usagers supplémentaires au regard de l'absentéisme des bénéficiaires actuels (pour hospitalisation,...)	Non
	Le SSIAD anticipe les admissions en organisant ses admissions au regard de critères définis (ex : niveau de dépendance, isolement, ...)	Oui
	Le taux d'occupation est supérieur à 95 %	Non
Optimisation des temps de prise en charge	Le GMP est supérieur ou égal à 700	Oui
	Un temps d'intervention moyen par GIR est calculé	Oui
	Le taux d'usagers vus une fois par jour, 7 jour sur 7, est supérieur à 60 % (si donnée non calculée, cocher non)	Non
	La durée moyenne de prise en charge est inférieure à 12 mois (si donnée non calculée, cocher non)	Oui
	Les effectifs nécessaires à l'activité sont définis	Oui
Organisation du travail	Mise en place d'un plan de développement des compétences	Oui
	Actions de promotion de la Qualité de Vie au Travail	Non
	Chaque tournée est construite à partir du temps moyen des prises en charge des usagers	Oui
	L'équilibre des tournées est calculé de façon objective (en lien avec les temps de trajet et le temps de prise en charge)	Oui
	Les plannings sont élaborés sur la base de cycles et roulements	Oui
	Les interventions chez les usagers sont décrites dans des protocoles	Oui
Positionnement du SSIAD		80,95%



Explications sur le résultat d'exploitation (pour tous)

Le rapport d'activité expose également, de façon précise et chiffrée, les raisons qui expliquent le résultat d'exploitation, notamment celles tenant à l'évolution des prix, à la politique de recrutement et de rémunération des personnels, à l'organisation du travail et à la politique d'amortissement des investissements.

En cas de déficit, le rapport doit préciser les mesures qui ont été mises en oeuvre pour parvenir à l'équilibre et les raisons pour lesquelles celui-ci n'a pas été atteint.

Commentaire descriptif de l'année

Pour la partie positionnement des acteurs, les modalités de coordination avec les partenaires sont définies avec les IDEL.

RH : Année marquée par un fort taux d'absentéisme de l'effectif soignant non remplacé devant des difficultés de recrutement.

Ce qui a impacté l'organisation du service avec des réajustements de tournées, et une baisse d'activité temporaire ce qui n'a pas permis d'atteindre les 43 places à certaines périodes.

De plus, 1 véhicule de la flotte d'automobile a été mobilisé pour panne.

2 Professionnels ont été victimes de 2 AT, ce qui a également impacté le fonctionnement.

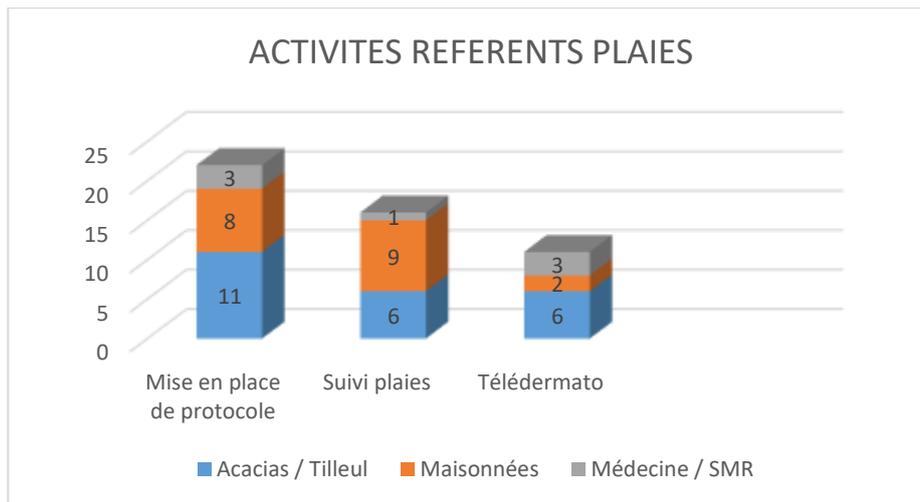
Prise de poste d'une IDEC au 02/01/2023.

La distance des 6 communes du canton Couches - Chagny à un impact sur le temps de travail des agents.

La distance géographique n'est pas aidante pour recruter du personnel pour aller sur ce secteur.

Plaies et cicatrisation

Depuis mi-février 2023, l'IDEC du SSIAD titulaire d'un DU « plaies et cicatrisation, a commencé à être appelée par les différents services de la structure pour mettre en place des protocoles, mais également pour le suivi des prises en charges de plaies.



Au mois d'avril avec le Dr HOUDELETTE, nous avons pris contact avec la télé-dermatologie du CH de Chalon-sur-Saône. Nous avons créé des codes pour les référents plaies et cicatrisation dans les unités et mis en place, grâce au service informatique, le logiciel dans chaque service. Le médecin, les référents et moi-même peuvent être amenés à en réaliser.

Pour la mise en place de nouveaux protocoles, j'ai formé les infirmiers des services concernés et expliqué les protocoles.

Dans un second temps, j'ai suivi l'évolution des plaies par photo ou au lit du patient.

J'ai également été appelé pour former 2 infirmiers de médecine à la réalisation de pansement par Thérapie par Pression Négative. J'ai aussi donné mon avis pour la réalisation d'un protocole de pansement de stomie.

Avec les référents plaies, nous avons créé un outil résumant l'utilisation des différents pansements en possession de l'établissement.

J'attends que le nouveau groupe plaies et cicatrisation se réunisse pour pouvoir le mettre en place.

En juin 2023, j'ai participé à la 1^{ère} CPTS du 21 en Plaies et Cicatrisations. J'ai pu assister à diverses interventions et voir les nouveaux produits dispensés sur le marché. C'est aussi l'occasion d'échanger avec de nombreux professionnels.

Anaïs POMARICO

Infirmière coordonnatrice

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action du psychologue.

Durant l'année 2023, les résidents, les patients, familles ou entourage des différents secteurs d'activité que sont l'EHPAD (Accueil de jour inclus) et la médecine ont été accompagnés.

Cette année fût marquée par la diminution progressive d'un des services de l'EHPAD (Charmilles) afin de permettre des ouvertures de lits pour le SMR. Cette modification a nécessité des transferts à partir du second trimestre.

L'intégration des résidents dans un autre service a été très satisfaisante. Par ricochet, le parcours du résident a parfois été modifié au sein du Service d'Unité de Vie Protégé.

Mes interventions se font sur un volet clinique et thérapeutique pour les résidents, les familles, l'entourage. Mais également sur un volet institutionnel.

1. En EHPAD

Cela signifie, sur le volet clinique et thérapeutique pour les résidents :

- Accompagner le résident à l'adaptation à la vie en collectivité
- Identifier des actions préventives et curatives pour maintenir l'autonomie de la personne âgée
- Evaluer et assurer le suivi des fonctions cognitives des résidents depuis leur entrée en institution
- Aider au diagnostic de dépression chez les patients atteints de démence
- Evaluer et assurer le suivi des troubles du comportement chez les résidents atteints de démence
- Accompagner les résidents en soins palliatifs et/ou fin de vie et proposer un soutien psychologique
- Proposer un suivi psychologique aux résidents si besoin
- Dépister et suivre le risque suicidaire
- Effectuer des évaluations Gérontologiques Standardisées lors de l'institutionnalisation
- Participer à la mise en œuvre et suivi du projet d'accompagnement personnalisé.

Cela signifie, sur le volet clinique et thérapeutique, pour la famille et l'entourage :

- Proposer un espace de parole et d'écoute tout au long du séjour
- Aider à l'acceptation et à la déculpabilisation du placement de leur proche
- Accompagner et soutenir des proches de résidents en fin de vie
- Encourager le maintien des liens familiaux ou de l'entourage

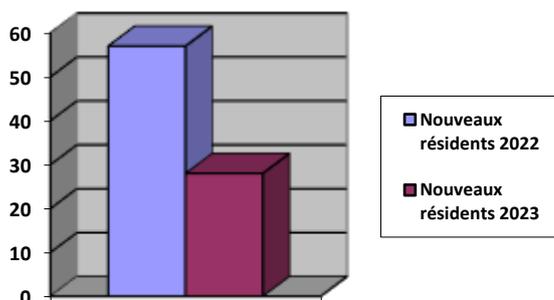
Cela signifie sur le volet institutionnel :

- La planification et la participation aux réunions pluridisciplinaires des divers services permettant un éclairage théorico-clinique.
- Favoriser le questionnement ou la démarche éthique.
- La participation à l'élaboration et la mise en place de projet d'accompagnement personnalisé de l'ensemble des résidents.
- Une collaboration avec l'IDE rattaché à l'EMGP chaque mois.
- Présidence du Comité d'Éthique
- Participation au Comité Territorial d'Éthique du GHT
- Participation au CVS
- Participation au Conseil de Surveillance
- Participation au CLUD
- Accueil et encadrement des stagiaires psychologues
- Actualisation des connaissances via des formations en lignes ou en présentiels

Au niveau quantitatif :

28 nouveaux résidents ont été vus avec réalisation de l'Évaluation Gérontologique Standardisée en fonction de leurs capacités.

La reconfiguration de l'unité Les Charmilles explique cette baisse significative comparativement à l'année 2022.



2. A l'Accueil de jour

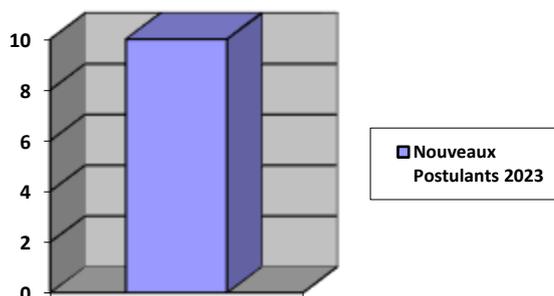
Cela signifie, sur le volet clinique et thérapeutique, pour les personnes accueillies :

- Un accompagnement des personnes accueillies, par le biais d'étayage à l'adaptation
- Écoute et soutien des accueillis en individuel

Cela signifie sur le volet institutionnel :

- Participation aux entretiens de pré-admission
- Participation aux réunions

- Partenariat avec l'équipe en place
- Présence lors de certaines manifestations équipe/aidants/aidés



3. En médecine

De la même manière, cela signifie, sur le volet clinique et thérapeutique, pour les patients :

- Accompagner le patient lors de son séjour dans le service de médecine
- Travail clinique autour de la gestion de l'anxiété, de l'évaluation de la dépression, du trouble du comportement...
- Accompagnement psychologique des soins palliatifs et de la fin de vie
- Utilisation de différents outils notamment l'hypnose et l'EMDR

Cela signifie, sur le volet clinique et thérapeutique, pour les familles, l'entourage :

- Entretiens avec les familles afin de créer ou garder le lien avec le proche hospitalisé
- Soutien des familles confrontées à la fin de vie de son proche

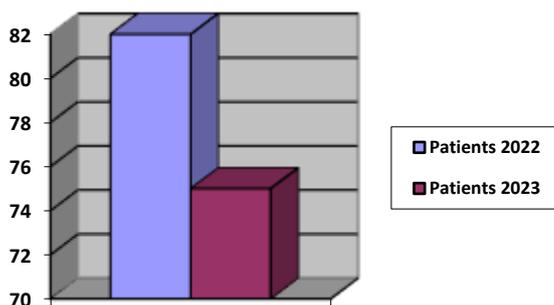
Cela signifie sur le volet institutionnel :

- Une participation hebdomadaire aux réunions de soins palliatifs.

Au niveau quantitatif :

75 patients ont bénéficié d'entretiens.

Ils ont été vus au moins 1 fois mais majoritairement plusieurs fois lors de leur séjour dans le service de médecine.



Conclusion :

L'année 2023 a été marquée par un changement d'affectation de certains lits d'EHPAD avec une reconfiguration des équipes.

Cela a nécessité un nouveau positionnement.

L'arrivée d'une collègue psychologue (SMR) permet un redimensionnement, des échanges et partages très positifs concernant notre spécificité.

Christine WINGERTER

Psychologue

1. INTRODUCTION

L'intégration d'un psychologue dans le milieu hospitalier revêt une importance capitale tant pour les patients que pour l'équipe médicale. En effet, le rôle du psychologue au sein de l'environnement hospitalier dépasse largement la simple prise en charge des troubles psychiques.

En tant que professionnels de la santé mentale, les psychologues apportent une expertise essentielle dans l'évaluation, le soutien psychologique et le traitement des patients confrontés à diverses situations médicales. Notre présence contribue à améliorer la qualité des soins, à favoriser le bien-être émotionnel des patients et à soutenir les familles.

Au cours de l'année 2023, en tant que psychologue clinicienne, j'ai eu le privilège de débiter ma carrière professionnelle après l'obtention de mon diplôme en juillet. Mon parcours m'a conduit à intégrer deux établissements hospitaliers : l'hôpital de Chalon sur Saône et l'hôpital de Chagny, où j'ai rejoint le SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation).

2. LES DIFFERENTS CHAMPS D'INTERVENTIONS PSYCHOLOGIQUES AU SEIN DU SMR

a. Au niveau clinique et thérapeutique : pour les patients

- Séance de thérapie individuelle dans le but d'apporter un soutien psychologique aux patients nécessitant ce besoin, permettant de fait une évaluation psychique continue durant leur séjour.
- Une Evaluation Gérontologique Standardisée est réalisée chez certain patient, dans le but de mieux appréhender leur devenir (Retour à Domicile, Mise en place d'aide, Institutionnalisation). En effet, ces éléments apportent une évaluation des capacités cognitives et fonctionnelles des patients, permettant ainsi une meilleure compréhension des besoins individuels.
- L'accompagnement à la fin de vie fait également parti des champs d'intervention, qui revêt plusieurs dimensions essentielles notamment le soutien émotionnel individuel, la gestion de la douleur et des symptômes et l'exploration de la signification de la vie et de la mort. Il s'agit d'un soutien holistique en abordant les aspects émotionnels, psychologiques et existentiels de la fin de vie.

b. Au niveau clinique et thérapeutique : pour la famille, les aidants et l'entourage

- Intervention de soutien familial face à la complexité d'une situation : hospitalisation, dégradation de l'état général, projet d'institutionnalisation, décès, etc.

c. Au niveau institutionnel :

- Participation aux synthèses hebdomadaires dans chaque secteur
- Participation aux réunions pluridisciplinaires
- Collaboration avec l'ensemble des équipes
- Participation aux transmissions avec les équipes soignantes 4x/semaine (sur les deux secteurs)

Au niveau quantitatif, 31 patients ont été vus durant l'année 2023 de septembre à décembre (correspondant à la date de ma prise de fonctions). Ces derniers ont été vu au moins 1 fois, mais majoritairement plus, durant leur séjour au sein du SMR de Chagny. De plus, certaines familles ont également été rencontrées durant l'hospitalisation de leur proche, afin de leur proposer un espace d'écoute et de bienveillance, dans lequel ont pu être déposés les remaniements émotionnels, liés aux problématiques qui se jouent au sein du SMR.

En conclusion, l'expérience clinique et l'engagement dans différents champs d'intervention auprès des patients, des familles et de l'institution reflètent la diversité et la profondeur de mon travail en tant que psychologue clinicienne. Ces interactions ont non seulement enrichi ma pratique professionnelle, mais elles ont également souligné l'importance de l'écoute active, de la compréhension empathique et de la collaboration interdisciplinaire pour promouvoir le bien-être psychologique et le développement personnel des individus.

En continuant à m'investir dans ces domaines, je m'engage poursuivre mon rôle de facilitatrice du changement et de soutien dans le parcours de mes patients, de leurs familles et au sein de l'institution.

Jessica CHEVASSON

Psychologue



3^{ème} partie

Services d'animation, de vie sociale et de rééducation



L'animation est un concept important dans la vie des résidents de l'EHPAD de Chagny. Les animatrices proposent au quotidien des animations adaptées au rythme du quotidien des personnes âgées, de leurs habitudes de vie, de leur culture.

1. Evénements 2023

- **Fête de l'Épiphanie** et présentation des vœux, galette & spectacle à la Parenthèse avec invitation des familles.
 - Le 23 janvier aux Tilleuls, 35 personnes dont 13 extérieures.
 - Le 30 janvier pour Acacias et Charmilles, 44 personnes dont 16 extérieures, à la Parenthèse avec spectacle (Angélique Neuville).
 - Le 31 janvier pour les Maisonnées, 42 personnes dont 17 extérieures, à la Parenthèse avec spectacle (Angélique Neuville).
 - Le 02 février spectacle itinérant pour tous (Angélique Neuville).
- **Chandeleur** crêparty dans tous les services du 02 au 14 février.
- **Election** des membres des représentants des résidents au CVS le 23 février. Grosse mobilisation des résidents. Résultats 4 titulaires et 4 suppléants ont été élus.
- **Mi-Carême** : Concert de la banda « les Cariocas » offert par le Comité pour l'ensemble des résidents le 25 mars.
- **Projets inter générationnels**
 - 4 rencontres ont eu lieu (en février, mars et mai) à l'EHPAD Terre de Diane avec le collège Louis Pasteur de St Rémy sur le projet à dimension nationale « Concours National Résistance et Déportation », instauré par l'Education Nationale.
 - Invitation de la Maison des Séniors à un spectacle musical intergénérationnel « L'enfant intemporel » le 28 mars.
 - Spectacle de danse à la Parenthèse le 08 mars avec « les Rainbows de Mervans ».
- **Barbecues avec invitation des familles** :
 - Le 12 juin aux Tilleuls, 34 personnes dont 12 extérieures. Repas en extérieur jardin des Tilleuls.
 - Le 14 juin pour Acacias & Charmilles, 34 personnes dont 11 extérieures. Repas à la Parenthèse avec spectacle (Melle Lise).
 - Le 15 juin, pour les Maisonnées, 40 personnes dont 13 extérieures. Repas à la Parenthèse avec spectacle (Melle Lise)
 - Spectacle itinérant (Angélique Neuville) pour tous le 15 juin.
- **Semaine bleue** du 02 au 06 octobre avec une animation interservices chaque jour
 - Lundi 02 octobre : cinéma « Tanguy
 - Mardi 03 octobre : « Les Chouettes du cœur »
 - Mercredi 04 octobre : « Les écuries de Messey ».
 - Jeudi 05 octobre : spectacle avec Mickaela Brunetti
 - Vendredi 06 octobre : documentaire sur le Massif Central.
- **Festivités pour tous**
 - Bar à glaces le mardi 25 juillet
 - Gaufres & crêpes le lundi 16 octobre
 - Barbe à papa le jeudi 19 octobre.

- **Semaine du goût** du 16 au 20 octobre avec un repas à thème (Les Antilles), des crêpes et des barbes à papa.
- **Repas des Aînés** de la ville de Chagny le dimanche 29 octobre : 6 résidents inscrits, 7 accompagnés (1 résident inscrit par la famille en parallèle).
- **Novembre mois du documentaire**
 - Conférence sur les arbres avec Patrick Huet le 23 novembre
 - Ciné Marey avec la projection de deux documentaires le 30 novembre.
 - Projection régulière d'un film à la Parenthèse.
- **Goûters spectacles de Noël avec invitation des familles**
 - Le 16 décembre pour les Maisonnées avec 32 personnes dont 9 extérieures (Crescendo cabaret).
 - Le 18 décembre pour Acacias & Charmilles avec 34 personnes dont 12 extérieures (Crescendo cabaret).
 - Le 19 décembre aux Tilleuls avec 34 personnes dont 10 extérieures
 - Le 20 décembre aux Tilleuls avec 33 personnes dont 9 extérieures
 - Le jeudi 21 décembre pour les Maisonnées (Crescendo cabaret) (service Figuiers confinés) avec 28 personnes dont 6 extérieures.
 - 1 spectacle en plus d'organisé cette année pour les Maisonnées car nous avons beaucoup d'inscriptions des familles.
 - Le 15 décembre spectacle itinérant pour tous (artiste : Alain CHAILLET)

2. Activités

mois	cinéma	spect.inte	lecture	manuel/j	chorale	oto crep.a	journal	sensomc	nd.réun;re	Sortie bar	mémoire	fc prépa re	Chien
janv		76		42		39	19	8	108		54		37
fév	25			50	10	103	9		202	5	45		34
mars	26	182		53	20	96	15	13	120	4	79	8	21
avril	23	54			18	71	10		183	14	58		20
mai	19	74		10	10	75		10	199	25	56		42
juin	26	254	28	21		61	15		129	36	76		20
juil		70		69		31	65		112		116		44
août		22	12	8		113	10	24	267		68	2	19
sept/oct	34	157	28	94	31	336	85		221	16	152		45
nov	23	6		78	22	67	128		107		93	11	34
dec		235		37	20	67	71	1	123		39		7

- Journal interne de l'EHPAD, 3 parutions.
- Sorties restaurant : les 02, 04, 15, 22 et 23 mai pour chaque service dans deux restaurants de Chagny (le 9GD'Ô et le Café du marché).
- Chorale « Les Figolus » avec deux concerts le 16 mai et 05 décembre.
- Le chien visiteur Jadore qui vient 1fois par semaine aux Figuiers, Peupliers, Acacias et Charmilles en alternance.
- Crêparty dans chaque service 1 fois par mois (sauf juillet & août)
- Atelier pâtisserie 1 à 2 fois par mois.
- Ateliers mensuels interservices à la Parenthèse : mosaïques, jeux de société et cinéma.
- Bourse aux vêtements : la dernière a eu lieu le 20 avril.
- Thé dansant mensuel aux Tilleuls.
- Sortie au parc de la Bouzaise à Beaune avec 6 résidents le 28 septembre.

3. Les bénévoles « Les amis de l'hôpital »

Les bénévoles interviennent plusieurs fois par semaine auprès des résidents en collaboration avec l'équipe d'animation.

Ils mettent en place des activités comme l'atelier mosaïque, la petite boutique et viennent en renfort de l'équipe d'animation lors de manifestations plus importantes.

L'association finance également certains spectacles proposés à l'EHPAD et offre des cadeaux aux résidents lors des certaines fêtes calendaires.

L'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement versée par l'établissement.

- Spectacles financés par l'association :
 - Fernand Piqueras le 13 avril
 - Melle Lise les 14 & 15 juin pour les barbecues (Maisonnières, Acacias, Charmilles)
 - Mickaela Brunetti le 27 juin (gratuit)
 - Merwan Djane le 12 septembre
 - Les chouettes du cœur le 03 octobre
 - Mickaela Brunetti le 05 octobre (gratuit)
 - Les Cabazous le 21 novembre.

- Aide à l'accompagnement des résidents lors des repas et goûters / spectacle avec les familles et lors des sorties restaurant
 - Barbecues : Les 12, 13 et 14 juin (Tilleuls, Acacias/Charmilles et Maisonnières).
 - Sorties restaurant :
 - Les Acacias le 02 mai au 9GD'Ô
 - Les Peupliers le 04 mai au Café du Marché
 - Les Figuiers le 15 mai au 9GD'Ô
 - Les Châtaigniers le 22 mai au 9GD'Ô
 - Les Charmilles le 23 mai au 9GD'Ô
 - Festivités de fin d'année : Les 16, 18, 19, 20 et 21 décembre avec les Tilleuls, Maisonnières, Acacias et Charmilles.
 - Fêtes célébrées par les bénévoles
 - Distribution de jonquilles pour fêter le printemps le 20 mars
 - Goûters et chocolats de Pâques offert aux résidents le 04 avril
 - Distribution de cadeaux et goûters de Noël par les bénévoles le 19 décembre.

Sylvie DUVERNEAUX
Animatrice

Dominique GARNIER
Monitrice-éducatrice

Service coiffure

Membre de l'établissement à temps partiel, la coiffeuse intervient principalement sur le secteur EHPAD pour proposer aux résidents des prestations « coiffure ».

Plus d'1/3 des résidents sont coiffés chaque mois.

Elle peut prendre en charge, ponctuellement, les patients en médecine dans un contexte de fin de vie et en lien avec leur projet d'accompagnement.

2023	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL /an
Acacias	12	15	3	0	12	22	16	13	16	20	10	25	164
Charmilles	10	14	1	0	15	12	9	8	5	7	7	8	96
Tilleuls	9	7	4	0	13	20	5	16	13	15	14	21	137
Figuers	7	16	0	0	10	14	20	8	15	11	22	7	130
Peupliers	5	4	0	0	5	7	8	4	8	9	10	12	72
Chataigniers	9	3	2	0	7	10	13	6	5	14	7	14	90
Médecine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL coiffés	52	59	10	0	62	85	71	55	62	76	70	87	689

Christelle MORERE

Coiffeuse

Activités physiques adaptées à la santé

1. Présentation du service

Depuis septembre 2023, nous sommes deux enseignantes en APAS à intervenir à temps complet dans l'établissement.

Nous proposons des activités à l'ensemble des services d'EHPAD du centre hospitalier, dans le service de médecine polyvalente ainsi que dans le nouveau service de SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) depuis septembre 2023.

2. Prises en charge

L'activité physique adaptée permet aux résidents de maintenir ou d'améliorer leur condition physique.

Les programmes sont adaptés à chaque personne et peuvent donc être réalisés de façon individuelle pour optimiser le travail, et/ou de façon collective pour renforcer le lien social entre les résidents.

La durée des prises en charge varie en fonction de leur état de santé et peuvent donc durer entre 15 à 30 minutes pour une prise en charge individuelle et entre 40 à 60 minutes pour une activité collective.

3. Répartition de la prise en charge selon les services

a) Planning avec une seule APAS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Administratif + Individuel EHPAD	EHPAD Acacias	EHPAD Châtaigniers	EHPAD Figuiers	EHPAD Peupliers
Après midi	Réunion Pluri EHPAD + Médecine	Réunion Pluri EHPAD + Médecine	Réunion Pluri EHPAD + Individuel EHPAD	Réunion Pluri EHPAD + Médecine	Médecine + Individuel Acacias / Charmilles

b) Planning des interventions avec 2 APAS

En septembre 2023, avec l'ouverture du SMR, l'emploi du temps a dû être remanié afin de répartir un temps d'intervention dans le nouveau service du SMR et ainsi partager la charge de travail entre nous. (Planning ci-dessous).

APAS 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Administratif + Point kiné /APA SMR	EHPAD CD 2000 : Peupliers jusqu'à fin d'année	EHPAD Châtaigniers	EHPAD Figuiers	EHPAD Acacias jusqu'à fin d'année
Après midi	Synthèse SMR + SMR	SMR	SMR	SMR	SMR

APAS 2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Administratif + Point kiné /APA SMR	SMR	SMR	SMR	SMR
Après midi	Réunion Pluri + EHPAD	Réunion pluri + Médecine et / ou EHPAD	Réunion Pluri + EHPAD SMR	Réunion Pluri + EHPAD	Médecine et / ou EHPAD

Le roulement des emplois du temps change chaque semaine, afin que les 2 APAS puissent participer aux différentes réunions pluridisciplinaires et à la synthèse du SMR.

Le temps d'intervention en APAS dans le service de Médecine est toujours déterminé par le nombre de prescriptions médicales.

4. Activités dans les services EHPAD

Une évaluation du risque de chute est préconisée lors de l'admission d'un résident en EHPAD. Cette évaluation s'appuie sur un panel de tests mêlant le test du TMM (Test Moteur Minimum), le Times up and go test, le test de vitesse de marche sur 10m, le test unipodal, le test des 5 relevés de chaise ou encore la double tâche.

Dans chacune des unités, nous intervenons une fois par semaine, en proposant aux résidents des activités individuelles et/ou des activités collectives.

Nos séances que nous réalisons de façon collective ont une durée de 45 à 60 minutes. Nous nous réunissons dans le salon ou la salle à manger du service pour réaliser les séances. Nous accompagnons les résidents voulant participer. Nous mêlons échauffement, jeux d'adresse, jeux de ballons, parcours moteur, jeux de mémoire, renforcement musculaire et nous les initiions à certains sports comme le tir à l'arc, le tennis de table, la boccia, le volleyball, le basketball...

Les exercices pratiqués lors de nos séances vont pouvoir permettre aux résidents d'améliorer ou de conserver certains gestes du quotidien, comme par exemple une meilleure amplitude articulaire pour pouvoir se laver le visage, ou pour les aider pour tout autre acte de la vie quotidienne. Ils vont ainsi pouvoir devenir acteur de leur prise en charge.

Les après-midis, nous travaillons de façon individuelle avec le résident, c'est-à-dire que nous prenons en charge les résidents qui ont besoin d'être sollicité pour se mettre debout, marcher, travailler le renforcement musculaire ou simplement parce qu'ils préfèrent travailler en dualité. C'est également un temps pour évaluer ou prendre en charge les personnes qui ont récemment chuté.

Interventions particulières: cette année, nous avons reconduit la convention avec l'association CD2000, venant du Creusot. Nous les avons accompagnés le mardi matin de 10h à 11h, pendant 46 séances. Nous préparons la salle d'activité et nous accompagnions les résidents en salle à manger pour le début de la séance.

Les intervenants ont pu dispenser plusieurs séances dans chaque unité de l'établissement afin que tout le monde puisse bénéficier de leur venue. Les résidents ont pu découvrir différentes activités comme du mini-golf ou encore du lancer de disque.

Cette convention ne sera pas reconduite pour l'année 2024.

3. Activités dans le service de médecine

Nous intervenons dans le service de Médecine polyvalente sous prescriptions médicales. Nos interventions sont très généralement des prises en charge individuelle en chambre.

Pour que la prise en charge soit totale et globale, nous mêlons des exercices d'équilibre, de renforcement musculaire et un travail de marche lors de nos interventions. Le programme est tout d'abord validé par le patient, puis il est adapté en fonction de l'état de santé, de fatigue, et des capacités physiques du patient.

Le but de notre intervention sera également d'appréhender les dispositifs médicaux mis en place à domicile pour que le retour à domicile soit le plus efficient possible.

La chute reste l'une des causes principales d'admission dans le service de Médecine. Pour éviter le syndrome post chute avec l'apparition du phénomène de rétropulsion et du syndrome de glissement, notre prise en charge doit être rapide.

Cette année 2023, le nombre de prescriptions APA s'élève à 129, soit 21 prescriptions de plus que l'année 2022.

Nous constatons un nombre plus élevé de prescriptions pour les femmes que pour les hommes (75 contre 54 prescriptions pour les hommes).

4. Activités dans le service des soins médicaux et de réadaptation

En concertation avec le kinésithérapeute libéral, nous nous sommes répartis les évaluations d'entrée et de sortie. Pour notre part, nous évaluons la force des membres inférieurs avec le test des 30 secondes relevées de chaise.

Nous faisons un bilan des mouvements fonctionnels des membres supérieurs et nous évaluons la vitesse de marche sur 10 m. Nous profitons de ce dernier test pour observer le schéma de marche et les troubles de l'équilibre.

En fonction de ce bilan d'entrée, nous fixons des objectifs de rééducation validés par le patient, qui est un lien avec sa pathologie. Ces objectifs sont évolutifs tout au long du séjour du patient et sont atteignables par le biais d'un programme d'activités physiques adaptées mis en place avec les enseignants en APAS.

Nous retrouvons un travail de renforcement musculaire des membres inférieurs et supérieurs, un travail d'équilibre statique et dynamique ou encore une réadaptation au maniement d'une aide technique ou sa mise en place. Selon les conditions environnementales du domicile, l'un des objectifs qui nous semble prioritaire est le franchissement d'escalier.

Nous proposons des séances individuelles en chambre ou dans la salle de rééducation au RDC du nouveau bâtiment, d'une durée de 20 à 30 min par patient ou des séances collectives d'une durée de 45 à 60 min. Ces séances collectives se déroulent généralement en salle à manger des Charmilles.

Nous avons effectué 10 séances collectives depuis l'ouverture du service ; ces séances permettent de renforcer le lien social tout en travaillant dans une dynamique de groupe.

En terme de réunion au SMR, nous participons :

- À la synthèse pluridisciplinaire du SMR le lundi après-midi.
- A la relève collective le jeudi matin
- A une synthèse commune le lundi à midi avec le kiné du service de SMR

En conclusion, nous avons eu 42 prises en charge dans le service SMR depuis son ouverture. Nous avons une prescription médicale pour chaque entrée sauf contre-indication médicale

5. Formations suivies

- Formation Incendie
- Formation Hygiène hospitalière

6. Formations PRAP animées

- PRAP initiale : 1 formations de 4 jours, 5 agents
- PRAP MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) Formation complémentaire ALM (Accompagner la mobilité) :
- 4 sessions MAC PRAP FO ALM, 26 agents formés
- Formation au RAIZER : 12 agents

Iris JAVOUREZ
Professeur APAS

Sandrine LAHAYE
Professeur APAS

1. Préouverture du service SMR

- Organisation et mise en place de l'espace d'évolution rééducative et ré-adaptative conjointement avec les professeurs APAS.
- Agencement de cet espace avec les différents matériels fournis par le C.H de Chagny.

2. Ouverture du SMR

- Prise en charge des patients hospitalisés, sur prescription médicale et en complémentarité avec les professeurs APA.
- Etablissement de bilans pertinents et adaptés aux motifs de l'hospitalisation (chute, AEG, traumatisme, chirurgie orthopédique et viscérale, rhumatologie, pathologie neuro-vasculaire, respiratoire).
- Documents à disposition : Test Moteur Minimum (TMM), Time Up and Go Test (TUG), Test d'Appui Unipodal (TAU), Bilan Diagnostic Kiné (BDK) en orthopédie/traumatologie/neurologie.
- 42 prises en charge (PEC) ont été effectuées sur cette période.

3. Activités quotidiennes

- Prise d'information des transmissions médicales et autres sur PSI.
- Présence dans le service et échange avec l'équipe soignante (IDE/AS) et le(s) médecin(s).
- Echange avec l'équipe APAS.
- Prise en charge rééducative dans le service SMR.
- A partir de décembre 2023, un temps kiné est attribué pour des prises en charge sur les différentes EHPAD sur prescription médicale.
- 13 résidents ont bénéficié de cette prestation sur la période de décembre

4. Activités transverses

- Transmissions des prises en charge masso-kinésithérapiques en SMR et EHPAD sur PSI.
- Codification des actes masso-kinésithérapiques sur les fiches CSSAR.
- Etablissement des tableaux des prises en charge en EHPAD et transmission de ceux-ci à la Cadre Supérieure de Santé.

5. Participation

- Réunion présynthèse les lundis en fin de matinée avec l'équipe APAS.
- Réunion de synthèse tous les lundis après-midi avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire du SMR.
- Réunion pluridisciplinaire dans les différents EHPAD avec les équipes de ceux-ci.

6. Formation

- Formation à la sécurité incendie.
- Accueil et formation aux outils informatiques et au fonctionnement du service SMR du masseur-kinésithérapeute libéral intervenant en vacation (2x/semaine).
- Participation aux 2 premières sessions (sur 4) de la formation des tuteurs de stage de l'IMPR de Nevers dans l'objectif d'accueillir des étudiants en masso-kinésithérapie à partir de 2024.

Christian CAMUS

Masseur-kinésithérapeute

La diététicienne intervient sur tous les services du CH de Chagny. Son temps de travail a été augmenté en 2022 de 80 à 90% afin de répondre aux objectifs de la fiche action du CPOM « améliorer les prestations de restauration et prévenir la dénutrition ». A partir d'octobre 2023, l'intéressée exerce à temps plein.

1. Consultations et visites auprès des résidents / patients

- Consultations suite aux entrées en EHPAD : 29 (sur les 32 entrées)
- Visites de suivi en EHPAD
- Consultations en Médecine
- Consultations au SMR depuis son ouverture
- Rencontre avec les familles sur demande.

2. Menus

- Réalisation des menus avec le responsable cuisine
- Réalisation des menus de la texture hachée aversion dispersible à partir d'octobre 2023
- Impression et distribution hebdomadaire des menus par le biais du courrier interne.

3. Gestion de stocks

- 2 commandes mensuelles de compléments nutritionnels oraux (CNO) : en moyenne 3 commandes mensuelles
- Livraisons tous les 15 jours de CNO dans les services
- Gestion de stock dans CPage et réclamations auprès du GRAAL si besoin
- Inventaires semestriels des CNO

4. Logistique

- Mise à jour, impression et distribution des listes de liaison entre les services d'EHPAD et la cuisine (textures, aversions, repas en plateaux pour Acacias / Charmilles...) : en moyenne 1 fois par semaine
- Mise à jour, impression et distribution pour les services d'EHPAD des listes de résidents ayant une alimentation enrichie et/ou des CNO : à chaque modification
- Réalisation, en collaboration avec les cuisiniers et l'équipe de Médecine, des nouveaux documents de commande des repas en Médecine et SMR + Modification des documents existants pour l'EHPAD (pour mieux prendre en compte les aversions des résidents).
- Déménagement de mon bureau (août 2023)

5. Suivis / évaluations / audits

- Suivi des courbes de poids des résidents mensuellement et des dosages d'albuminémie (demande de bilan aux médecins si nécessaire...)

- Suivi d'indicateurs, en lien avec la fiche CPOM et le CLAN : nombre de commissions de menus, commissions restauration, taux de résidents dénutris à leur entrée en EHPAD...
- Campagne de pesée des déchets alimentaires : 1 semaine en avril (avec diffusion de l'information dans les services, analyse des résultats et de l'évolution du gaspillage alimentaire depuis 2019)
- Evaluation de l'état nutritionnel des résidents à leur entrée en EHPAD puis suivi régulier au cours de leur séjour.
- Participation à l'élaboration de la grille de l'enquête de satisfaction sur la restauration.

6. Protocoles

Réactualisation ou réalisation de protocoles, en lien avec différents groupes de travail : en 2022, 4 documents remis à jour (hors cycles de menus) et diffusés dans les services :

Dénutrition : non finalisé

Nettoyage des offices et salles à manger

Listing des allergènes, mis à jour suite aux nouveaux marchés 2023

Commande des repas des services Médecine et SMR

7. Réunions internes

- CLAN : programmation et animation : 2 réunions (7 mars et 5 octobre 2023)
- Commissions de menus : programmation, animation et rédaction des compte-rendus : 6 réunions
- Commission restauration : programmation, animation et rédaction du compte-rendu : 1 seule réunion en 2023
- Participation aux transmissions dans les services : chaque jour de présence (hors réunions), en alternant les différents services
- Participation aux réunions pluridisciplinaires d'EHPAD organisées sur mes jours de présence
- Participation aux réunions de soins palliatifs en Médecine les mardis matin
- Participation aux réunions de synthèse du SMR depuis son ouverture, les lundis après-midi, ainsi qu'à 2 réunions de bilan : 1 mois puis 3 mois après l'ouverture.
- Participation aux réunions de la CSIRMT de l'établissement et du comité d'éthique interne
- Participation au patient traceur en Médecine et à sa restitution
- Participation à la première réunion du groupe de travail sur les PAP (en congés pour la deuxième)
- Participation à une réunion du groupe « prévention des chutes »

8. Réunions externes

- Participation à une journée à Mâcon sur le projet alimentaire territorial de Saône et Loire (PAT) le 23.11.23
- Matinée au CHWM avec les diététiciens du GHT (30.11.23): point sur la mise en place dans les différents établissements des recommandations HAS concernant la dénutrition des + de 70 ans.

9. Formation

a. Dispensées :

- Animation d'une formation interne de 2 jours au sujet de l'alimentation de la personne âgée en institution (12 et 24 octobre 2023)
- Journée de lutte contre la dénutrition, avec 2 référentes alimentation-nutrition (9 novembre 2023)
- Après-midi de sensibilisation à la dénutrition auprès des résidents / patients et familles (16 mars 2023)
- Encadrement de 3 stagiaires (2 fois 5 semaines et 1 fois 6 semaines)
- Dégustations de CNO avec des stagiaires IDE, AS et diététiciennes accueillis sur l'établissement et parfois nouveaux collègues : 4 en 2023

b. Reçues :

- Formation incendie
- Formation Blue Kangoo

10. Projets 2024

- Mise en place de la nouvelle vaisselle dans tous les services d'EHPAD
- Réflexion régulière sur l'évolution de recettes enrichies, en collaboration avec le responsable cuisine
- Informatisation des commandes en cuisine : 1 seule réunion
- Déchets alimentaires : 1 seule réunion

Laure SAULNIER

Diététicienne



4^{ème} partie

Services médico-techniques



1. Présentation du service (missions, activités principales)

Pharmacien gérant : Dr Caroline LEROY

Pharmacien adjoint : Dr Claire SIKNER puis Dr Camille BOUTON

Préparatrice en pharmacie : Véronique CHAPOT et Michelle LAHALLE

Les missions de la pharmacie sont les suivantes :

- Gestion des produits de santé
- Dispensation des produits de santé
- Action de Pharmacie clinique telles que définie par l'article R. 5126-10 du CSP
- Rétrocession
- Approvisionnement des produits de santé
- Action d'information aux patients et aux professionnels de santé sur les produits de santé
- Action de pharmacovigilance et Matériovigilance
- Concours à la qualité des soins, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins et en y associant le patient

2. Les activités 2023 en chiffres

Dans les données mentionnées dans les 2 pages suivantes, il n'y a pas de prise en compte des frais de port et de gestion

Items	2018	2019	2020
Bons de demandes (services)	1846 155 225.09 €	1440 215 897.50 €	1895 203 949.37 €
Bons de retours des services	1097 26 390.79 €	695 7 814.32 €	796 9 302.97 €
Nombre modifications traitements	1167 Médecine 2639 EHPAD	2283 Médecine 943 EHPAD	2748 Médecine 1208 EHPAD
Articles stockés	815 (214 DM et 601 médicaments)	743 (204 DM et 539 médicaments)	774 (213 DM et 561 médicaments)
Interventions pharmaceutiques	250	582	512
Conciliation	0	0	0
Périmés	10 574,29 €	7 100,91 €	6030.06 €
Nombre commandes fournisseurs (*)	696 (hors cerp) 231 619,39 €	689 (hors cerp) 288 510.23 €	1062 (hors cerp) 358 182.43 €
Commandes cerp	10 921.88 €	4 209.02 €	5 848.19 €
Rétrocession	53 dispensations 49 240.58 €	18 dispensations 68 121.71 €	21 dispensations 104 285.82 € Soit 6 245 € de gains pour l'hôpital (ERI + frais rétrocession)
Echanges GHT	2 000 €	4 536.22 €	16 560.67 €
Dépannages GHT	3	24	19
Nouvelles références			
Pansements	-	14	5
DM		6	8
Médicaments		35	35
Molécules onéreuses	0	1309.92 €	3837.05 €
Achat pour compte	0	1371 €	1338 €
CNR	0	103 045 €	99 120 €

Items	2021	2022	2023
Bons de demandes (services)	1767 255 235.92 €	1794 260 672.45 €	1624 123 759.17 €
Bons de retours des services	734 16 998.54 €	640 10 309.22	719 13 522.62 €
Nombre modifications traitements	2 686 Médecine 1 183 EHPAD	2 162 Médecine 1 133 EHPAD	2 403 Médecine 364 SMR 1 100 EHPAD
Articles stockés	781 (225 DM et 556 médicaments)	789 (230 DM et 559 médicaments)	822 (244 DM et 578 médicaments)
Interventions pharmaceutiques	468	480	449
Conciliation	4	18	5 + vérification de toutes les entrées MCO (si ordonnance d'entrée disponible)
Périmés	6 515 €	6 708.36 €	8 081.59 €
Nombre commandes fournisseurs (*)	1 166 (hors cerp) 316 253.58 €	1 117 (hors cerp) 293 535.81 €	1 331 (hors grossiste) 259 712.35 €
Commandes cerp	6026.06 €	6 875.58 €	12 249.08 €
Rétrocession	9 dispensations 67 784.76 € Soit 1 317.96 € de gains pour l'hôpital (ERI et frais rétrocession)	13 dispensations 69 793 € Soit 36 867.07 € de gains pour l'hôpital (ERI + frais rétrocession)	19 dispensations 57 753.18 €
Echanges GHT	4 914.97 €	1 688.43 €	3 979 €
Dépannages GHT	21	7	12
Nouvelles références			
Pansements	8	5	6
DM	21	11	38
Médicaments	24	20	38
Molécules onéreuses	1439.98 €	1440.91 €	327.98 €
Achat pour compte	1191 €	5499 €	10 779 €
CNR	98 903 €	102 719 €	26 907 €

3. Ressources humaines

Pas de changement dans l'équipe de la pharmacie en 2023.

4. Les principales réalisations en 2023

1) Pharmacie clinique

- L'activité de validation pharmaceutique de niveau 2 de toutes les prescriptions est maintenue sur l'ensemble des prescriptions de l'établissement. L'activité de conciliation (validation pharmaceutique niveau 3) en MCO n'a pas pu se développer en raison de l'augmentation de l'activité liée au SMR. Les ordonnances d'entrées sont en revanche toujours validées en regard de l'ordonnance habituelle du patient. Par ailleurs une activité de conciliation d'entrée en EHPAD a débuté avec la participation d'une préparatrice (formée à l'activité)
- Le suivi des médicaments broyés pour les résidents en EHPAD est fait annuellement. Cette information est tracée dans le dossier patient et prise en compte dans la validation pharmaceutique.
- Chaque membre de l'équipe participe de façon hebdomadaire à la relève IDE en EHPAD et/ou médecine. Une revue pharmaceutique mensuelle des traitements d'entrée avec les soignants des Tilleuls est maintenue.
- Un travail GHT a été initié avec le CHS de Sevrey autour de la prise en charge iatrogénique des chutes
 - ⇒ En 2023, un bilan du risque de chute iatrogénique a été effectué pour chaque entrée des résidents en EHPAD. Un point mensuel sera ensuite fait avec l'APA et la diététicienne. Les conclusions de cette revue sont transmises aux équipes et à la CSS. Une réévaluation de ce risque de chute pourra également être fait à la demande de la cellule FEI en cas de chute grave d'un résident.
 - ⇒ La fiche a été modifiée en fin d'année pour y intégrer le calcul de charge cholinergique des résidents, ainsi que le suivi des médicaments hypoglycémiant
 - ⇒ Une présentation de nos travaux autour des chutes a été effectuée par le pharmacien gérant à la CPTS de Louhans en collaboration avec l'équipe mobile de gériatrie
 - ⇒ 31 analyses ont été effectuées en 2023
- Les audits annuels du circuit du médicament ont été maintenus en 2023 :
 - ⇒ 6 audits de prescription : AOD, metformine, IPP, antidiabétiques oraux, statines, réévaluation des antibiotiques dans les infections pulmonaires
 - ⇒ 5 Audits du circuit : salles de soins, médicaments broyés en EHPAD, dotation de stupéfiants, dotation de médecine, administration des médicaments MCO/EHPAD
 - ⇒ Un atelier « calcul de doses »

2) Approvisionnement / achat

- ⇒ Augmentation du niveau de demandes des services et des commandes laboratoires. Cela s'explique par l'ouverture du SMR ainsi qu'une augmentation du nombre de prescriptions en médecine sans diminution du nombre de modifications en EHPAD. Cela se traduit par un volume de réception et de manutention important pour l'équipe PPH. Ainsi qu'une charge de travail augmentée de manière générale.
- ⇒ Pour 2024 nous prévoyons une augmentation de ces chiffres étant donné l'ouverture du SMR sur une année entière ainsi qu'un passage de 15 à 20 lits pour le service de médecine. Une évaluation de la charge de travail des PPH est en cours pour évaluer l'impact sur les fiches de poste.
- ⇒ En 2024 le nombre de références stockées à la PUI a également augmenté (822 vs 788). C'est le reflet de l'ouverture des consultations gynécologiques et de la nouvelle activité de SMR
- ⇒ Un inventaire de l'ensemble du stock de la PUI a été effectué en fin d'année. Un inventaire du stock des stupéfiants est effectué mensuellement.
- ⇒ Une révision annuelle des dotations de stupéfiants, du contenu des armoires d'urgences et des listes de dotation de DM a été effectué
- ⇒ Le nombre de ruptures de médicaments (et donc d'achats pour compte) a également fortement augmenté. La gestion de ces ruptures est très chronophage et alourdi également le travail de l'équipe par rapport à l'année 2022.

3) Circuit du médicament

- Nouvelles activités du CH :

Des consultations en gériatrie et en gynécologiques sont désormais ouvertes au CH de Chagny. La PUI a donc organisé un circuit nouveau d'approvisionnement pour le matériel nécessaire au bon déroulement des consultations.

L'ouverture du service de SMR a également engendré la mise en place d'un nouveau circuit d'approvisionnement. La préparation d'une armoire de dotation, d'un chariot d'urgence, d'une armoire patiente.

- Formations effectuées par la PUI :

Les préparatrices forment toutes les nouvelles IDE à l'outil de commande des produits de santé dans PSI.

Une formation aux erreurs médicamenteuse a été organisée par les pharmaciens en 2023 et 2 nouvelles sessions sont prévues en 2024.

Les nouveaux médecins et internes sont formés à leur arrivées par le Dr BOUTON (RSMQPECM et référent antibiotique de l'établissement) au circuit du médicament du CH ainsi qu'au bon usage des antibiotiques.

La pharmacienne a également formé les agents du SMR au circuit du médicament lors de la semaine d'intégration début septembre.

[Dans le cadre de la semaine antibiotique, les professionnels ont été sensibilisés à leur bon usage et à la lutte contre l'antibiorésistance par la diffusion d'une vidéo lors de relèves dans les services de soins \(13 agents dont 6 IDE\), ainsi que par la diffusion d'un quiz aux médecins.](#)

Une formation des PPH est effectuée par les pharmaciens sur une classe médicamenteuse. Cinq séances ont eu lieu en 2023.

Les préparatrices ont également préparé une session de formation de l'équipe sur une thématique de leur choix.

4) Qualité

- Circuit des FEI

La pharmacie a participé à 2 CREX cette année en service de médecine.

Le Dr LEROY dans le cadre de ses missions CGRAS participe toutes les 2 semaines à la cellule FEI de l'établissement pour la cotation des événements indésirables de l'établissement. Un point mensuel de la cellule est effectué en présence des cadres pour faire le suivi des actions correctives

Un travail de sensibilisation aux déclaration FEI a été effectuée cette année en service de médecine et aux Figuiers.

- Certification

Un document de sensibilisation aux médicaments à risque a été rédigé et transmis aux nouveaux arrivants du SMR et aux participants à la formation sur l'erreur médicamenteuse.

Les médicaments à risques sont désormais identifiés dans les armoires de dotation et dans le stock de la PUI. La liste a été mise à jour en CME.

Un traceur ciblé médicaments à risque + antibiothérapie a été organisé en SMR fin 2023. Il est prévu en médecine début 2024.

- Gestion documentaire

Une révision documentaire de documents sur le circuit du médicament est également effectuée par l'équipe.

18 documents ont été révisés et 19 créés par la PUI en 2023.

- ⇒ En 2024 la préparation à la certification des services MCO sera un des projets prioritaires du service. Le circuit du médicament et des FEI étant chacun un critère impératif de la certification.

5) Vie institutionnelle

Fonctions institutionnelles :

- Dr LEROY : Pharmacien Gérant, Coordonnateur Gestion des Risques Associés aux soins (CGRAS)
- Dr BOUTON : Référent antibiotiques, RSMQPECM

Participation aux instances :

COMEDIMS	Présidence Dr LEROY, Membre Dr BOUTON
CLAN	Présidence Dr BOUTON
CLIN	Membre Dr BOUTON (Référent antibiotique du CH)
CLUD	Membre Dr LEROY et Dr BOUTON
Directoire	Membres Dr LEROY et Dr BOUTON
CME	Vice-Présidence Dr LEROY, Membre Dr BOUTON
CSIRMT	Invité Dr LEROY
Conseil de surveillance	Représentant CME Dr LEROY
CTE	Représentant CME Dr LEROY
CME Territoire	Représentant CGRAS Dr LEROY

Indicateurs de suivi COMEDIMS (cf. politique de PECM) :

Indicateurs de suivi COMEDIMS	2 023
Nombre de documents mis à jour ou révisés	18
Nombre d'EI déclarés sur la prescription/nombre d'EI relatifs à la PEC	0/17
Nombre d'intervention pharmaceutique	449
Nombre de médecins / internes formés au bon usage des Antibiotiques et à la PECM	4
Nombre de d'agents sensibilisés au calcul de dose	6
Nombre d'EI sur l'approvisionnement (dispensation)	0/17
Nombre d'EI déclarés sur l'administration/nombre d'EI relatifs à la PECM	14/17
Nombre d'agents formés sur l'erreur médicamenteuse	6
volume de périmés	8 081 €
Nombre de salle de soins auditées	7
Nombre de dotation audités (stupéfiants et dotation urgence)	3
Nombre de lignes modifiées en inventaire	367

6) Travaux GHT

Dr LEROY et Dr BOUTON participent aux réunion pharmaciens GHT. Dans ce cadre plusieurs travaux cliniques ont été menés au CH de Chagny :

- Elaboration d'un livret thérapeutique gériatrique
- Réflexion sur les médicaments à risque
- Elaboration d'un cahier de vacances pharmacie pour les équipes soignantes
- Réflexion autour d'une démarche GHT pour les traceurs ciblés

7) Congrès / formations

- Congrès / Formation continue

Le Dr Bouton a participé au congrès convergence santé hôpital en septembre 2023. [A cette occasion, elle a validé une formation DPC sur le bon usage des antibiotiques.](#)

Le Dr Leroy a participé aux journées de la société française de gériatrie et gérontologie en novembre 2023.

Mme CHAPOT a participé à une journée de formation sur la conciliation médicamenteuse.

- Publications

Le travail de la PUI a fait l'objet de 3 publications acceptées dans des congrès métier.

- ⇒ Pharmacien acteur central de la prise en charge pluridisciplinaire du risque de chute en EHPAD – SNPHEU 2023
- ⇒ Suivi au long cours des prescriptions d'anticoagulants oraux directs : quel rôle pour les préparateurs en pharmacie ? – SNPHEU 2023
- ⇒ Circuit de prise en charge du risque de chute en EHPAD – Journées Franco Suisses 2023

8) Bilan des objectifs 2023

Domaine	Projets 2023	Avancée
Pharmacie Clinique	Conciliation médicamenteuse d'entrée en EHPAD avec la participation d'une PPH	Débuté
	Mise en place du circuit d'évaluation des chutes iatrogéniques à l'EHPAD	Mis en place
	Déploiement du suivi des pansements compliqués à l'EHPAD par PPH	Projet suspendu
	Nouveaux Audits : un audit des prescriptions/réévaluation antibiotiques, un atelier calcul de doses, un audit sur l'administration des médicaments sur le CH	Audit terminé
Approvisionnement / achats	Déploiement C-page et Newac	Reporté 2024
Circuit du médicament	Formations des soignants aux risque médicamenteux, un temps d'échange mensuel autour de l'analyse d'ordonnance, formation des médecins / internes en médecine au bon usage des antibiotiques, formation aux nouveaux arrivants médicaux à la prise en charge médicamenteuse sur le CH	Effectué
	Déploiement logiciel d'aide à la prescription Easily	Reporté 2024
Qualité	Evaluation EHPAD et Certification MCO : travail sur les médicaments à risque, le circuit des FEI	En cours

5. Les freins et difficultés rencontrées en 2023

L'augmentation du nombre de prescriptions et l'ouverture du SMR ont augmenté la charge de travail.

La multiplication des ruptures de médicaments a également augmenté la charge de travail du poste approvisionnement.

La montée en charge de l'activité de SMR et en médecine en 2024 est anticipée avec une analyse de la charge de travail PPH en cours début 2024.

6. Projets 2024

Domaine	Projets 2023
Pharmacie Clinique	Déploiement de la conciliation d'entrée en EHPAD avec PPH
Approvisionnement / achats	Déploiement CPage et Newak
Circuit du médicament	Déploiement logiciel d'aide à la prescription Easily
Qualité	Evaluation EHPAD et Certification MCO : travail sur les médicaments à risque, le circuit des FEI
Autre	Rédaction de la demande de renouvellement d'activité PUI

Dr Caroline LEROY
Pharmacien gérant

1. Ressources humaines :

Le personnel dédié à la lutte contre les infections nosocomiales, appelé équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière ou équipe de prévention et contrôle du risque infectieux, est composé de 0.3 % de praticien hygiéniste et de 30 % d'infirmière hygiéniste.

Le nombre de jours de présence sur site en 2023 est de 63 pour l'infirmière hygiéniste et 13 pour le praticien hygiéniste. Le personnel répond également aux sollicitations par courriel ou téléphone hors de ces jours de présence sur site.

2. Formations :

- Journées de réactualisation des connaissances en hygiène pour les AS et ASH de l'établissement :
 - 2 journées ont été organisées, et ont permis de former 13 personnes.
 - 1 IDE a été formée au CHWM sur une journée de réactualisation des connaissances.
- La journée nationale Hygiène des mains a permis de former 29 personnes.
- Préparation et organisation de la formation cathéters qui a débuté en janvier 2024.
- Formations au nettoyeur vapeur et entretien des chambres aux lingères
- Suivi et formations des ASH du SMR : formations aux précautions standard, entretien des chambres, utilisation du nettoyeur vapeur et de la rotolaveuse
- Informations dans les services concernant les changements dans le circuit du linge et mises en place du nouveau matériel liés au nouveau circuit

3. Surveillances

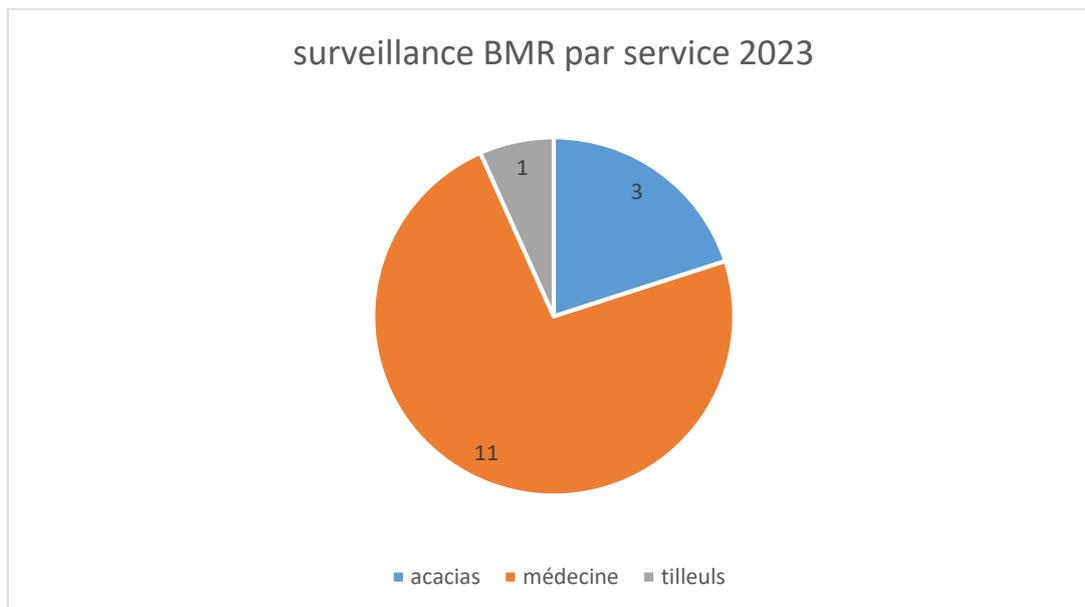
a. Environnement :

La surveillance de l'eau est réalisée tout au long de l'année en lien avec le responsable des services techniques.

- Alertes : plusieurs alertes cette année :
 - Juin 2023 : alertes de conformité sur les prélèvements au niveau de certaines salles de soins.
 - Avril/mai : avis pompes doseuse de chlore pour les maisonnées suite à une panne
- Nouveau marché de prestations de prélèvements et analyses : Participation au cahier des charges et échantillonnage des prélèvements d'eau sur l'Ets :
 - Préparation du marché,
 - Participation aux réunions,
 - Proposition d'un tableau de prélèvements pour 2024

b. Bactéries multi résistantes BMR et avis infectieux

- Suivi des alertes par le laboratoire en cas de BMR, traçabilité, vérification des précautions, réponses aux questions dans les services.
- Suivi des avis infectieux demandés par les médecins de l'établissement à l'équipe d'infectiologie de l'hôpital de Chalon, traçabilité des demandes et corrélation avec les bactériémies éventuelles diagnostiquées.
- Bilan annuel des surveillances et présentations aux instances.
- Participation à l'enquête nationale SPIADI sur les bactériémies et les dispositifs invasifs en établissement sanitaire.



c. Suivi de la couverture vaccinale antigrippale du personnel :

- Organisation de la campagne de vaccination 2022/2023,
- Rédaction et réactualisation des procédures et outils de traçabilité,
- Calcul des taux de vaccination du personnel par service et par profession,
- Calcul de l'évolution du taux ces dernières années,
- Présentation aux instances.

4. Réactualisation de protocoles et création de protocoles

En 2023, 52 documents ont été réactualisés ou créés et validés par le CLIN.
15 étaient prévus dans le plan d'actions :

- Nettoyage des offices et traçabilité en lien avec le CLAN
- Utilisation des ventilateurs (relecture avant l'ouverture du plan canicule)
- Livret d'accueil du personnel, notions d'hygiène
- Tous les protocoles en lien avec les cathéters : 11 protocoles de soins travaillés avec les IDE de médecine et d'EHPAD, y compris antiseptie, injections parentérales et hémocultures.

37 autres ont été ajoutés :

- Réécriture (au lieu de relecture) de toutes les procédures concernant le circuit du linge :
10 documents regroupés en un seul, certains travaillés avec la responsable de la lingerie en 2023, suite au changement de prestataire. 1 protocole en attente de validation et 1 traçabilité réactualisée.
- Signalement des infections associées aux soins : changement des consignes de déclaration externe.
- Précautions standard : relecture sans modification
- Hygiène des mains : changement de péremption de la solution hydro alcoolique
- Composition de la cellule de veille antibiothérapie : réactualisée par le GHT (ajout du référent antibiotique de l'établissement)
- Participation à la rédaction de la fiche mission du référent antibiothérapie, en lien avec la nomination du référent antibiotique de l'établissement
- Entretien des lave-vaisselles en lien avec le service technique, le changement de produit et les pannes répétées (ajout de la conduite à tenir en cas de panne)
- Les 17 documents en lien avec les kits épidémies infections respiratoires et gastroentérites (+ impression et actualisation des kits dans tous les services)
- Les 4 mémos à destination du SSIAD : réactualisation des documents AES, Précautions standard et complémentaires, à la demande de l'IDEC avant l'évaluation externe. Ajout du circuit des DASRI au SSIAD suite au changement d'actes des soignants.

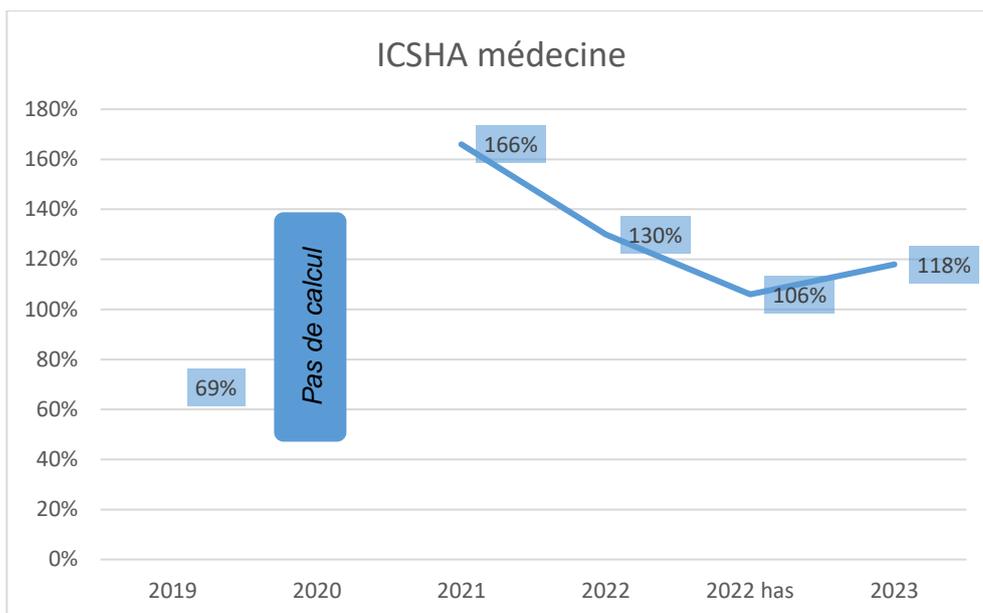
Certains documents prévus n'ont pas pu être réactualisés et sont reportés.

5. Audit, évaluations, indicateurs

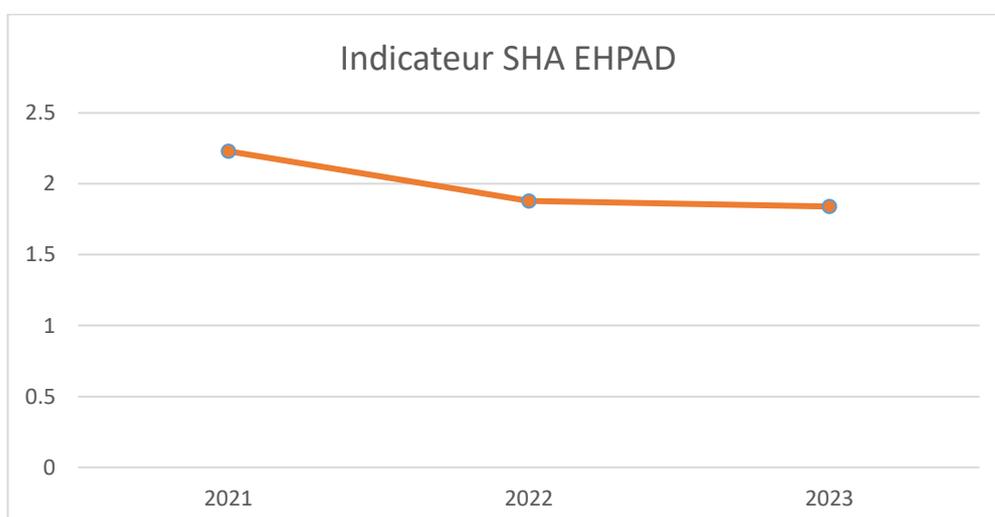
- Contrôles qualité des prestations de l'entretien des locaux

Qualigiene		Bilan de Contrôle			
Marché : UNIHA 2020 / Site : CH de Chagny Du 1er jan. au 31 déc. 2023 (premier contrôle : 14/02/2023 / dernier contrôle : 14/11/2023) Echantillon de contrôle : 40 Nombres de contrôles effectués en Aléatoires : 8 Choisis : 32					
Référentiel Contrôle	Seuil	Moyenne	<	>=	<
A-Bureaux et assimilés	0.7	1			
B-Circulations et assimilées	0.8	0.97			
C-Sanitaires	0.8	0.97			
F-Détente, restauration, office	0.8	0.95			
I-Consultations, salles d'activité	0.8	0.95			
K-Locaux stockage, déchets	0.8	0.95			
=== pourcentages (%) ===					
Récapitulation Locaux conformes 39 Locaux non conformes 1					

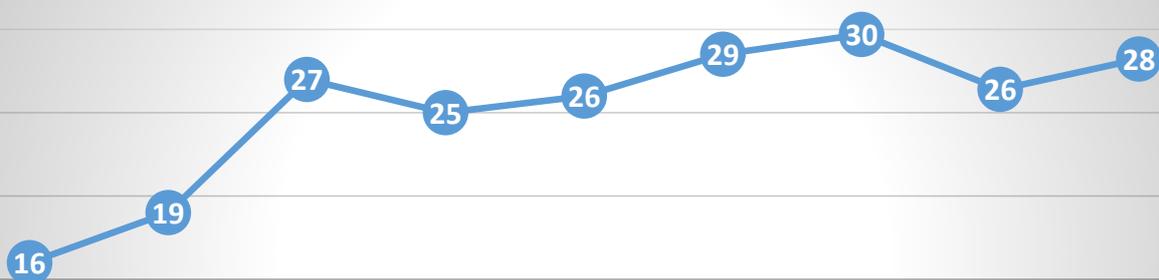
- DAMRI de l'EHPAD : report en janvier 2024
- Evaluation des pratiques cathéters : report après formation en 2024
- Indicateurs en établissement sanitaire :
 - Vaccination antigrippale du personnel : environ 50% chaque année ; cf. évolution globale ci-dessous
 - Consommation de solution hydro alcoolique (ICSHA) en médecine : l'établissement est en classe A depuis plusieurs années
 - ATBIR réalisé par la pharmacie



- Indicateurs en EHPAD :
 - Vaccination antigrippale du personnel : entre 20 et 25% chaque année ; cf. même graphique ci-dessous
 - Consommation de SHA en EHPAD : l'attendu est de 4 frictions par jour par résident. Cf. graphique consommation EHPAD ci-dessous.



EVOLUTION TAUX VACCINATION tout service



TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2014/2015	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2015/2016	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2016/2017	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2017/2018	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2018/2019	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2019/2020	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2020/2021	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2021/2022	TAUX DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU PERSONNEL 2022/2023
---	---	---	---	---	---	---	---	---

6. Alerte, investigation et accompagnement en cas de risque épidémique

- Conseils et accompagnement à la gestion d'épidémies
- Signalements des infections associées aux soins au niveau sanitaire dans e-sin
- Bilan des épidémies 2023 :
-

2023	SERVICE	NOMBRE DE RESIDENTS NOMBRE DE PATIENTS ATTEINTS	NOMBRE DE PERSONNELS ATTEINTS	DECES
GEA MARS	MEDECINE	11 / 15	3	
GEA MARS AVRIL	TILLEULS	17 / 24	2	
COVID SEPTEMBRE	SMR	5 / 15	3	
DENGUE SEPTEMBRE	VILLE			
COVID OCTOBRE	ACACIAS	1		

COVID OCTOBRE NOVEMBRE	MEDECINE	5 / 15		1
COVID OCTOBRE	TILLEULS	15 / 24	6	1 médecine
COVID DECEMBRE	FIGUIERS	16 / 30	4	
COVID GRIPPE DECEMBRE	MEDECINE	3 COVID 1 GRIPPE		

7. Participation aux instances et réunions

- F3SCT
- CSIRMT
- Réunions de mise en place du nouveau marché prélèvements d'eaux
- Réunions mise en place du nouveau prestataire linge et réorganisation du circuit du linge et des postes en lingerie
- Réunion de suivi marché DASRI avec le GIPEDAS
- 2 réunions avec les référents hygiène
- 3 réunions du CLIN
- Réunions en lien avec la certification et l'évaluation externe

8. Matériel - prestations

- Conseils pour le matériel lié au nouveau circuit du linge
- Etude du marché entretien externe : participation étude de l'entretien Maisonnées et lingerie

Hélène MARTIN

Infirmière hygiéniste



5^{ème} partie

Services logistiques ou informatiques



1. Menus :

- Réalisation des menus avec la diététicienne : nouveau cycle de menus a été réalisé et validé par les membres du CLAN :
 - 3 mois cycle de printemps
 - 3 mois cycle d'été
 - 1 mois cycle d'automne
 - 5 mois cycle d'hiver
- Menu festif pour les résidents les jours fériés.
- En juin, barbecue avec les familles de résidents



- Repas à thèmes pour l'ensemble des résidents et patients le 17 octobre
Menu antillais : salade des îles, colombo de poulet au lait de coco et tarte à l'ananas maison
- Différents types de repas fabriqués :

Année	Texture normale	Texture hachée	Texture mixée	Texture mixée lisse
En 2022	48 %	29 %	23 %	
En 2023	46,48 %	33,10 %	11,27 %	9,15 %

- Horaire de fabrication des repas en liaison chaude : 06h30-14h et 13h-20h30

2. Gestion de stocks :

- Commandes de produits frais, surgelés et épicerie toutes les semaines par fournisseurs (8 fournisseurs).
- Inventaires pour les produits laitiers et épicerie chaque semaine, tous les mois pour les surgelés (4 fournisseurs).

3. Suivis :

- Campagne de pesée des déchets alimentaires : 1 semaine en avril, en collaboration avec la diététicienne qui analyse des résultats sur l'évolution du gaspillage alimentaire depuis 2019.

4. Nombre de repas :

Services	Repas fabriqués en 2022	Repas fabriqués en 2023	Evolution du nombre de repas 2023 / 2022	Taux d'évolution 2023 / 2022
Médecine	10 232	10 652	+ 420	+ 4,10 %
SMR	-	2 830	+ 2 830	+ 2 830,00 %
EHPAD	100 968	96 404	- 4 564	- 4,52 %
Accueil de jour	926	912	- 14	- 1,51 %
Personnels et formation	696	851	+ 155	+ 22,27 %
Accompagnants	66	73	+ 7	+ 10,61 %
Stagiaires	100	50	- 50	- 50,00 %
Total	112 988	111 772	- 1 216	- 1,08 %

5. Dépenses alimentaires annuelles TTC

Montant en 2022 : 210 644 € Montant en 2023 : 309 620 €
Soit une évolution de + 98 976 € ou + 46,99 %

6. Cout repas matières premières TTC :

2,77 € en 2023 versus 2,21 € (hors frais de structure et de personnels)
Soit une évolution de + 0,56 € ou + 25,34 %

7. Bilan de la mise en œuvre interne de la loi « EGALIM »

Typologie	Taux atteints en 2022	Taux atteints en 2023
BIO	4,60 %	12,51 %
Label rouge	0,95 %	2,03 %
AOP / AOC / IGP	3,65 %	3,94 %
Certification environnementale niveau 2 et 3 (HVE)	1,97 %	2,29 %

8. Réunions internes :

- Réunion de direction élargie
- Commission de menus

9. Formations reçues par les agents du service :

- Formation textures modifiées (technorest) : 2 jours
- Hygiène hospitalière : 1 jour
- Management d'une petite équipe : 1 jour
- Recyclage HACCP : 1 jour

Christophe LERONDEAU

Responsable de la cuisine

L'année 2023 a été marquée par le changement de prestataire de linge du Centre Hospitalier de Chagny. En effet, depuis le 1^{er} avril 2023, l'établissement travaille avec la blanchisserie du GCS du Chalonnais.

Ce prestataire assure :

- L'entretien des tenues professionnelles de l'ensemble des agents,
- La livraison et l'entretien du linge hôtelier.

Les livraisons ont lieu les lundis, mercredis et vendredis en début d'après-midi (y compris les jours fériés).

Par conséquent, l'établissement a dû acheter la totalité des vêtements professionnels et doter les agents d'un trousseau de 7 tenues composées de pantalons blancs et de tuniques déclinées de la façon suivante :

- Tunique blanche : pour les tous les agents du secteur sanitaire + transversaux
- Tunique blanche avec liséré rouge : infirmière du secteur médico-social
- Tunique blanche avec liséré vert : aide-soignante du secteur médico-social
- Tunique blanche avec liséré bleu : agent des services hospitaliers du secteur médico-social
- Tunique blanche homme : tout agent masculin

Les agents du service lingerie ont donc procédé au marquage, aux mises à longueur éventuelles et au puçage de ces tenues. Cela a impliqué la formation des lingères au logiciel Ramsès qui permet d'assurer une traçabilité du circuit des tenues professionnelles entre la blanchisserie du G.C.S. et le Centre Hospitalier.

L'entretien du linge des résidents continue d'être effectué en interne par les agents de la lingerie.

Le service lingerie assure le marquage, l'entretien et la livraison du linge résidents ainsi que des franges et lavettes de ménage.

Cette réorganisation a permis la livraison du linge des résidents 4 fois par semaine au lieu de 2 fois par semaine. Il n'y a pas de ramassage et de traitement le mercredi ; par conséquent, un seul agent est nécessaire en lingerie.

Ce changement de prestataire a impliqué une forte réorganisation du service lingerie et a engendré des changements de pratiques et de locaux dans les services de soin. Chaque service de soin est désormais doté d'un local de linge propre et d'un local de linge sale distincts avec des chariots distincts également pour chaque circuit afin de respecter les normes d'hygiène. D'importants investissements en matériels ont été faits.

1. Présentation de la nouvelle organisation :

Le service lingerie fonctionne avec 3 agents à temps plein soit 37h30/semaine selon l'organisation suivante :

- Un poste en zone « sale » : du lundi au vendredi 8h-16h00
- Un poste en zone « propre » du lundi au vendredi 8h45-16h45

- Le 3^{ème} poste permet de palier aux absences des agents et permet une pérennité des 2 postes tout au long de l'année.

Les agents changent de poste à un cycle hebdomadaire.

Lors de la présence des 3 agents, le poste supplémentaire est déployé dans les services Figuiers, Peupliers et Figuiers pour effectuer de l'entretien approfondi dans les chambres des résidents et dans certains locaux communs selon un calendrier défini.

2. Activités principales :

❖ Agent zone sale :

- Assure le ramassage du linge résidents 4 fois par semaine et des franges 5 fois par semaine,
- Lance les machines de ce linge ramassé,
- Assure le ramassage quotidien du linge hôtelier et des tenues professionnelles,
- Trie les sacs du linge par catégories de linge,
- Nettoie tous les contenants et la zone « linge sale »
- A la fin des missions liées au circuit du linge sale, l'agent effectue un changement de tenues professionnelles et passe en zone propre afin d'aider au pliage du linge de résidents et seconder l'agent déjà présent en zone propre.
- Les mardis et jeudis après-midi, l'agent effectue un entretien des locaux communs des services Châtaigniers et Peupliers ; le mercredi aux Figuiers et le vendredi après-midi, assure l'entretien de l'ensemble du mobilier et du matériel de la lingerie.

❖ Agent zone propre :

- Assure le séchage, le repassage, les travaux de couture, le pliage, le marquage et la distribution du linge des résidents 4 fois par semaine,
- Achemine les rolls de linge propre hôtelier dans chaque service les jours de livraisons,
- Achemine les tenues dans les vestiaires avec rangements dans casiers nominatifs les jours de livraison,
- Prépare les trousseaux de tenues professionnelles des nouveaux agents et répare les tenues abîmées

Conclusion :

L'année 2023 a fortement été marquée par ce changement de prestataire qui a permis de rétablir un bon fonctionnement du circuit du linge et du linge sale en lingerie et dans les services de soin.

La nouvelle organisation sur la partie « linge des résidents » donne dorénavant satisfaction auprès des usagers.

Les cycles de travail hebdomadaires et le 3^{ème} poste en lingerie permettent aux agents une meilleure répartition des charges de poids notamment liées au « poste sale » et une meilleure continuité de service lors des absences.

Stéphanie GUTIERREZ

Responsable de la lingerie

Les éléments ci-dessous concernent tous les établissements bénéficiaires de l'équipe informatique du GCS du Chalonnais, dont le CH de Chagny.

Depuis 2022 chaque semaine, un technicien informatique a été présent sur site.

A partir de septembre 2022, un cadre de la direction informatique est devenu l'interlocuteur privilégié pour tous les dossiers de l'établissement. Il fait le lien avec l'ensemble des techniciens composant cette direction.

SYSTEME D'INFORMATION GHT Saône et Loire Bresse Morvan

A. Gouvernance

La Direction du Système d'Information de Territoire continue son développement afin de répondre aux enjeux de transformations nécessaires.

Que ce soit sur la cyber sécurité, sur l'ouverture et le partage d'informations avec la ville, l'accompagnement au développement de vos nouveaux usages, mais également le maintien des solutions existantes ou l'amélioration de son Centre de Services, l'ensemble des agents de notre direction mettent tout en œuvre pour vous délivrer un Système d'Information performant, innovant et permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Un nouveau service de statistiques a été mis en place en 2022, ainsi qu'un pôle de formation. Ce pôle a pour objectif de proposer des formations innovantes en e-learning et certifiantes pour certains logiciels.

La Direction du Système d'Information, via le GCS du Chalonnais gère maintenant 12 établissements médicaux et médicaux sociaux, ce qui représente des interventions sur plus de 50 sites géographiques différents, répartis sur l'ensemble de notre département.

B. Gestion de projets

La mise en place de l'outil Monday.com a continué sur toute l'année 2023 (toujours en cours) avec notamment la formation des utilisateurs (réalisée) et l'implémentation d'un

processus projet, en lien avec le groupe de travail « Gestion de projet » mis en place en début d'année.

C. Sécur

Le travail sur l'envoi des documents au DMP, à la messagerie sécurisée citoyenne et à la messagerie sécurisée professionnelle s'est poursuivi tout au long de l'année avec notamment :

Pour Easily : l'envoi de nouveaux types de documents et l'automatisation des envois

Pour Cariatides (DPI Sevrey) : l'envoi des documents

Pour Kalysil (SIL) : mise au point de l'envoi (toujours en cours)

Pour les sites sous PSI (Chagny, Louhans, La Guiche) : envoi des documents obligatoires

D. Xplore – Route de l'image

Les sites de Chalon et Montceau avaient tous les deux XPlore comme logiciel de RIS. Dans le cadre du développement du projet « Route de l'Image », le site d'Autun a également mis en place ce Système d'Information de Radiologie.

E. PACS Télémis – Route de l'image

Dans la continuité de la mise en place du RIS sur le site d'Autun, le PACS Télémis a été déployé sur ce site.

Ainsi, nos 3 sites producteurs d'images (Autun, Chalon et Montceau) utilisent le même outil. Les cliniciens peuvent donc accéder à l'ensemble des images du GHT, quel que soit le site producteur.

Les demandes d'avis aux spécialistes sont simplifiées, les patients sont transférés que si nécessaire, et la surexposition aux rayons est ainsi limitée.

F. Easily - Formulaires

L'équipe projet a été définie en début d'année.

Un module permettant la gestion des demandes de programmation pour le bloc de Chalon sur Saône a été développé (en production actuellement).

Un module permettant de remplacer l'ensemble des demandes d'examens (aujourd'hui dans CristalNet) a été débuté (en cours de finalisation).

D'autres demandes au périmètre plus réduit ont également été réalisées.

G. Reconnaissance vocale

Suite à la réalisation d'un POC ZenReco, il a été décidé de ne pas choisir cette solution.

Suite à cette décision, un POC Nuance DMO a été réalisé. Ce POC a permis d'aboutir à la décision de déployer cette solution sur tout le GHT.

Le déploiement a été réalisé sur le site de Chalon sur Saône, les autres suites seront déployées en 2024.

H. Sémaphore

SystEMe d'information Achats Pour des HOpitaux aux achats REsponsables

Le SI Achats vise à franchir un nouveau pas dans la coopération, l'efficacité des processus et le pilotage de la performance achats.

Le déploiement de la solution iValua a pris du retard en raison de la non atteinte d'un prérequis, à savoir l'uniformisation de la nomenclature achat sur l'ensemble des sites concernés (toujours en cours).

La DSI a assisté le service achat dans le pilotage d'une prestation de mise à jour de la base produit de la pharmacie avec la société PHAST.

I. EAI de territoire

La mise en place d'un nouvel EAI de territoire a été réalisée en début d'année.

La migration des flux existants (+350) des anciens EAI vers le nouvel EAI a démarré dans la foulée (toujours en cours).

J. Concentrateur de données clinique

La mise en place d'un entrepôt de données de GHT a démarré en début d'année. L'objectif est de le connecter à l'ensemble des applications productrices de données cliniques. La construction de l'infrastructure destinées à héberger ce concentrateur a été réalisée. La mise en place des connecteurs avec l'ensemble des applications concernées a démarré (toujours en cours)

K. Déploiement d'un outil de gestion des tutelles GHT

Une étude a été réalisée relative à la migration de notre outil actuel (ELAP) vers une nouvelle version majeure. Dans ce cadre, plusieurs alternatives ont été évaluées pour aboutir au choix de migrer sur la version SaaS afin de centraliser les bases de données des différents sites dans une seule base de données de GHT. La réalisation a été planifiée pour 2024.

L. Interopérabilité

Le département interopérabilité est constitué d'une équipe de 4 personnes.

Nœud central des échanges inter-applicatifs, ils ont la charge du développement et du maintien en condition opérationnel de plus de 300 interfaces différentes. Cela représente près de 400 millions de messages échangés par an, un nombre très important en constante progression.

SITE	Nombre de messages sur 1 an
CHAGNY	1 999 869
SEVREY	6 680 863
LOUHANS	2 024 868
AUTUN	28 959 903
MONTCEAU	25 512 593
CHALON	288 128 807

Le département interopérabilité intervient sur l'ensemble des projets fonctionnels de nos établissements, qu'ils soient administratifs ou orienté soins.

Par exemple, en 2023, ils sont intervenus pour la mise en place de Doctolib, les communications via la MSSanté permettant l'envoi dématérialisé des comptes rendus aux professionnels de santé via nos DPI (Easily, PSI, Cariatides), le logiciel du laboratoire, le déploiement de Easily sur de nouveaux sites (Montceau, Autun), Résilience, Télémedecine,....

Bien entendu, l'équipe intervient également dans le cadre du maintien en condition opérationnel des différentes solutions d'interopérabilité.

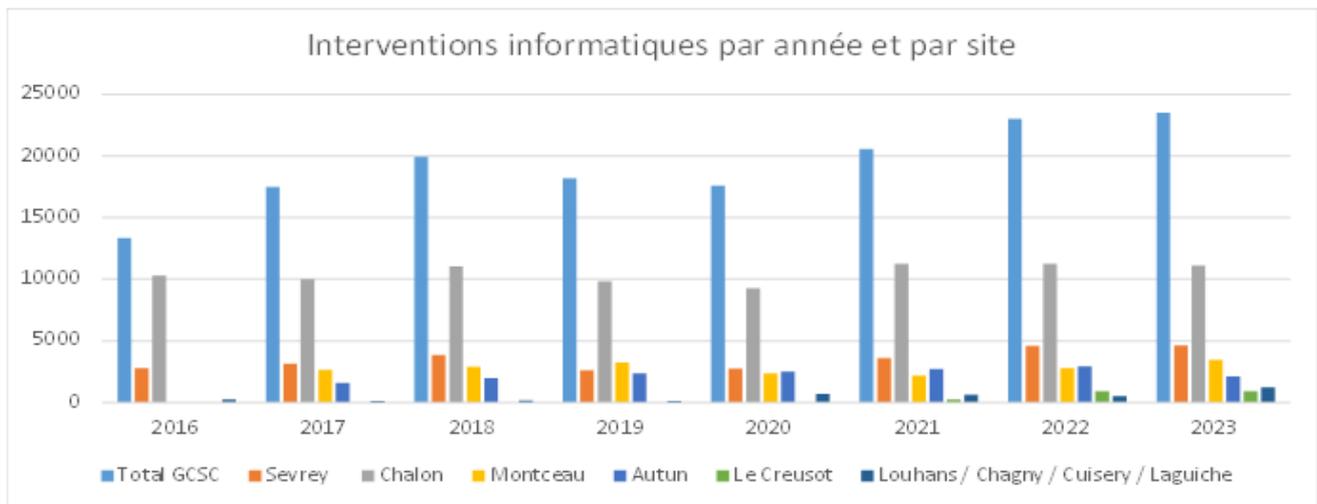
M. Création d'un service statistiques

Un service statistique a été créé par le recrutement d'une personne au dernier trimestre. L'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs en terme d'indicateurs, pour les aider dans le pilotage de leur activité et répondre aux obligations réglementaires.

N. Interventions informatiques (GCSC)

Une légère hausse globale de 2% de la quantité d'intervention est constatée par rapport à l'année dernière. Cela étant principalement lié à l'évolution du périmètre d'intervention de certains établissements; notamment les sites distants.

Années	Total GCSC	Sevrey	Chalon	Montceau	Autun	Le Creusot	Louhans / Chagny / Cuisery / Laguiche
2016	13335	2792	10297				246
2017	17473	3138	9999	2653	1572		111
2018	19926	3860	11022	2896	1982		166
2019	18189	2611	9845	3225	2367		141
2020	17587	2762	9263	2365	2497		700
2021	20580	3608	11242	2192	2701	231	606
2022	23020	4618	11253	2799	2907	919	524
2023	23497	4640	11114	3448	2135	928	1232
Evolution 2022/2023	+2%	=	=	+23%	-26,5%	=	+135%



O. Sécurité Informatique

Plusieurs actions ont été entreprises afin de renforcer la sécurité des établissements ;

- Sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité (campagnes de phishing)
- Sensibilisation Crise Cyber (exercices de gestion de crise).
- Rédaction charte utilisateurs
- Evaluation des fournisseurs et analyse de sécurité dans les projets
- Veille réglementaire et technologique
- Pilotage de la réalisation d'audits et de projets d'intégration de solutions de sécurité
- Déclaration et gestion des incidents de sécurité aux autorités administratives compétentes (ANSSI, CERT Santé)

P. Infrastructure

Dans le cadre du déploiement du nouvel EAI de territoire, des serveurs virtuels et des flux ont été sécurisés au sein de l'infrastructure informatique.

Un travail de sécurisation des postes de travail a été lancé afin de délivrer des futurs postes plus sécurisés pour les usages et les pratiques

Q. Cartographie

Les 1ères cartographies ont été effectuées. Elles concernent pour le moment les plateaux techniques d'imagerie, et ceux du laboratoire.

R. Postes de Travail

Commandes effectuées en 2023	
Matériel	Quantité
PC Portable	345
PC Fixe	400
Ecran	263
Téléphone Fixe	109
Téléphone WIFI/DECT	160
Téléphone Smartphone	48

S. Couverture Wi-Fi

La couverture Wi-Fi montrant quelques zones blanches, il a fallu réaliser une nouvelle étude de couverture Wi-Fi.

L'ensemble du Centre Hospitalier WM est concerné, ainsi que les 2 sites de l'EHPAD Saint-Rémy et Chalon.

La correction a été faite sur le Centre Hospitalier, reste l'EHPAD.

T. Infrastructure serveur et stockage

L'année 2023 est marquée par le renouvellement des équipements de cœur de réseau de l'hôpital du Centre Hospitalier William Morey par des équipements de nouvelles génération. Cette évolution a permis de doubler et sécuriser les interconnexions réseaux aux sein du CHWM.

En parallèle, du projet réseau, la sécurisation a été renforcé par l'implémentation d'un meilleur cloisonnement des réseaux et des flux du CHWM.

Afin de renforcer la couverture wifi au sein du CHWM une trentaine de bornes wifi ont été installé sur l'ensemble des étages du CHWM.

Dans le cadre de sécurisation continue, les Parefeu ont été mis à jour régulièrement.

103 VM créé sur l'année 2023 dans l'infrastructure virtualisée mutualisée dont les VM du nouvel EAI de territoire traitant les flux d'interopérabilité entre les applications du GHT.

Installation d'une baie de stockage axée sur l'immutabilité des données permettant de se prémunir des risques d'attaques cyber.

SYSTEME D'INFORMATION

CH de Chagny

A. Easily

Les informaticiens ont été sollicités pour travailler sur la phase de paramétrage de Easily GHT en vue du prochain déploiement sur Chagny.

B. SEGUR

Le DPI actuel de Chagny (PSI) n'étant pas compatible SEGUR, un module a été développé afin de pouvoir malgré tout envoyer les documents de PSI dans le DMP et sur la messagerie sécurisée citoyenne.

C. Gestion des stocks

Une étude a été menée afin de planifier le déploiement d'un outil de gestion des stocks (Newac). Ce déploiement a été planifié pour 2024.

Rapports transmis par

Audrey BELLISARIO

**Responsable du système d'information
Référente pour le CH de Chagny**



RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

2023

Centre Hospitalier de Chagny

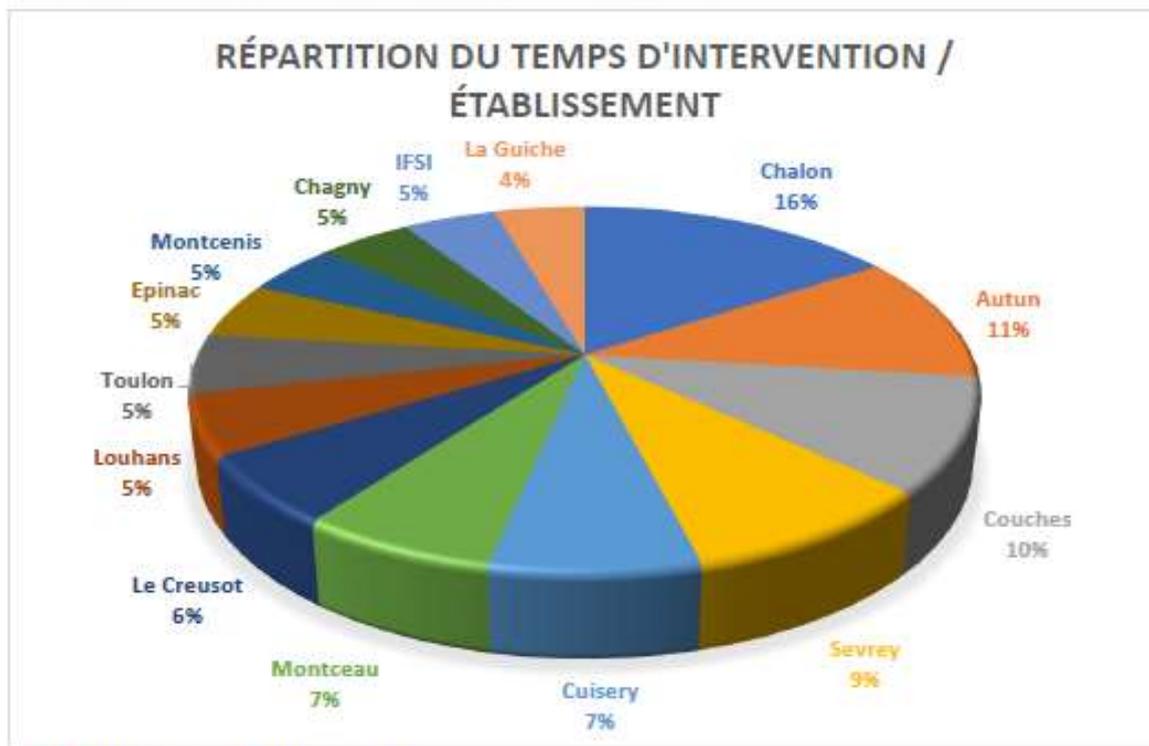


Table des matières

1. Quelques chiffres.....	3
1.1. Répartition des interventions par établissement.....	3
1.2. Répartition des activités.....	4
2. Retour sur les activités de 2023	6
3. Orientations et objectifs pour 2024	9
3.1. Mise en conformité des traitements existants	9
3.2. Préparation au contrôle CNIL.....	10
3.3. Sites internet	10
3.4. Implication dans les projets	10
3.5. Gestion de la sous-traitance.....	10
3.6. Evènements liés aux données à caractère personnel	10
3.7. Projet concentrateur de données et entrepôt de données de santé	10
3.8. Analyse d'impact sur la protection des données	10
3.9. Certification HAS	11
3.10. Sensibilisation.....	11
4. Détail des activités pour le CH de Chagny.....	11
4.1. Registre des traitements (Nombre de traitements ajoutés au registre des activités de traitement du CH de Chagny).....	11
4.2. Système de vidéo-protection	11
4.3. Exercice de crise	11
5. Prévisions pour 2024.....	11

1. Quelques chiffres

1.1. Répartition des interventions par établissement



Données du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

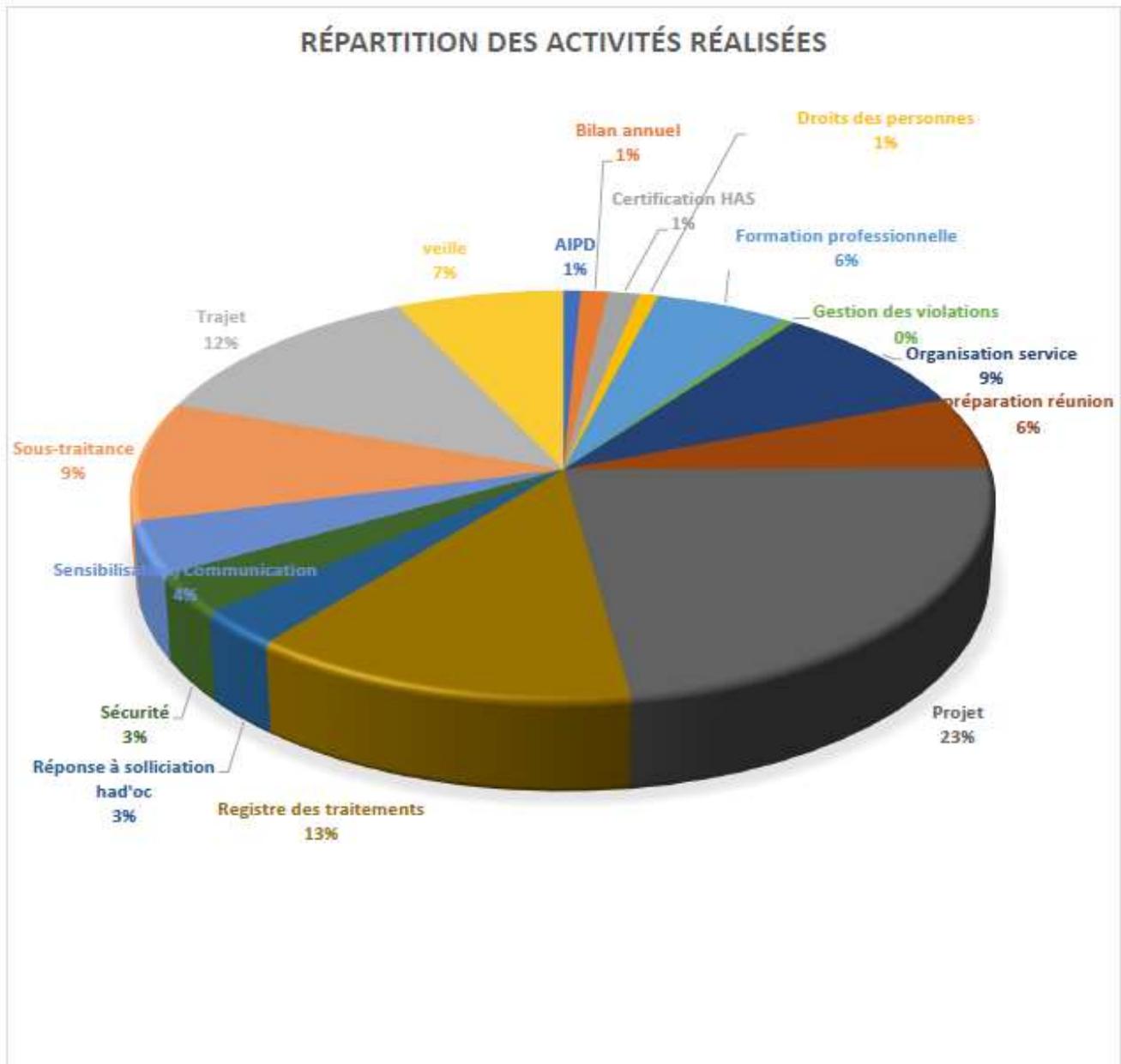
Ce graphique représente la répartition des interventions des agents de la CePSID par établissement.

Alors qu'en 2022, 1/3 des interventions étaient réalisées pour le CH de Chalon sur Saône, en 2023 la répartition des interventions s'est sensiblement équilibrée.

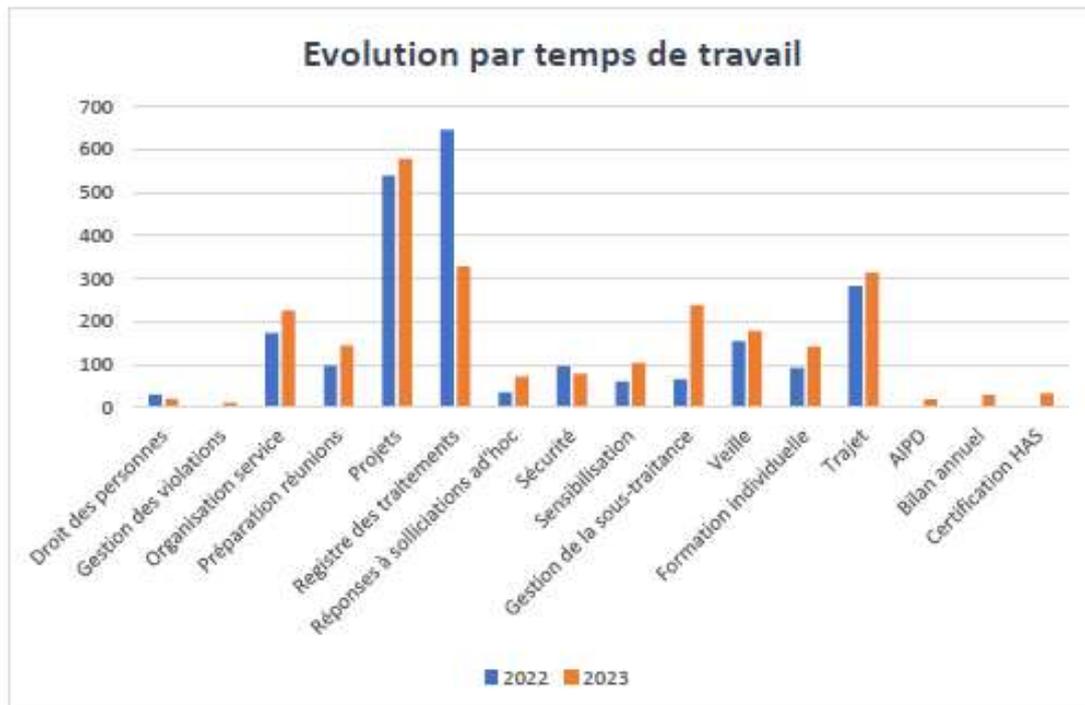
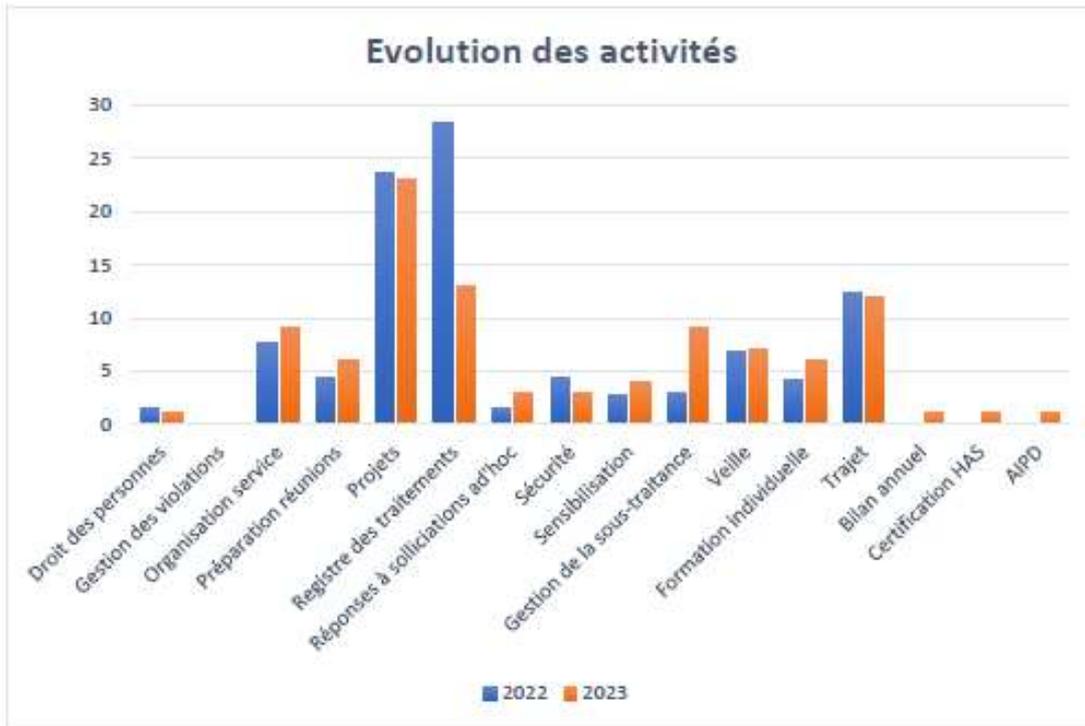
Il y a d'avantage d'interventions « communes » qui concernent l'ensemble des établissements.

La convergence des systèmes d'information et les « projets communs GHT » expliquent cette tendance.

1.2. Répartition des activités



Evolution des activités





2. Retour sur les activités de 2023

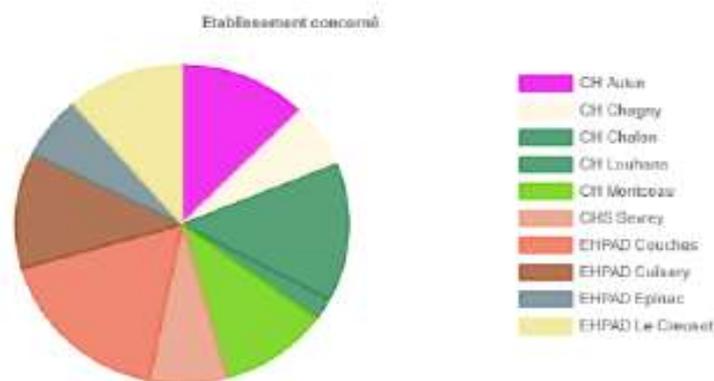
- L'année 2023 a été marquée par la refonte des textes fondateurs du GCS du chalonnais avec notamment la consolidation de la convention constitutive, le règlement intérieur et son annexe sur l'encadrement des données à caractère personnel.

- Registre des traitements :
 - 28% du temps passé en 2022 à 13% en 2023 soit une baisse significative.
 - Plus de 600 heures en 2022, un peu plus de 300 heures en 2023
 - 1328 traitements inventoriés en 2022, 264 en 2023

- ⇒ En 2022, un travail conséquent avait été réalisé sur les services RH avec la cartographie de l'ensemble des traitements RH des établissements.
- ⇒ En 2023, les traitements des services hygiène, diététique, kinésithérapie, psychologie, rééducation, service social ont été répertoriés dans les registres des établissements.

Répartition des traitements saisis dans le registre pour chaque établissement en 2023 :

Etablissement concerné		
Items	Nb	%
CH Auxois	33	12,45%
CH Chagny	17	6,40%
CH Chalons	37	13,96%
CH Louhans	5	2,20%
CH Montceau	28	10,57%
CHS Sevrey	20	7,60%
EHPAD Couches	46	17,38%
EHPAD Cuisery	31	11,7%
EHPAD Epinac	17	6,40%
EHPAD Le Creusot	30	11,22%
Total	265	100%
Nombre d'enregistrements concernés	265 / 265	100%



➤ Implication dans les projets :

Au niveau de la répartition des activités, la prise en compte de la protection des données dans les projets a sensiblement diminué mais le temps passé a augmenté.

Cette augmentation du temps passé s'explique principalement par :

- Participation au « Staff DTS2IC », revue hebdomadaire des projets « DSI » et « biomédical ».
- Participation au projet « Concentrateur de données de santé » et « Entrepôt de données de santé »
- Pilotage des groupes de travail suite aux différentes rencontres métiers pour amélioration de la protection des données (RH, EHPAD)
- Révision des textes fondateurs du GCS du Chalonnais



- Gestion des sous-traitants ou prestataires :
Augmentation de 6 points entre 2022 et 2023. Nous sommes de plus en plus sollicités pour la lecture des contrats de sous-traitance avec les prestataires.
- Sensibilisation/Formation :
Le temps passé à la sensibilisation a augmenté de manière significative. Une des premières actions programmées et lancées suite à la cartographie des traitements est la sensibilisation aux agents des services qui ont été « audités ». Plus quelques actions de sensibilisation sur sollicitations.
- Gestion de l'exercice des droits :
Une réflexion est en cours et un processus devrait voir le jour en 2024. Nous souhaitons créer un processus qui prendra en compte les demandes de toutes les personnes qui pourraient être concernées par une demande d'exercice de droits (agents, patients, résidents, participants à une étude, famille de patients, ...). Le processus devra pouvoir s'adapter à la plupart des établissements.
- Préparation au contrôle CNIL :
Une réflexion est en cours sur le CH d'Autun. Nous souhaitons mettre en place un processus adaptable à la plupart des établissements.
- Formation individuelle
 - DU Intelligence artificielle en santé validé au cours de l'année 2023
 - Formation la sécurité informatique au centre de formation à la sécurité des systèmes d'information de l'ANSSI (Agence National de Sécurité des Systèmes d'Information)
- Veille
Participation aux groupes suivants :
 - Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) et notamment la participation aux colloques et « université ». L'AFCDP propose un forum d'échange depuis plus de 10 ans avec des contributions quotidiennes sur la protection des données.
 - Printemps des DPO – Association nationale d'experts en protection des données.
 - Groupe de DPO de proximité (CHU Dijon, CH Macon, CH Bourg en Bresse et EHPAD/USLD de Besançon)



- Collège des DPO de CHU/GHT (national)
- Groupe DPO Bourgogne Franche-Comté des établissements de santé (régional)
- Depuis 2023, participation au forum des experts visiteur HAS et notamment experts visiteur numérique (EVN)

➤ **Accompagnement**

Fin 2023, nous avons décidé de nous faire aider par un cabinet d’avocat spécialisé en droit du numérique en santé. Les prestations commandées sont les suivantes :

- Réalisation de 2 AIPD
- Assistance juridique au DPO

Une AIPD sur le DPI du GHT a été initiée fin 2023.

Les annexes RGPD à intégrer dans les CCAP ont été mis à jour.

➤ **Nouvelles activités en 2023 :**

- Bilan annuel : rédaction du bilan de 2022 en 2023
- AIPD : lancement de l’AIPD sur le DPI fin 2023
- Certification HAS : nouvelle mission (HAS) pour un agent de la CePSID

3. Orientations et objectifs pour 2024

Rappel du calendrier prévisionnel :

Calendrier prévisionnel général (Etablissements GCS-C)					
	2023	2024	2025	2026	2027
Phase 1		Médoco Social			
		Gériatrie			
		Sites internet			
		Préparation contrôle CNIL			
		Télémédecine			
		Vidéoprotection			
Phase 2			Biologie		
			Imagerie		
Phase 3			Gynéco/Obstétrique/ Maternité/Pédiatrie		
Phase 4				Hospitalisation	
				Chirurgie	
				Médecine générale	
				Spécialités	

3.1. Mise en conformité des traitements existants

En 2024, nous allons continuer à investiguer dans les différents établissements selon le calendrier prévisionnel avec le médico-social et les services de gériatrie comme priorité. En 2023, un travail conséquent a été initié sur l’EHPAD de Couches et celui d’Autun, l’expérience acquise va nous permettre d’avancer plus rapidement sur les autres établissements.



3.2. Préparation au contrôle CNIL

Le groupe de travail sur la préparation au contrôle CNIL mis en place sur Autun va nous permettre de créer un processus qui sera présenté en comité qualité de GHT et devra être mis en place dans tous les établissements.

3.3. Sites internet

Le travail entrepris en 2022 sur la mise en conformité des sites internet va être relancé en 2024.

3.4. Implication dans les projets

Il est à noter que nous sommes de plus en plus impliqués dans les projets des établissements notamment en participant aux réunions « staff » de la DST2IC. Nous avons ainsi une vision d'ensemble et avons l'occasion de donner notre avis.

Cependant, nous ne sommes pas ou peu sollicités pendant la phase d'expression des besoins, qui serait nécessaire pour une meilleure prise en compte de la protection des données selon le principe de « privacy by design ».

3.5. Gestion de la sous-traitance

Nous allons continuer à analyser les contrats, avenants ou conventions définissant les responsabilités de chacune des parties. Cependant il serait souhaitable de trouver une organisation plus efficace permettant la négociation du contenu avec les prestataires ou associés afin d'être plus cohérent dans le contenu des clauses.

3.6. Evénements liés aux données à caractère personnel

Nous travaillons depuis peu sur le processus et les procédures de remontées des événements liés aux données personnelles. Comment être alerté, du professionnel au RRSI et DPO pour pouvoir répondre aux obligations du responsable de traitement (déclarations divers ou informations et actions). Ce processus devra être fonctionnel fin 2024.

3.7. Projet concentrateur de données et entrepôt de données de santé

En 2024, nous allons poursuivre nos actions initiées en 2023 avec la société HOPSIIA pour permettre à l'établissement de Chalon de construire l'entrepôt de données de santé en répondant au référentiel CNIL. Nous accompagnerons également l'établissement dans la construction du concentrateur de données. Le DPO devra être sollicité pour participer au comité scientifique et éthique.

3.8. Analyse d'impact sur la protection des données

L'AIPD sur le dossier patient engagée fin 2023 devra être finalisée en 2024.
Une AIPD va être lancée en 2024 sur le concentrateur de données de santé



3.9. Certification HAS

Le DPO accompagnera les établissements à répondre aux nouveaux critères numériques de la certification HAS v2024.

3.10. Sensibilisation

Nous devons trouver les moyens pour continuer à sensibiliser les professionnels à la protection des données.

4. Détail des activités pour le CH de Chagny

4.1. Registre des traitements (Nombre de traitements ajoutés au registre des activités de traitement du CH de Chagny)

Au cours de l'année 2023, 17 traitements de données à caractère personnel concernant le service hygiène ont été cartographiés dans le registre des traitements de l'établissement.

4.2. Système de vidéo-protection

Un travail sur la mise en conformité du système de vidéo-protection a été initié. Un plan d'action a été défini. Quelques actions ont été lancées.

4.3. Exercice de crise

Le DPO a participé à l'exercice de gestion de crise du CHWM.

5. Prévisions pour 2024

Prévisionnelle	2023	2024	2025	2026	2027
Etablissement	CH Chagny				
Données patients/résidents	SSIAD		Accueil de jour	Hospitalisation PTA	
	EHPAD		Restauration		
			Pharmacie		
			Débitique		
			Admission		
Données agents					
Vidéo protection	Déclarations préfectorales				RH
	Mise en conformité RGPD				
Télé-médecine			Analyse et mise en conformité		
Divers			Mise en conformité des sites Internet		
			Préparation en cas de contrôle CNIL		

Les objectifs 2023 n'ont pas été atteints. Une réunion avec la direction de l'établissement et le référent protection des données doit être programmée pour une révision des objectifs. Exercice de gestion de crise pour le CH de Chagny prévu au mois de février 2024.



6^{ème} partie

Rapports annuels d'instances

Durant l'année 2023, le Comité de LUTte contre la Douleur (CLUD) s'est réuni à trois reprises, le 24 janvier, le 4 juillet et le 28 novembre 2023. Un changement de logiciel de base documentaire dans l'année 2023 (abandon de YES, création de BlueKango le 1er juillet), nous fait réactualiser plusieurs protocoles.

Le Dr TRUONG, médecin coordonnateur de l'EHPAD ainsi que les internes sont invités au CLUD. A noter le départ de la cadre de médecine en septembre 2023, la CSIRMT est donc représentée par la directrice des soins.

De nombreuses thématiques ont été abordées, en vue de la certification de l'établissement annoncée en septembre 2024 (puis repoussée à mai 2025), et de l'évaluation externe de l'EHPAD, en mai 2024.

Lors de la première séance :

- Le règlement intérieur et la composition du CLUD ont été revus.
- Critère 1.2 – 08 : La traçabilité de la douleur dans PSI (critère impératif de la certification).
- Résultats de l'Audit de la prise en charge de la douleur : 82% de conformité
- Protocole PSE morphine / Protocole PCA morphine, validés et intégrés dans YES
- Protocole d'utilisation du Narcan, fiche OMEDIT, validée et intégrée dans YES
- Mise à jour de la fiche « effets indésirables des morphiniques chez l'adulte »

Lors de la 2^{ème} séance :

- Changement de logiciel (Bluekango) et nouvel archivage des fiches :
- Utilisation de la morphine en PSE : ref PROT SOI 092, version 2
- Utilisation de la morphine en PCA : ref PROT SOI 054, version 2
-
- Effet indésirable des morphiniques chez l'adulte : ref PROT SOI 056, version 2 (avec en annexe Score de sédation simplifié / score de respiration)
- Fiche de bonne pratique : naloxone, surdosage en morphinomimétiques chez l'adulte
- Fiche de Bonne pratique : prise en charge de la douleur chronique chez la personne âgée
- Évaluation de la douleur : ref PROT SOI 087, version 3
- IPAQS 2022, du 21 juin 2023, résultats non rendus
- Échelles d'évaluation de la douleur : validation de l'échelle numérique, échelle verbale simple, ALGO+, DN 4.
- Certification V 2020 : passage en revue des 3 critères « douleur »
 - Critère 1.2 – 08, anticiper et soulager rapidement la douleur du patient
 - Critère 2.2 – 09, télésanté et prescription d'antalgiques
 - Critère 3.4 – 03, traçabilité dans PSI : Julie Muller est proposée comme pilote douleur.
- EIG aux Tilleuls, plan d'actions

Lors de la 3^{ème} séance :

- Place de l'apomorphine, en pompe sous-cutanée, dans la prise en charge de la douleur du patient parkinsonien (première partie)
- Place de l'hypnose Ericksonienne dans la prise en charge des symptômes d'inconfort : douleurs, anxiété, mal-être.
- CREX sur la prise en charge de la douleur, problématique de la prescription des antalgiques
- Certification V 2020 : mise à jour du livret de préparation à la certification

Dr Frédéric HOUDELETTE

Président du CLUD

Le CLAN s'est réuni 2 fois en 2023 : le 7 mars et le 5 octobre

1. Principales réalisations 2023

- ☞ Mise en œuvre de la loi Egalim : augmentation du pourcentage de produits bio utilisés en restauration : 12.51% en 2023, et de celui des produits labellisés : 8.26%, soit un total de 20.77% pour 2023.
- ☞ Suivi du gaspillage alimentaire : 1 seule campagne de pesées des déchets en avril 2023, pour la première fois sur les menus de printemps : diminution globale du gaspillage avec une moyenne de 88.1 g par personne et par repas.
- ☞ Réflexion sur le tri des déchets alimentaires : 1 réunion le 9.02.23, avec pour objectif une amélioration des pratiques pour une mise en conformité avec la réglementation en vigueur. Initiation de la réflexion pour organiser le tri dans les services (dans un premier temps : papiers, cartons, plastiques ?), mise en attente du fait de la charge de travail liée à l'ouverture du service SMR.
- ☞ Informatisation de la gestion du service restauration : 1 réunion le 20.01.23 / objectif : utiliser le logiciel C-Page pour passer les commandes de denrées alimentaires et en assurer la gestion des stocks. Projet également mis en attente du fait de la charge de travail liée à l'ouverture du service SMR.
- ☞ Organisation des commandes et livraisons de repas lors de l'ouverture du SMR : réflexion d'équipe concernant les besoins, création de documents excel, formation du personnel à leur utilisation / augmentation du temps de travail de la diététicienne dorénavant à 100% depuis octobre 2023
- ☞ Réflexion sur l'évolution des recettes enrichies : essais de nouvelles recettes (potage et semoule) avec mise en œuvre de fiches navettes pour retour des services.
- ☞ Equipement en vaisselle + hôtelière de l'ensemble de l'EHPAD
- ☞ Suivi de la fiche action du CPOM « améliorer les prestations de restauration et prévenir la dénutrition »
- ☞ Révision documentaire :
 - Procédure de dépistage et prévention de la dénutrition, toujours en cours de révision.
 - Nettoyage des offices et salles à manger
 - Procédure de commande des repas des services SMR et Médecine
 - Documents Excell de commande des repas pour les services SMR et Médecine
 - Mise à jour du listing des allergènes

2. Indicateurs de suivi :

Taux de résidents dénutris : non réalisé en raison des nouvelles recommandations HAS, en cours d'organisation interne.

Taux de résidents dénutris au moment de leur entrée en EHPAD : 46.9 % (n'ont pas été comptabilisés : les transferts de résidents entre services).

Taux de résidents avec un bilan de dénutrition par la diététicienne à l'entrée : 90.6%

Taux de réflexion d'équipe bénéfiques-risques tracées dans le DPI lors de la mise en place d'une alimentation à texture modifiée : 100%

Nombre de commissions de menus : 6

Nombre de commissions restauration : 1

Satisfaction annuelle des résidents concernant la restauration : Reportée à janvier 2024

Coût annuel des CNO : 16303.04€, soit 101.89% du budget alloué (indicateur n°8 - fiche CPOM). Coût en hausse par rapport à 2022 (14311.59€), en lien avec l'augmentation des prix du marché à partir de mars 2023 et à l'ouverture du SMR à partir de septembre 2023.

Gaspillage alimentaire 2023 : 88.1 g / personne / repas

Dr Camille BOUTON

**Pharmacienne
Président du CLAN**

Laure SAULNIER

**Diététicienne
Vice-Présidente du CLAN**

Le rapport ci-après a été établi directement sur une plateforme nationale. Les réponses ont été faites lors d'une séance de la Commission des Usagers (CDU).

Rapport annuel de la Commission des usagers (CDU)

Enquête 2024 sur l'activité 2023

A lire avant de commencer

Cadre légal du questionnaire relatif à l'activité de la Commission des Usagers pour l'année 2023

En application des articles L. 1112-3 et R. 1112-80 du Code de la santé publique, les Commissions des Usagers (CSDU) de chaque établissement de santé sont tenues, chaque année, d'élaborer et de transmettre à l'Agence Régionale de Santé un rapport relatif aux commissions des usagers du système de santé.

En Bourgogne-Franche-Comté, la transmission des rapports annuel de la Commission des Usages s'effectue de manière dématérialisée, par le biais d'un questionnaire en ligne, **homogène et obligatoire**.

Les données recueillies permettront l'élaboration, par la Commission Spécialisée des Droits des Usagers (CSDU), de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), d'une synthèse régionale anonymisée des rapports d'activité des Commissions des Usagers dont les résultats seront largement diffusés, présentés et discutés en Séance Plénière de CRSA, par ces questions et constitueront un matériau pour l'identification des pistes d'améliorations en matière de droits des usagers, de qualité d'accueil et de représentation des usagers dans les établissements de santé en Bourgogne-Franche-Comté.

Information relative au traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du questionnaire relatif au rapport des CDU pour l'année 2023

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté procède à un traitement de données personnelles sur le fondement de l'article 6 1^{er} du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (RGPD) pour lui permettre d'élaborer la synthèse prévue à l'article L1112-3 du CSP sur la base des rapports présentés par les Commissions des Usagers (CDU).

Consignes de remplissage

Vous avez la possibilité de remplir et modifier ce formulaire en plusieurs fois sans perdre les informations déjà saisies dès lors que vous aurez validé vos réponses à la dernière page en cliquant sur « Enregistrer ».

Vous pouvez à tout moment revenir sur la saisie en cours en cliquant sur le lien transmis dans le mail d'information.

L'accès aux pages suivantes n'est possible qu'une fois la totalité des champs obligatoires complétés (champs marqués d'un *).

Pour conserver une trace des données de votre rapport, vous pouvez en fin de questionnaire :

- Imprimer page par page en cliquant sur l'icône « Imprimer » et en sélectionnant l'imprimante de votre choix.
- Convertir au format PDF et sauvegarder page par page en cliquant sur l'icône « Imprimer » et en sélectionnant votre convertisseur (Aborde, PDF créator, ...)

Date d'échéance pour la saisie du rapport : 30 septembre 2024

Contact

Pour toute information relative au contenu de [l'enquête 2024 sur activité 2023](#), veuillez envoyer un mail à ars-bfc-enquetecdu@ars.sante.fr

Informations générales

Identification de l'établissement

Numéro finess de l'établissement
710781592

Nom et commune de l'établissement
Centre hospitalier de Chagny -
Chagny

Activité de l'établissement

• Nombre d'entrées annuelles 2023 341

• L'établissement a-t'il une activité d'EHPAD ? * Oui Non

• Si oui, nombre d'entrées en hébergement permanent 32

Identification du référent CDU (personne en charge de la rédaction)

• Nom *	Prénom	• Qualité / Profession *
Gutierrez	Stéphanie	Responsable Qualité gestion des risques
• Mail *		• Téléphone (00 00 00 00 00)
stephanie.gutierrez@ch-chagny.fr		0385468170

Fonctionnement de la CDU

• Date d'installation de la CDU * 03/01/2005  • Nombre de réunions dans l'année * 4

• Motifs si nombre de réunions inférieur à 4 par an

• Est-ce qu'un nouveau règlement intérieur a été établi au sein de la CDU ? * Oui Non

• Si oui, à quelle date ? 13/10/2023 

• Pour l'élaboration du rapport d'activité de la CDU, les représentants des usagers ont participé à *

sa préparation	sa rédaction	sa relecture pour validation	n'ont pas participé
----------------	--------------	------------------------------	---------------------

Composition de la CDU au 1^{er} janvier 2023

Activité 2023

Membres de la CDU restreinte

	NOM Prénom *	Qualité
• Représentant légal de l'établissement	COLLANGE CAMPAGNA Philippe	Directeur général
• Médiateur médical	LOUWS Johan	Médecin libéral
• Suppléant du médiateur médical	* HOUDELETTE Frédéric	Praticien hospitalier
• Médiateur non médical	GUTIERREZ Stéphanie	Responsable Qualité gestion des Risques
• Suppléant du médiateur non médical	LUNGHI Thomas	Responsable Finances, Achats et Admissions
• Représentant des usagers titulaire 1	GUYOT Jean-Paul	Association UDAF 71
• Représentant des usagers titulaire 2	MICHELLI Jean- François	Association Génération mouvement 71
• Représentant des usagers suppléant 1	*	Association
• Représentant des usagers suppléant 2		Association
• Statut du Président de la CDU*	<input type="text" value="médiateur non médical"/> médiateur non médical	
• Statut du Vice-Président de la CDU*	<input type="text" value="représentant légal de l'établissement"/> représentant légal de l'établissement	
• Taux de participation globale des membres de la CDU restreinte (présence titulaire ou en son absence son suppléant) en % *	60	
• Taux de participation globale des représentants des usagers (présence titulaire ou en son absence son suppléant) en % *	62	
• Taux de participation globale des représentants des usagers titulaires en % *		62
• Taux de participation globale des représentants des usagers suppléants en % *		0

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Composition de la CDU au 1^{er} janvier 2023

Activité 2023

Membres de la CDU restreinte

	NOM Prénom *	Qualité
• Représentant légal de l'établissement	COLLANGE CAMPAGNA Philippe	Directeur général
• Médiateur médical	LOUWS Johan	Médecin libéral
• Suppléant du médiateur médical	* HOUDELETTE Frédéric	Praticien hospitalier
• Médiateur non médical	GUTIERREZ Stéphanie	Responsable Qualité gestion des Risques
• Suppléant du médiateur non médical	LUNGHI Thomas	Responsable Finances, Achats et Admissions
• Représentant des usagers titulaire 1	GUYOT Jean-Paul	Association UDAF 71
• Représentant des usagers titulaire 2	MICHELLI Jean- François	Association Génération mouvement 71
• Représentant des usagers suppléant 1	*	Association
• Représentant des usagers suppléant 2		Association
• Statut du Président de la CDU*	<input type="text" value="médiateur non médical"/> médiateur non médical	
• Statut du Vice-Président de la CDU*	<input type="text" value="représentant légal de l'établissement"/> représentant légal de l'établissement	
• Taux de participation globale des membres de la CDU restreinte (présence titulaire ou en son absence son suppléant) en % *	60	
• Taux de participation globale des représentants des usagers (présence titulaire ou en son absence son suppléant) en % *	62	
• Taux de participation globale des représentants des usagers titulaires en % *		62
• Taux de participation globale des représentants des usagers suppléants en % *		0

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Membres permanents de la CDU élargie

Le président de la CME

Un représentant du personnel

Le président de la commission des soins infirmiers,
de rééducation et médico-technique

Un représentant du conseil de surveillance /
d'administration

Autres membres (séparer par un point virgule) :

représentante CSRIMT

Moyens alloués au fonctionnement de la CDU *

Aucun moyen alloué

Boîte aux lettres

Adresse mail individuelle

Temps de secrétariat

Téléphone

Adresse mail collective

Locaux

Ordinateur

Remboursement des frais de déplacement

Indemnisation des congés de représentations

Pour les établissements ayant une activité EHPAD

• Les réunions de la CDU sont-elles organisées :

En même temps que les
réunions du CVS

Indépendamment des
réunions du CVS

Précisions :

• Les représentants des usagers de la CDU siègent-ils au conseil de la vie sociale ?

Oui

Non

Précision

Supports d'information sur le fonctionnement de la CDU*

• Supports d'information des usagers *: aucun

Affichage

Livret d'accueil

Internet

Journal interne

Forum/réunion

Permanence

• Supports d'information des professionnels et du personnel de l'établissement : aucun

Affichage

Livret d'accueil

Intranet

Communication orale/réunion

Journal interne

Contacteur les représentants des usagers *

• Les noms et coordonnées des représentants des usagers figurent-ils sur les supports d'information suivants?

Affichage

Livret d'accueil

Internet

Intranet

Autres

Seulement les noms

Est-il possible pour les usagers de contacter un RU à tout moment en cas de difficulté? *

Oui

Non

[page précédente](#)

5

[page suivante](#)

Les représentants des usagers siègent-ils dans d'autres instances ?

Conseil de surveillance ou conseil d'administration

CME

CLIN ou instance en charge de la lutte contre les infections nosocomiales

CLAN ou instance en charge de la liaison alimentation et nutrition

F3SCT

CLUD ou instance en charge de la lutte contre la douleur

Instance en charge de la coordination ds vigilances et risques sanitaires (COVIRIS)

Comité d'éthique

GHT

Sources d'information de la CDU *

Mesures élaborées par la CME relatives à la politique d'amélioration de la qualité continue

Avis, vœux ou recommandations des diverses instances consultatives de l'établissement

Synthèse des réclamations et plaintes adressées à l'établissement

Nombre de demandes de communication d'informations médicales

Résultats des enquêtes de satisfaction

Résultats des questionnaires de sortie

Le nombre, la nature et l'issue des recours gracieux ou juridictionnels formés contre l'établissement

Présentation des événements indésirables graves ainsi que les actions menées pour y remédier

Observations des associations de bénévoles ayant signé une convention avec l'établissement

Autre(s) :

Présentation du rapport de la CSDU aux instances de l'établissement

A quelles instances le rapport de la CSDU est-il présenté ?

Conseil de surveillance ou conseil d'administration

Directoire ou instance de direction

CME

F3SCT

Usagers

- La CDU a-t-elle élaboré un projet des usagers, après consultation de l'ensemble des représentants des usagers de l'établissement et de représentants des associations de bénévoles? *

Oui Non

Questionnaire de sortie

- Existe-t-il un questionnaire de sortie?* Oui Non

- Moments de remise du questionnaire :

Aux admissions	A la sortie	Dans le livret d'accueil
A l'accueil dans le service	En libre disposition dans le service	Autres moments

- Taux de retour (nombre de questionnaires saisis par nombre de séjours en%)* 25 

- Les résultats des questionnaires de sortie sont-ils transmis aux membres de la CDU? * Oui Non

Enquêtes de satisfaction

- Y a-t-il eu cette année une ou plusieurs enquêtes de satisfaction ? (hors I-SATIS) * Oui Non

- Si oui, sur quelle(s) thématique(s)?

- Avez-vous mis en place des actions après analyse des enquêtes de satisfaction ? Oui Non

- Votre établissement a-t-il participé à l'enquête I-SATIS ? * Oui Non

- Si oui, quel est en % le score global de satisfaction ? 0

- Des actions d'amélioration de la qualité de la prise en charge et de la relation avec les usagers ont-elles été mises en oeuvre suite aux résultats des enquêtes de satisfactions et/ou des questionnaires de sortie?

Oui	Non
-----	-----

Informations relatives au respect des droits des usagers au sein des établissements et à la qualité de la prise en charge

Activité 2023

Accès au dossier médical

Dossiers de moins de 5 ans* :

- | | | | |
|--|---|-------------------------------|---|
| • Nombre de demandes en 2023 | 5 | • Nombre de dossiers transmis | 4 |
| • Délai moyen de transmission (en jours) | 4 | | |

Dossiers de plus de 5 ans* :

- | | | | |
|--|---|-------------------------------|---|
| • Nombre de demandes en 2023 | 0 | • Nombre de dossiers transmis | 0 |
| • Délai moyen de transmission (en jours) | 0 | | |

- | | | | | |
|---|-----|-----|--------------|-----|
| • L'accès au dossier médical sur place est-il possible ?* | Oui | Non | | |
| • Le coût des photocopies est-il facturé aux usagers ?* | Oui | Non | | |
| • Le coût de l'envoi du dossier est-il facturé aux usagers ?* | Oui | Non | | |
| • En cas d'hospitalisation d'office, une organisation est-elle prévue pour permettre la consultation du dossier médical ? | Oui | Non | Non concerné | |
| • La CDU a-t-elle fait des recommandations en 2023 concernant l'accès au dossier médical ? | Oui | Non | | Non |
| • Information sur la procédure d'accès au dossier médical dans le livret d'accueil ? | Oui | Non | | |

Livret d'accueil

- | | | | | |
|---|------------|---|----------------------------|--|
| • Existe-t-il un livret d'accueil dans l'établissement ?* | Oui | Non | | |
| • Année de la dernière mise à jour * | 02/05/2023 |  | | |
| • Est-ce que la CDU a été associée à l'élaboration du livret d'accueil ?* | Oui | Non | | |
| • Le livret d'accueil est-il disponible en version adaptée pour les personnes en situation de handicap? | Non | Oui (merci de préciser) | TAILLE DE POLICE AUGMENTEE | |
| • Est ce que la CDU a fait des recommandations en 2023 concernant le livret d'accueil ? * | Oui | Non | | |

page précédente

9

page suivante

Accueil des patients

- Lieux d'affichage de la charte de la personne hospitalisée

Accueil de l'établissement Chambre Cafétéria Livret d'accueil

- Une procédure a-t-elle été mise en place pour recueillir le nom de la personne de confiance ?

Oui Non

Croyances et convictions

- Y a-t-il un service d'aumônerie dans l'établissement ? Oui Non

- Si oui, est-t-il multi confessionnel ? Oui Non

Promotion de la bientraitance

- L'établissement met-il en oeuvre des actions de promotion de la bientraitance ? Oui Non

- L'établissement propose-t-il à ses personnels des formations de sensibilisation à la bientraitance ? Oui Non

- Si oui, combien de professionnels formés en 2023 ? 65

Existe-t-il des dispositifs spécifiques d'accueil des :

- Personnes non francophones Oui Non

- Personnes non ou mal voyantes Oui Non

- Personnes sourdes Oui Non

- Personnes illettrées ou analphabètes Oui Non

- Personnes avec handicaps physiques Oui Non

- L'établissement est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? Oui Non

Outils de recueil des éloges et réclamations *

- Questionnaires de sortie
- Enquêtes de satisfaction
- Réclamations orales
- Réclamations écrites (y compris mail)

Autre(s) : *cartes de remerciement, avis décès journaux*

• Nombres d'éloges reçus en 2023 *		44
• Nombre de réclamations reçues (hors indemnitaire et hors pénal) *		0
• Nombre de médiations proposées *		0
• Nombre de médiations (médicales et/ou non médicales) réalisées *		0
• Nombre de mises en cause amiable (assurance) *		0
• Nombre de mises en cause CCI *		0
• Nombre de mises en cause auprès d'une juridiction (TA, TGI) *		0
• Nombre de plaintes pénales*		0
• Les CDU reçoivent-elles les rapports de médiations ?	Oui	Non
• Les patients reçoivent-ils les rapports de médiations ?	Oui	Non

Répartition des réclamations et des éloges par champs d'activité

	réclamations	éloges
• Hospitalisations	0	44
• Consultations		
• Chirurgie ambulatoire		
• Séances		
• Urgences		

Répartition des réclamations par motifs (hors indemnitaires et hors pénal)

Nombre de réclamations (saisir 0 si pas de motif)

• Nombre de réclamations relatives à l'accueil*	0
• Nombre de réclamations relatives à l'identité des patients*	0
• Nombre de réclamations relatives aux biens des patients (perte et bris)*	0
• Nombre de réclamations relatives aux dossiers patients et archivage*	0
• Nombre de réclamations relatives aux prestations hôtelières*	0
• Nombre de réclamations relatives aux risques infectieux*	0

Réclamations relatives aux droits des patients

• Manque d'information sur les conditions de séjour	
• Manque d'information sur les soins	
• Manque d'information ou d'accompagnement sur le décès	
• Informations divergentes données au patient ou à la famille	
• Absence de consentement	
• Non respect de l'intimité	
• Non respect de la confidentialité	
• Non respect des croyances	
• Non respect de la dignité	
• Non respect du droit à l'image, du droit à l'anonymat	
• Non respect du libre choix du praticien	
• Non respect de la liberté de circulation	
• Non respect du droit d'accès au dossier patient	
• Non respect des droits en fin de vie	
• Nombre total de réclamations relatives aux droits des patients *	0

Réclamations relatives à la qualité et à la sécurité des soins / de la prise en charge

- Retard de prise en charge initiale
- Erreur ou retard de diagnostic
- Défaut de conciliation médicamenteuse
- Prescription médicale non conforme
- Prescription médicale non respectée
- Défaut de dispensation et délivrance du médicament
- Erreur d'administration du traitement médicamenteux
- Erreurs médicamenteuses graves
- Non prise en charge de la douleur
- Non respect d'un protocole de soins ou de PEC/ protocole non conforme
- Report ou annulation intervention
- Reprise intervention
- Défaut dans l'organisation des activités de rééducation
- Non respect d'un régime
- Problème lié au transport de patients externe
- Problème lié au transport de patients interne
- Défaut de coordination des soins
- Défaut de coordination entre établissements d'amont et services de soins
- Défaut de coordination entre urgences et services de soins
- Défaut de coordination entre BO et services de soins
- Défaut de coordination entre services de soins/ services médico-techniques
- Défaut de coordination entre établissement et service d'aval
- Défaut de surveillance médicale ou paramédicale
- Prise en compte incomplète du handicap
- Défaut de préparation de sortie
- Sortie prématurée

suite page suivante

- Défaut d'organisation autour du décès
- Chute
- Complication d'un geste invasif
- Complication en maternité/néonatalogie
- Complication médicale
- Escarre
- Défaut d'éducation thérapeutique
- Défaut de prise en charge d'une urgence vitale

- **Nombre total de réclamations en lien avec la Qualité des soins et de prise en charge *** 0

Réclamations relatives à la sécurité des personnes

- Accident corporel hors prise en charge
- Violence entre patient ou visiteur
- Problème relationnel du professionnel vers le patient ou les visiteurs
- Problème relationnel entre usagers
- Maltraitance
- Dégradation équipement/locaux
- Fugue/Patient égaré
- Non respect de l'interdiction de fumer
- Usage illicite de stupéfiant ou d'alcool
- Suicide/ tentative de suicide
- Intrusion
- Vol manifeste

- **Nombre total des réclamations liées à la sécurité des personnes*** 0

Autres motifs de réclamations

- **Autres motifs de réclamations** 0

Motifs des déclarations d'EIG associés aux soins en 2023

Nombre d'EIG

- Acte de prévention
 - Autre prise en charge
 - Chute
 - Disparition inquiétante et fugue (hors soins sans consentement)
 - Infection associée aux soins
 - Prise en charge chirurgicale
 - Prise en charge diagnostique
 - Prise en charge médicamenteuse
 - Prise en charge périnatale
 - Parcours/coopération interprofessionnelle
 - Suicide
 - Tentative de suicide
 - Fugue en soins psychiatriques sans consentement
-
- En cas d'EIG associés aux soins, existe-t-il un dispositif d'information du patient ? Oui Non

 - Si oui, qui délivre cette information? *Médecin*

 - En cas d'EIG, un accompagnement des professionnels est-il organisé ? Oui Non

La page 16 correspond à la validation des items sur la plateforme

Siglaire



AFCDP	Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel
AFGSU	Attestation de Formation des Gestes aux Soins d'Urgence
ANS	Agence Nationale de Sécurité informatique
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOD	Anticoagulants oraux directs
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANESM	Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux
AOP	Appellation d'Origine Protégée
APA	Activité Physique Adaptée
APAS	Activité Physique Adaptée à la Santé
AS	Aide-Soignant(e)
ASG	Assistant(e) en soins gérontologiques
ASE	Assistant Socio-Educatif
ASH	Agent des Services Hospitaliers
ASHQ	Agent des Services Hospitaliers Qualifié
AT	Accident du Travail
BMR	Bactéries Multi Résistantes
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CDU	Commission Des Usagers
CePSID	Cellule de Protection et de Sécurisation de l'Information et des Données
CGRAS	Coordonnateur de la Gestion des Risques Associés aux Soins
CH	Centre Hospitalier
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHWM	Centre Hospitalier William Morey
CLAN	Comité de Liaison Alimentation Nutrition
CLIN	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD	Comité de LUTte contre la Douleur
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CNIL	Comité National de l'Informatique et des Libertés
CNO	Compléments Nutritionnels Oraux
CNR	Crédits Non Reconductibles
CREX	Comité de Retour d'EXpérience
CRPP	Compte de Résultat Prévisionnel Principal
CS	Cadre de Santé paramédical
CSIRMT	Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
CSP	Code de la Santé Publique
CSS	Cadre Supérieur de Santé paramédical
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
DM	Dispositif Médical
DPD	Délégué(e) à la Protection des Données
DPI	Dossier Patient Informatisé
DPO	Délégué à la Protection des dOnnées
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EI	Evénements Indésirables

EIAS	Événements Indésirables Associés aux Soins
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles
ETP	Équivalent Temps Plein
FEI	Fiche d'Événement Indésirable
FF	Faisant Fonction
GAM	Gestion Administrative du Malade
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
GEF	Gestion Économique et Financière
GIR	Groupe Iso-Ressource
GMT	Groupe Médico-Tarifaire
GMP	GIR Moyen Pondéré
GPS	Global Positioning System (système de géolocalisation mondial)
GTA	Gestion du Temps et des Activités
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point (système d'analyse des dangers – points critiques)
HAS	Haute Autorité de Santé
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICSHA	Indicateur de Consommation des Solutions Hydro-Alcooliques
IDE	Infirmier (ère) Diplômé(e) d'État
IDEC	Infirmier (ère) Diplômé(e) d'État Coordonnateur (trice)
IDEL	Infirmier (ère) Diplômé(e) d'État Libérale(e)
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IGP	Indication Géographique Protégée
INS	Identifiant National de Santé
IPP	Identifiant Patient Permanent
Kg	Kilogramme(s)
MAC	Maintien et Actualisation des Compétences
MAD	Mise À Disposition
MCO	Médecine Chirurgie Obstétrique
MWH	MégaWattHeures
NIA	Numéro Identifiant Attente
NIR	Numéro d'Inscription au Répertoire
NIS	Network and Information Security
OID	Object IDentifier
OMEGA H	Objectif Mieux Être Grand Âge Hébergement
OPCT	Objets Piquants, Coupants et Tranchants
PAP	Projet d'Accompagnement Personnalisé
PCA	Patient Controlled Analgesia (analgésie autocontrôlée par le patient)
PEC	Prise En Charge
PHARe	Performance Hospitalière pour des Achats Responsables
PSE	Pousse-Seringues Électriques
PMS	Plan de Maîtrise Sanitaire
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PUI	Pharmacie à Usage Intérieur
QGR	Qualité et Gestion des Risques
RAS	Remote Application Server (serveur d'accès distant)
RDV	Rendez-Vous
REQUA	REseau QUALité Bourgogne Franche Comté
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
RIS	Responsable du Système d'Information
RSMQPCM	Responsable du Système de Management de la Qualité de la Prise en Charge Médicamenteuse
RSI	Responsable du Système d'Information
RSSI	Responsable de la Sécurité des Systèmes de l'Information
SEMAPHORE	SystEMe d'information Achats Pour des HOPitaux aux achats REsponsables
SI	Système d'Information

TTC	Toutes Taxes Comprises
TMM	Test Moteur Minimum
USLD	Unité de Soins de Longue Durée
UVP	Unité de Vie Protégée
VPNs	Virtual Private Network réseaux privés virtuels)